



CF Cadillac
Fairview

RAPPORT ESG 2025 DE CF

Progresser avec intention

Introduction



CF Chinook Centre, Calgary (Alberta).

À propos de Cadillac Fairview

La Corporation Cadillac Fairview Limitée (CF) est l'une des plus grandes sociétés qui détiennent, exploitent, investissent et développent des immeubles de bureaux, des centres commerciaux, des immeubles résidentiels multifamiliaux, industriels et à vocation mixte de leur catégorie en Amérique du Nord.

Guidée par sa raison d'être, qui consiste à *transformer les communautés pour un vibrant avenir*, CF s'efforce continuellement d'avoir une incidence positive sur les communautés avec lesquelles nous interagissons, y compris nos employés, ceux qui magasinent ou qui travaillent dans nos espaces et ceux qui les visitent, nos partenaires d'affaires et les villes où nous exerçons nos activités.

Notre siège social se trouve à Toronto, en Ontario, et nous sommes la propriété du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (RREO), dont les actifs gérés s'élèvent à plus de 29 milliards de dollars, CF gère plus de 33 millions de pieds carrés de superficie au Canada, y compris le 160 Front, CF Carrefour Laval, CF Chinook Centre et CF Pacific Centre, CF Toronto Eaton Centre et le Centre Toronto-Dominion.



Calgary (Alberta).

À propos de ce rapport

Le rapport sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) 2025 de CF reflète nos efforts collectifs visant à opérationnaliser les principes ESG dans l'ensemble de notre portefeuille. CF s'engage à fournir des analyses de rendement claires, à effectuer des comparaisons avec des données de référence et à réaliser des progrès vers l'atteinte des objectifs ESG établis. Nous nous efforçons d'être pertinents et accessibles en présentant nos données et nos renseignements afin de répondre aux divers besoins de nos parties prenantes.

Portée du rapport :

Les renseignements présentés dans ce rapport portent sur les 62 immeubles de bureaux et de vente au détail gérés par CF au Canada¹.

Période visée par le rapport :

Les données sur le rendement environnemental et les commentaires figurant dans le présent rapport couvrent la période du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024, soit la période visée par le rapport de notre programme national de durabilité, [Le Vert ça Rapporte^{MD}](#). Bien qu'axées sur la période de référence actuelle, certaines divulgations et études de cas peuvent décrire des initiatives qui se prolongent au-delà de ces dates pour mettre en lumière des projets en cours ou terminés jusqu'au 31 décembre 2024.

Questions relatives aux données environnementales :

Le présent rapport offre un aperçu complet du rendement environnemental des éléments de contrôle d'exploitation de CF, notamment :

- Les données sur les émissions de carbone, soit les données de portée 1 et 2, y compris les frigorigènes, le gaz naturel, les carburants de remplacement, les carburants des véhicules du parc automobile, l'électricité du réseau,

la vapeur et l'eau réfrigérée pour les zones contrôlées dans le cadre de nos opérations, au moyen d'une approche axée sur l'emplacement.

- Les données sur l'énergie comprennent la consommation gérée d'électricité, de gaz naturel, de vapeur et d'eau réfrigérée pour l'ensemble des immeubles de bureaux et les aires communes des immeubles de vente au détail. Les données sont normalisées en fonction des conditions météorologiques et du taux d'occupation des bureaux.
- Les données sur l'eau excluent les consommateurs de haute intensité et ceux qui ne sont pas sous le contrôle opérationnel de CF. Pour en savoir plus, consultez la [page 20](#).
- Les données sur les déchets comprennent les déchets d'exploitation produits dans le cadre des activités quotidiennes des propriétés que nous contrôlons de façon opérationnelle (c.-à-d. que ces données excluent les déchets de construction et de démolition). Pour en savoir plus, consultez la [page 21](#).
- Les valeurs d'intensité sont calculées en fonction d'une consommation contrôlée à des fins d'exploitation et sont divisées par zone contrôlée. Voir [l'annexe A : données sur le rendement](#) à la page 64 pour en savoir plus.

Normes et cadres de production de rapports :

Nos rapports sont conformes aux normes mondiales en matière de facteurs ESG, notamment aux normes de la Global Reporting Initiative (GRI), à celles du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) et à la norme immobilière du Sustainability Accounting Standards Board (SASB). Nous nous appuyons également sur les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, et fournissons des divulgations supplémentaires décrits à [l'annexe B](#). CF utilise la norme de déclaration destinée à l'entreprise du Protocole des gaz à effet de serre, qui est conforme à la norme 14064-1 de l'Organisation internationale de normalisation (ISO), pour rendre compte des gaz à effet de serre. Pour en savoir plus, veuillez consulter la section des annexes.

Assurance limitée :

Pour souligner notre engagement à l'égard de la production de rapports crédibles et transparents, chaque année, Deloitte s.r.l. a fourni une assurance limitée sur les mesures clés, y compris les émissions de gaz à effet de serre de portées 1 et 2 (déduction faite des crédits carbone), la consommation d'énergie et d'eau, le taux de réacheminement des déchets et leurs intensités respectives pour la période visée par le rapport. Pour en savoir plus, consultez le [Rapport d'assurance limitée du professionnel en exercice indépendant](#) à la page 94.

¹ Les changements apportés à la production du rapport depuis l'année dernière comprennent l'ajout de données de 2024 sur l'énergie, l'eau, les déchets et les émissions pour l'immeuble de bureaux 160, rue Front à Toronto. La propriété a été ajoutée à notre portefeuille à la fin de 2023, moment où son aménagement a pris fin. Les données opérationnelles ont été recueillies pour la première fois en 2024.



2, rue Queen West, Toronto (Ontario).

MESSAGE DU CHEF DE LA DIRECTION

Progresser avec intention

CF est heureuse vous présenter son rapport ESG 2025. Je suis fier de vous faire part de nos progrès vers la concrétisation de nos priorités en matière de durabilité au cours de la dernière année, lesquels ont été guidés par notre raison d'être, qui consiste à *transformer les communautés pour un vibrant avenir*.

Chez CF, nous nous concentrons sur ce qui compte le plus, qu'il s'agisse de nos discussions stratégiques ayant une incidence sur l'avenir de notre entreprise ou de nos interactions quotidiennes individuelles dans nos propriétés, pour ne nommer que ces aspects. Par conséquent, nos principes de durabilité sont intégrés à notre stratégie d'entreprise, qui accorde la priorité à la création de répercussions favorables pour nos employés, nos clients, nos invités, nos partenaires d'affaires, nos propriétaires et les communautés que nous servons.

Les progrès et les résultats présentés dans ce rapport n'auraient pas pu prendre forme sans le talent et le dévouement de l'équipe exceptionnelle de CF. La passion

et la contribution de chacun des membres de l'équipe sont le fil conducteur du rapport de cette année.

L'engagement à long terme de CF à l'égard des facteurs ESG se reflète dans nos réalisations et nos récompenses en matière de durabilité. Grâce à notre programme primé [Le Vert ça Rapporte^{MD}](#), nous cherchons à obtenir un rendement environnemental ambitieux dans l'ensemble de notre portefeuille depuis 2008. Nos réalisations constantes auprès du GRESB et nos certifications Normes du bâtiment à carbone zéro, pour lesquelles nous sommes des chefs de file au Canada, témoignent de la maturité et du caractère perfectionné de notre approche.

Le rapport de cette année poursuit la tradition de CF d'agir avec intention, dans le respect de sa raison d'être, pour produire des résultats.

Nous avons continué de mettre en œuvre nos priorités **environnementales** avec confiance en 2024 :

- CF a atteint ses objectifs en matière de réduction des émissions, de la consommation d'énergie et de la consommation d'eau, tout en continuant de réacheminer des quantités importantes de déchets hors des sites d'enfouissement, même à une période où plus de gens retournent travailler dans les bureaux et visitent nos centres commerciaux.
- Bien que la décarbonisation du secteur immobilier au Canada présente des défis, nos antécédents reconnus inspirent confiance à l'égard de notre feuille de route de décarbonisation à l'échelle de notre portefeuille, qui s'inscrit dans notre stratégie d'entreprise et est soutenue par des plans d'action appuyés par des budgets d'immobilisations, plans qui portent sur notre portefeuille et nos propriétés.
- Lorsque nous envisageons le monde de demain, nous comprenons que l'avenir peut être très différent de notre passé. En date de 2024, nous avons évalué l'exposition possible de 100 % de nos propriétés actuelles à des risques physiques liés aux changements climatiques au moyen de notre trousse d'outils sur les risques liés aux changements climatiques et la résilience, conçue sur mesure.

Nous considérons les liens **sociaux** comme le fondement de communautés dynamiques :

- Nous continuons d'investir dans notre culture primée UnCF et d'apprendre de nos employés comment continuer à offrir des expériences de travail gratifiantes ancrées dans le sentiment d'appartenance, le bien-être et l'apprentissage continu.
- L'une de nos forces est notre compréhension approfondie de nos clients et de leurs besoins. Grâce à nos programmes formels d'engagement et à nos interactions régulières avec nos équipes, nous nous efforçons d'être le partenaire d'affaires privilégié de nos clients.
- CF et ses employés sont profondément engagés à soutenir les communautés où ils vivent et travaillent, et à faire appel à la stratégie philanthropique de CF et à notre programme de bénévolat des employés pour contribuer de façon positive aux organismes communautaires qui favorisent les liens sociaux dans les communautés où nous sommes présents.

La **gouvernance** efficace évolue pour répondre aux besoins changeants de l'entreprise et de notre contexte d'exploitation :

- Nous demeurons en voie d'améliorer nos programmes de gestion des risques tout en nous adaptant à un contexte externe en évolution et aux attentes accrues des parties prenantes.
- En 2024, nous avons confirmé nos priorités les plus importantes en matière de facteurs ESG et fait progresser nos processus et nos contrôles relatifs à la collecte des données ESG, à leur traitement, à l'assurance de leur qualité et à la production de rapports sur celles-ci, dans un contexte où nous nous préparons à ce que les exigences de divulgation deviennent plus rigoureuses.
- Nous avons également continué de renforcer notre posture en matière de confidentialité des données et de cybersécurité, ce qui améliore la résilience technologique de CF contre les cyberattaques.

Au nom de l'équipe de direction de CF et en mon nom personnel, je tiens à remercier sincèrement l'équipe de CF, nos clients, nos partenaires d'affaires et les organismes communautaires qui accompagnent CF dans son parcours visant à *transformer les communautés pour un vibrant avenir*.



Salvatore (Sal) Iacono
Président et chef
de la direction,
Cadillac Fairview

Faits saillants de 2024 en un coup d'œil

Les points saillants de notre rendement pour 2024 en matière d'émissions, d'énergie, d'eau et de déchets reflètent les réalisations au cours de la période visée par le rapport [Le Vert ça rapporte^{MD}](#), soit du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024.

Les faits saillants de la mobilisation des employés, de la satisfaction des locataires, de la philanthropie et de la certification des immeubles reflètent les réalisations de l'année civile qui a pris fin le 31 décembre 2024.



² Les réductions des émissions dans ce tableau ne comprennent pas les crédits achetés. Voir l'annexe A : données sur le rendement pour obtenir des précisions complètes sur les limites des données et la méthodologie de calcul.

³ Les années antérieures les plus récentes et les plus pertinentes ont été utilisées pour définir un seuil de référence pour les émissions de portées 1 et 2 et les cibles du programme [Le Vert ça rapporte^{MD}](#) (énergie et eau). En raison du calendrier d'élaboration de ces deux programmes et de leurs cibles respectives, des années de référence différentes ont été sélectionnées. CF vise à harmoniser les années de référence pour les cycles de planification futurs.

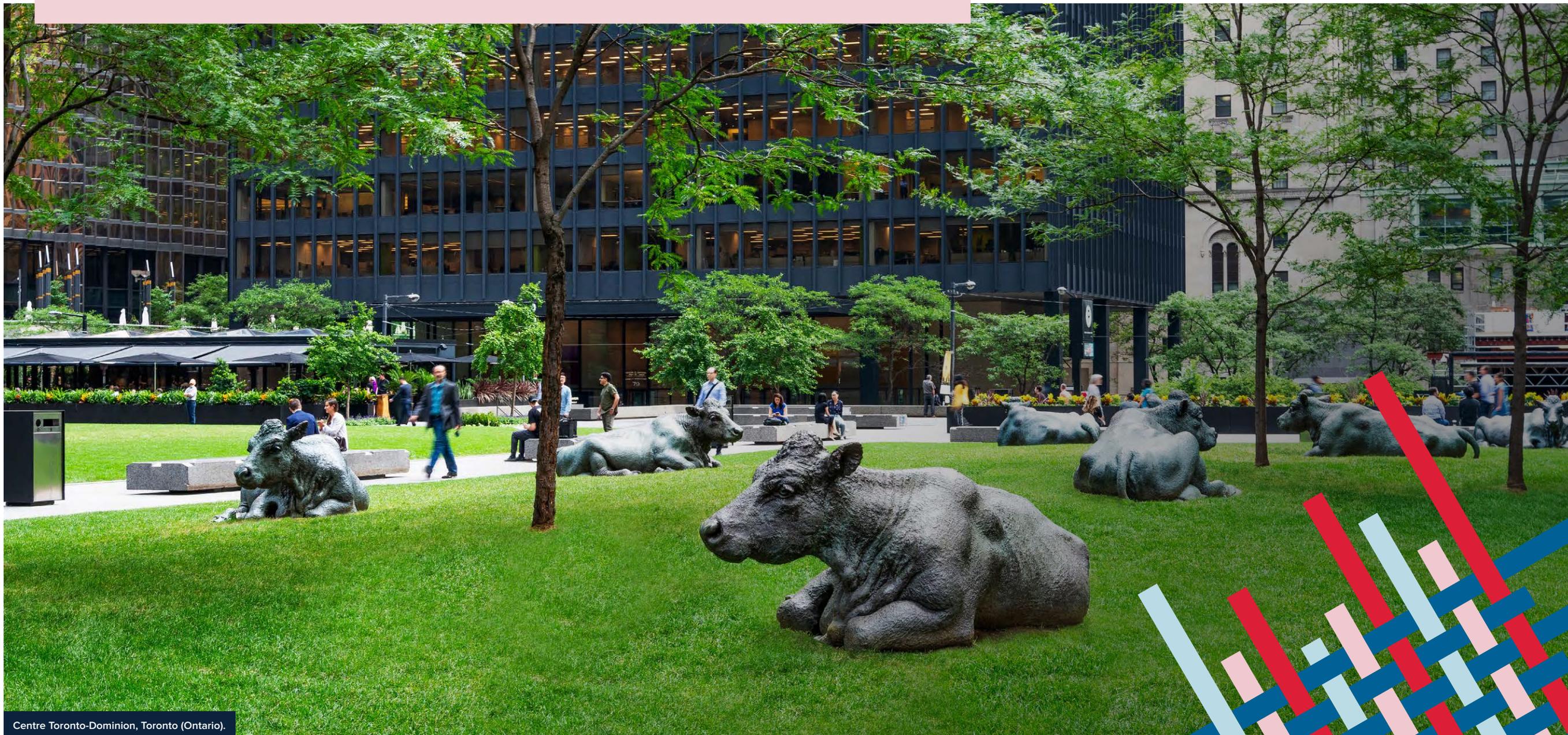
⁴ Une normalisation pour les conditions météorologiques, les taux d'occupation (pour les immeubles de bureaux seulement), les utilisateurs de haute intensité et les changements apportés au portefeuille sont appliqués au rendement du programme [Le Vert ça Rapporté^{MD}](#) en matière d'énergie et d'eau par rapport aux calculs des seuils de référence et des cibles.

⁵ [Classement annuel des centres commerciaux canadiens du Conseil international des centres commerciaux \(CICC\).](#)

⁶ La cible de neutralité carbone de CF d'ici 2050 comprend les émissions absolues de portées 1 et 2, calculées à l'aide du Protocole des gaz à effet de serre. La cible a été définie à l'interne et n'a pas été établie à l'aide d'un cadre scientifique d'établissement de cibles de carboneutralité.

	Émissions de portées 1 et 2	Énergie	Eau	Déchets	Mobilisation des employés	Satisfaction des locataires	Philanthropie	Certification d'immeubles ESG
RENDEMENT POUR 2024	<p>↓ 25 % de réduction absolue par rapport à 2017².</p> <p>1,83 kg éq. CO₂ intensité par pied carré.</p> <p>21187 t éq. CO₂ de moins par rapport à 2017, soit l'équivalent de 4 600 voitures retirées de la route.</p>	<p>↓ 10 % de réduction de la consommation par rapport à 2019^{3,4}.</p> <p>17,4 ekWh intensité par pied carré.</p> <p>60 M ekWh de moins par rapport à 2019, soit suffisamment pour alimenter 2525 maisons pendant un an.</p>	<p>↓ 21 % de réduction de la consommation par rapport à 2019^{3,4}.</p> <p>47,3 litres intensité par pied carré.</p> <p>622 000 m³ d'eau économisée par rapport à 2019, soit suffisamment pour remplir 3 658 000 baignoires.</p>	<p>68 % des déchets réacheminés hors des sites d'enfouissement pour les immeubles de bureaux certifiés LEED.</p> <p>70 % des déchets réacheminés hors des sites d'enfouissement pour les autres immeubles de bureaux et centres commerciaux.</p> <p>1,68 kg intensité par pied carré.</p> <p>37 481 tonnes de déchets réacheminés hors des sites d'enfouissement par rapport à 2019, soit l'équivalent de 2 800 camions à ordures.</p>	<p>9/10 employés sont fiers de travailler chez CF.</p> <p>94 % des employés ont répondu au sondage annuel auprès des employés.</p>	<p>+ de 80 % comme taux de satisfaction global à l'égard de l'expérience, et le taux de satisfaction des clients âgés a invariablement atteint ou dépassé 80 % au cours des trois dernières années.</p> <p>Plus de 50 % Les propriétés de CF représentent plus de la moitié des centres commerciaux les plus performants du Canada⁵.</p>	<p>2,6 M\$ en dons à l'échelle de l'entreprise pour réaliser des changements importants.</p> <p>210 k\$ en dons à des organismes de bienfaisance locaux choisis par les employés</p> <p>Plus de 1 400 heures de bénévolat effectué par des employés, pour venir en aide à plus de 55 organismes de bienfaisance et organismes sans but lucratif.</p>	<p>94 % des propriétés ont obtenu au moins une certification verte.</p> <p>De nombreuses propriétés ont reçu plusieurs certifications dans les domaines suivants :</p>
OBJECTIFS	<p>Atteindre la carboneutralité pour le portefeuille d'exploitation (émissions de portées 1 et 2)⁶.</p> <p>Année cible : 2050</p> <p>35 % de réduction absolue par rapport à 2017 pour le portefeuille d'exploitation (émissions de portées 1 et 2).</p> <p>Année cible : 2030</p>	<p>7,6 % de réduction de la consommation par rapport à 2019.</p> <p>Année cible : 2024</p> <p>Selon les objectifs à l'échelle des propriétés, soit une réduction de 1 % à 3 % par année.</p>	<p>8 % de réduction de la consommation par rapport à 2019.</p> <p>Année cible : 2024</p>	<p>85 % des déchets réacheminés hors des sites d'enfouissement pour les immeubles de bureaux certifiés LEED.</p> <p>Année cible : Annuel</p> <p>70 % des déchets réacheminés hors des sites d'enfouissement pour les autres immeubles de bureaux et centres commerciaux.</p> <p>Année cible : Annuel</p>				<p>Maintenir la certification LEED dans tous les immeubles de bureaux.</p> <p>Année cible : Annuel</p> <p>Maintenir la certification BOMA BEST dans tous les centres commerciaux</p> <p>Année cible : Annuel</p>

Environnemental



Centre Toronto-Dominion, Toronto (Ontario).

Aperçu

Les changements climatiques sont un défi grave et urgent auquel notre planète, nos économies et notre bien-être sont confrontés.

Le secteur de l'immobilier étant le troisième responsable en importance des émissions de gaz à effet de serre (GES) au Canada⁷, nous reconnaissons les répercussions de nos activités sur la planète et la possibilité qui s'offre à nous de soutenir la transition vers une économie carboneutre. La simple réduction de notre empreinte environnementale, y compris les émissions provenant de nos activités commerciales, n'est plus seulement une option : nos locataires, nos occupants, nos employés et les parties prenantes de la communauté s'attendent à des mesures concrètes et insistent sur l'obtention de résultats.

Nous prenons de mesures visant à :

- Mettre en œuvre des initiatives de décarbonisation à l'échelle des portefeuilles et des propriétés.
- Améliorer la résilience aux effets des changements climatiques physiques dans nos propriétés.
- Gérer notre consommation d'eau.
- Intégrer des pratiques de recyclage et de compostage dans nos établissements.
- Collaborer avec nos locataires et nos partenaires dans le cadre d'initiatives environnementales.
- Nous conformer aux normes des certifications d'immeubles verts de tiers crédibles.



Complexe de bureaux CF Pacific Centre, Vancouver, (Colombie-Britannique)

Programme Le Vert ça Rapporte^{MD}

Pour atteindre ces objectifs, nous nous fondons sur les principes de notre programme primé Le Vert ça Rapporte^{MD}. Lancé en 2008, Le Vert ça Rapporte^{MD} intègre le développement durable à l'exploitation et à l'entretien des immeubles dans toutes les propriétés de CF grâce à un engagement global avec les parties prenantes des immeubles.

Le programme Le Vert ça Rapporte^{MD} comprend ce qui suit :

- Des objectifs clairs en matière de durabilité pour des mesures clés comme les émissions, l'énergie, l'eau et la gestion des déchets.
- Un engagement à atteindre les normes de certification pertinentes, ainsi qu'un ensemble de pratiques exemplaires pour l'exploitation durable des immeubles.
- Des programmes qui favorisent l'adoption de technologies allant de l'énergie renouvelable sur place à la régulation des systèmes de chauffage, ventilation et climatisation optimisée par l'IA.
- Une plateforme de données axée sur la qualité, l'exactitude et l'exhaustivité des données pour favoriser une analyse robuste des données et la prise de mesures en continu.

SECTIONS

10 Progrès en matière d'innovation environnementale chez CF

11 Décarbonisation et gestion de l'énergie

- Notre approche en matière de décarbonisation
- Plan de décarbonisation du portefeuille pour 2030
- Chef de file du secteur pour les certifications de performance des bâtiments à carbone zéro
- Répercussions environnementales : émissions et rendement énergétique
- Approche relative aux émissions de portée 3

19 Risques climatiques et résilience

20 Gestion de l'eau

21 Gestion des déchets

24 Développement durable

26 Certifications d'immeubles verts

28 Regard vers l'avenir

⁷ [Canada's Green Building Revolution: Bridging the Gap Between Vision and Reality](#) (en anglais seulement).

Progrès en matière d'innovation environnementale chez CF

Depuis deux décennies, CF intègre des principes de durabilité afin d'adopter de nouvelles technologies et de mettre en œuvre des pratiques évolutives qui gèrent les répercussions environnementales de ses propriétés et de ses développements.

2005

Système de refroidissement par eaux lacustres profondes

Réduction des émissions de carbone dans nos immeubles de bureaux du centre-ville de Toronto en utilisant l'eau froide du lac Ontario pour refroidir efficacement nos immeubles.

2008

Mise sur pied du programme Le Vert ça Rapporte^{MD} et des **Équipes vertes**

Nous avons élaboré notre programme primé de développement durable.

2009

Certification LEED et engagement à l'égard de **BOMA Best**

Nous avons établi l'objectif d'obtenir au moins une certification pour chaque propriété de notre portefeuille.

2013

Compostage sur place

Nous avons mis en place le compostage de matières organiques sur place dans une première propriété, ce qui a réduit la quantité de déchets envoyés dans les sites d'enfouissement.

2014

Modernisation géothermique

Nous avons terminé la modernisation géothermique du 777, rue Dunsmuir à Vancouver, qui devrait réduire les émissions de plus de 50 %.

2015

Toits verts

Nous avons remplacé le toit conventionnel par un toit vert, favorisant ainsi la végétation et la biodiversité et limitant le ruissellement des eaux de pluie.

2015

Salles à manger à faible taux de déchets

Mise en place de postes de tri dans les centres commerciaux de CF pour réacheminer les déchets hors des sites d'enfouissement.

2016

Certifications WELL

Le Centre Toronto-Dominion a été désigné le plus grand complexe de bureaux du Canada à obtenir la certification WELL.

2017

Certifications Energy Star

Le programme a obtenu l'une des premières certifications Energy Star au Canada pendant l'année de son lancement.

2018

Exploitation écoénergétique

Nous avons élaboré un programme proactif d'exploitation des immeubles fondé sur des données, ce qui a permis de réduire la consommation d'énergie et les coûts d'entretien.

2020

CVC IA

Mise en œuvre d'une plateforme d'intelligence artificielle pour réduire la consommation d'énergie et les émissions dans les tours de bureaux de CF Toronto Eaton Centre, du Centre TD, Simcoe Place, le Centre RBC, le Calgary City Centre et CF Lime Ridge Mall.

2022

Technologie d'énergie solaire bidirectionnelle

Nous avons installé le premier projet solaire bidirectionnel en son genre à CF Chinook Centre de Calgary, qui produit de l'électricité propre et réduit les émissions dans un réseau à forte intensité de carbone.

2022

Thermopompe géothermique

Installation d'un système de thermopompe géothermique pour le chauffage et la climatisation de locaux au Rideau Registry d'Ottawa.

2022

Assurance par un tiers de certaines mesures ESG

Obtention d'une assurance limitée à l'égard de l'énergie et des émissions absolues de portées 1 et 2.

2023

Certifications Norme du bâtiment à carbone zéro

Nous avons élargi les certifications ZCB de CaGBC à 11 bureaux de Vancouver et nous avons obtenu le plus grand nombre de certifications au Canada. En 2024, nous avons ajouté une autre certification au 95, Wellington Street West à Toronto.

2023

SASB et GIFCC

Nous nous sommes arrimés aux cadres mondiaux de production de rapports ESG pour améliorer la transparence et la comparabilité.

2024

Financement sous forme de subventions pour d'importants investissements de décarbonisation dans le portefeuille de Vancouver

Nous avons collaboré avec le gouvernement et le secteur pour diriger des projets de décarbonisation à CF Pacific Centre et Waterfront Properties de Vancouver.



16, rue York, Toronto (Ontario).

Décarbonisation et gestion de l'énergie

Chez CF, nous voyons la décarbonisation comme une occasion de faire progresser la durabilité en réduisant notre dépendance envers les combustibles fossiles, tout en nous arrimant sur les priorités de nos investisseurs, de nos locataires et de nos communautés, et en préservant la valeur à long terme de nos propriétés.

Notre feuille de route de décarbonisation à l'échelle de notre portefeuille s'inscrit dans notre stratégie d'entreprise et est soutenue par des plans d'action appuyés par des budgets d'immobilisations, plans qui portent sur notre portefeuille et nos propriétés. Nous décrivons ci-dessous nos objectifs, notre rendement et notre stratégie de décarbonisation de portefeuille.

Nos objectifs de décarbonisation

Neutralité carbone

des émissions pour le portefeuille d'exploitation (émissions de portées 1 et 2)⁸.

Année cible : 2050

↓ 35 %

de réduction absolue par rapport à 2017⁹ pour le portefeuille d'exploitation (émissions de portées 1 et 2).

Année cible : 2030

↓ 1 à 3 %

de réduction de la consommation d'énergie par année (définie par propriété) par rapport à 2019.

Notre rendement

↓ 10%

de réduction de la consommation par rapport à 2019¹⁰.

↓ 25 %

de réduction des émissions absolues de portées 1 et 2 en date de 2024 par rapport au niveau de référence de 2017, ce qui nous place en bonne voie d'atteindre notre cible de 2030¹⁰.

5,5 millions de pieds carrés

Certification de 12 propriétés représentant plus de cinq millions et demi de pieds carrés d'espaces de bureaux selon la norme de rendement Norme du bâtiment à carbone zéro (ZCB)¹¹.

⁸ La cible de neutralité carbone de CF d'ici 2050 comprend les émissions absolues de portées 1 et 2, calculées à l'aide du Protocole des gaz à effet de serre. La cible a été définie à l'interne et n'a pas été établie à l'aide d'un cadre scientifique d'établissement de cibles de carboneutralité.

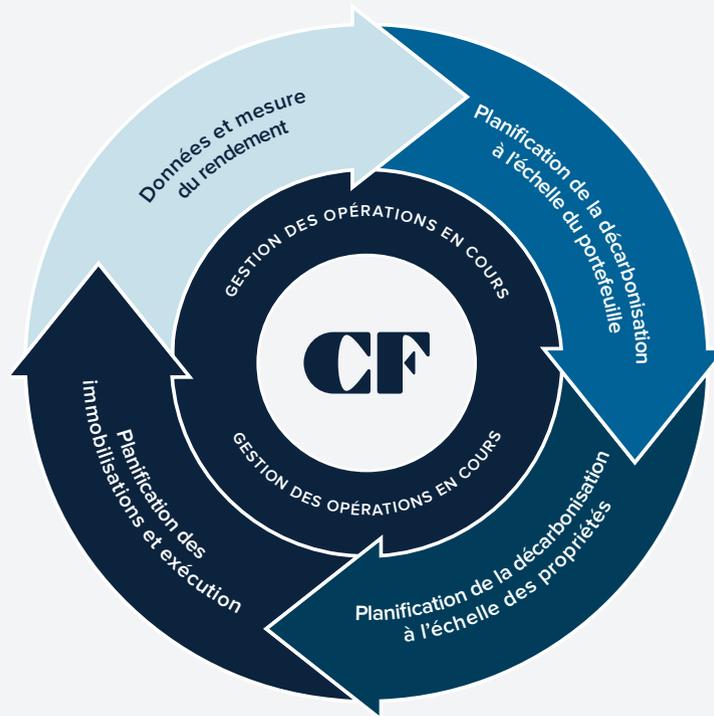
⁹ Année de référence de la cible de réduction des émissions.

¹⁰ Une normalisation pour les conditions météorologiques, les taux d'occupation (pour les immeubles de bureaux seulement), les utilisateurs de haute intensité et les changements apportés au portefeuille sont appliqués au rendement du programme [Le Vert ca Rapporte](#)¹⁰ en matière d'énergie par rapport aux calculs des seuils de référence et des cibles.

¹¹ Le 95, Wellington Street West (superficie brute de 330 000 pieds carrés) a été certifié hors de la période visée par le rapport, soit le 12 novembre 2024.

Notre approche en matière de décarbonisation

Pour progresser vers l'atteinte de nos objectifs, nous utilisons une approche axée sur les données qui intègre la prévision des émissions, les plans de décarbonisation à l'échelle des portefeuilles et des propriétés et la planification des immobilisations, ainsi qu'une gestion continue de l'exploitation. La décarbonisation chez CF s'articule autour de cinq éléments clés, qui sont examinés et mis à jour chaque année.



 Données et mesure du rendement	 Planification de la décarbonisation à l'échelle du portefeuille	 Planification de la décarbonisation à l'échelle des propriétés	 Planification et exécution des immobilisations
<p>Nous surveillons activement la consommation d'énergie et les émissions de portées 1 et 2 dans toutes les propriétés gérées par CF afin de repérer des occasions d'efficacité énergétique et de soutenir une gestion efficace.</p> <p>Les données à l'échelle des propriétés sont consolidées afin que nous puissions faire le suivi des progrès que nous avons réalisés vers l'atteinte de nos objectifs et de cibler des occasions de réduction dans l'ensemble de notre portefeuille.</p> <p>Nous examinons de façon proactive les données sur l'énergie et les émissions afin d'optimiser le rendement et de surveiller les progrès réalisés à l'égard de nos objectifs de réduction des émissions.</p> <p>Depuis 2022, nos données sur les émissions, l'énergie, l'eau et les déchets ont été vérifiées de manière indépendante jusqu'à un niveau d'assurance limité (voir l'annexe F : Rapport d'assurance limitée du professionnel en exercice indépendant).</p>	<p>Nous modélisons les émissions prévues de notre portefeuille jusqu'en 2030, en tenant compte de la croissance des développements prévus et des acquisitions de propriétés.</p> <p>Les réductions d'émissions prévues issues des projets qui font partie des plans de décarbonisation à l'échelle des propriétés sont intégrées au modèle pour nous permettre de comprendre leur incidence sur les émissions globales du portefeuille.</p> <p>Le modèle est utilisé pour déterminer les projets de décarbonisation les plus efficaces à inclure dans notre processus de planification des immobilisations et leur accorder la priorité.</p> <p>Pour en savoir plus sur la voie que nous suivons pour décarboniser notre portefeuille, consultez notre Plan de décarbonisation du portefeuille pour 2030 à la page suivante.</p>	<p>Nous avons élaboré des plans de transition à faibles émissions de carbone pour 18 propriétés de CF, qui décrivent les projets liés à chacune de ces propriétés et les coûts d'immobilisations qui découlent la réduction des émissions.</p> <p>Ces plans s'appuient sur des vérifications détaillées de la consommation d'énergie et des évaluations des immeubles.</p> <p>À mesure que les plans de décarbonisation des propriétés sont mis à jour, nous ajoutons les résultats à notre modèle de planification de portefeuille pour nous assurer que les projets prévus sont suffisants pour réduire les émissions du portefeuille et atteindre notre cible.</p>	<p>Nous déterminons les projets clés à partir du plan de décarbonisation de chaque propriété et nous les incluons dans la planification des immobilisations sur 10 ans de CF pour nous assurer d'avoir le financement nécessaire pour l'exécution des projets.</p> <p>Notre équipe de climat et énergie travaille en étroite collaboration avec les équipes des propriétés, les finances, l'approvisionnement et d'autres collègues de CF pour superviser la réalisation des projets.</p>
<p>GESTION CONTINUE DE L'EXPLOITATION</p> <p> Nos équipes de climat et énergie et d'exploitation travaillent en étroite collaboration pour surveiller continuellement le rendement des immeubles et repérer de façon proactive les occasions d'efficacité dans nos propriétés.</p> <p>Dans le cadre de notre programme Exploitation écoénergétique (EE), nous déployons des technologies et des stratégies pour optimiser la consommation d'énergie, comme la diminution des réglages de baisse de température en période pour réduire la consommation de gaz pendant les périodes à faible taux d'occupation et les mois plus froids.</p> <p>De plus, nos systèmes environnementaux de bâtiment et notre programme de détection et de diagnostic des défaillances tirent parti de l'intelligence artificielle pour détecter les inefficacités du système de CVC et améliorer le rendement énergétique en temps réel dans l'ensemble de nos propriétés.</p>			

Plan de décarbonisation du portefeuille pour 2030

Nous avons donné un aperçu de notre modèle de décarbonisation à l'échelle du portefeuille pour illustrer notre plan de haut niveau en vue d'atteindre notre cible de 2030. Notre approche de décarbonisation, que nous avons décrite ci-dessus, s'appuiera sur cinq catégories générales de mesures de réduction des émissions.

1 Décarbonisation du réseau :

Alors que les gouvernements et les fournisseurs d'énergie s'efforcent de fournir de l'électricité plus propre, la production d'électricité devrait produire moins d'émissions à l'avenir. Cela variera probablement selon la province en fonction des politiques, des entreprises de services publics et des méthodes de production d'électricité. CF a intégré ces prévisions de façon prudente dans son modèle.

2 Gestion continue :

Cette catégorie intègre les améliorations de l'efficacité énergétique découlant de l'exploitation continue de nos propriétés. Elle comprend des projets pour lesquels CF a de solides antécédents de mise en œuvre dans le cadre de notre [Programme Le Vert ça Rapporte^{MD}](#). Les projets comprennent la mise en œuvre de technologies visant à surveiller et à automatiser de façon proactive la consommation d'énergie des systèmes de CVC, comme la réduction du réglage de température en période peu achalandée et l'utilisation de logiciels pour analyser le rendement de l'équipement. Dans le cadre de ces initiatives, CF vise une réduction de la consommation d'énergie de 1 % à 3 % par année, par propriété. Nos équipes de développement durable et d'exploitation travaillent en étroite collaboration pour mettre en œuvre et surveiller ces projets, qui sont importants pour réduire la consommation globale d'énergie de nos propriétés.

3 Projets d'immobilisations :

Les projets d'immobilisations jouent un rôle essentiel dans la réduction des émissions de nos propriétés. Ces projets consistent notamment à améliorer l'efficacité énergétique et les appareils, par exemple grâce à l'installation de luminaires à DEL, la mise à niveau des fenêtres et des portes extérieures et l'amélioration de l'efficacité des systèmes de CVC installés.

4 Approvisionnement en énergie verte et en énergie renouvelable :

CF a de l'expérience dans la mise en œuvre de solutions d'énergie renouvelable sur place dans ses propriétés, y compris l'énergie solaire (CF Chinook) et géothermique (777, rue Dunsmuir). CF étudie également l'acquisition de solutions d'énergie verte, y compris de certificats verts. Ces instruments permettent à CF de soutenir la production d'énergie renouvelable, sans consommer directement l'énergie, et de recevoir des crédits pour les réductions d'émissions connexes au moyen d'une entente contractuelle. CF essaie généralement de limiter l'utilisation des certificats verts et, au besoin, préfère acheter des certificats verts canadiens. Aucun certificat vert n'a été acheté ou retiré en 2024.

5 Projets de décarbonisation en profondeur :

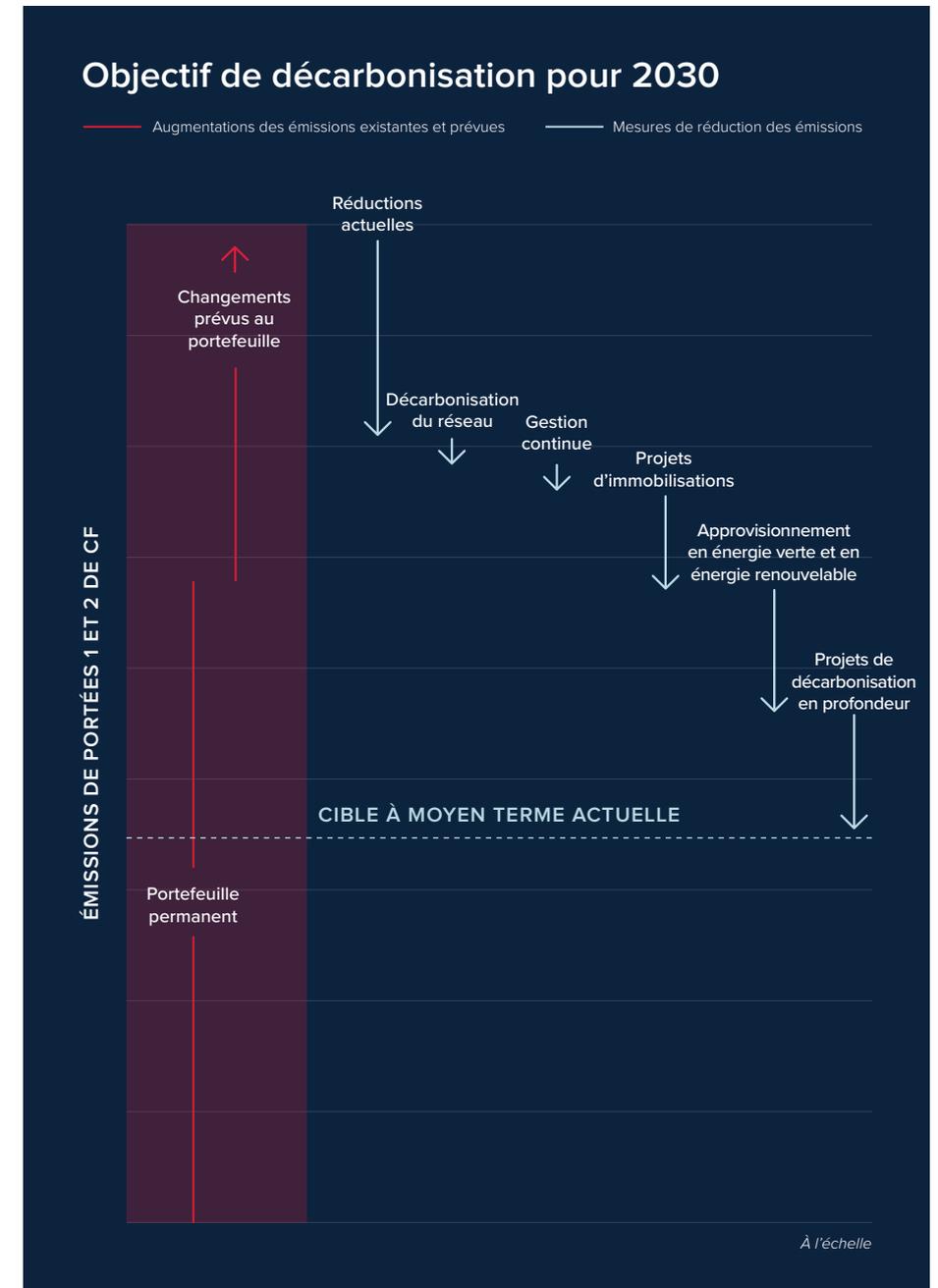
Les projets d'immobilisations sont généralement la catégorie de réduction des émissions la plus coûteuse et la plus efficace. Ils nécessitent souvent d'importants changements ou mises à niveau d'un immeuble. Parmi ces projets, mentionnons le remplacement du gaz naturel par de l'équipement électrique, la modernisation de toits et d'enveloppes de bâtiments et d'autres remplacements d'équipement d'envergure. CF détermine et évalue ces projets et en définit le budget dans le cadre de ses plans de décarbonisation à l'échelle des propriétés.

FAITS SAILLANTS :

↓ 25 %
de réduction des émissions de portées 1 et 2 par rapport au niveau de référence de 2017.

21 vérifications de la consommation d'énergie de niveau 1 ou 2 de l'ASHRAE effectuées au cours de la période visée par le rapport.

18 propriétés dont les plans de transition à faibles émissions de carbone ont été terminés au cours des trois dernières années.



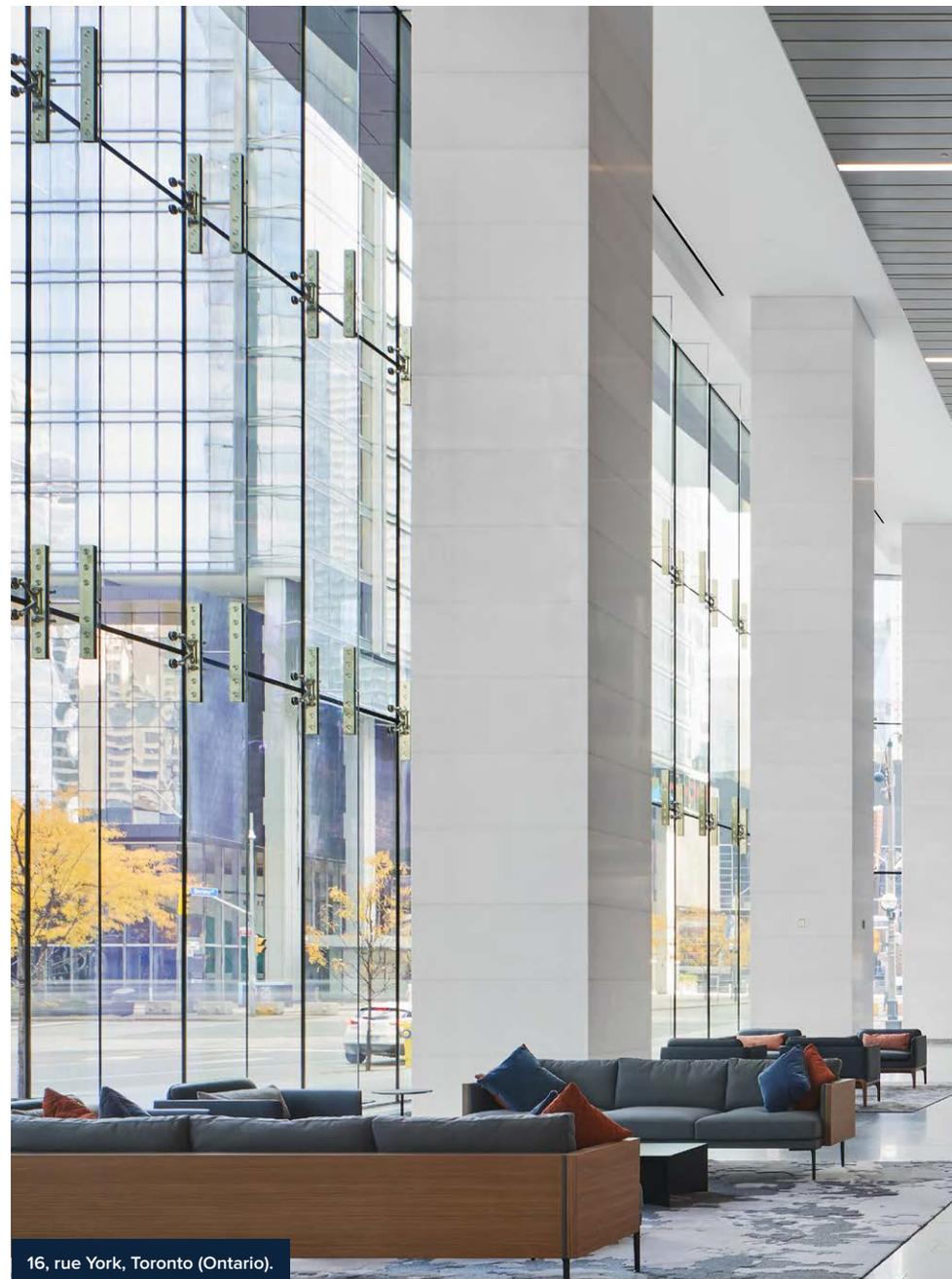


ÉTUDE DE CAS :

Portefeuille de bureaux – projet de décarbonisation avec système de refroidissement à récupération de chaleur

À la fin de 2023, CF a mis en œuvre un projet de décarbonisation avec système de refroidissement à récupération de chaleur dans ses immeubles de bureaux de Granville Square, au centre-ville de Vancouver. Alors que la propriété était anciennement chauffée par un système de chauffage collectif à vapeur alimenté au gaz, le projet comprenait l'installation de deux systèmes de refroidissement à récupération de chaleur, qui récupèrent la chaleur résiduelle de l'usine de refroidissement existante, afin de réduire la quantité de vapeur nécessaire au chauffage du bâtiment. Nous prévoyons que ce projet permettra de réduire la consommation de vapeur et les émissions connexes de plus de 25 % par rapport à la consommation de vapeur et aux émissions actuelles.

Pour accomplir ce projet, CF s'est associée à FortisBC pour réaliser les premières études sur l'énergie. FortisBC et le gouvernement du Canada ont tous deux contribué au financement dans le cadre du Défi pour une économie à faibles émissions de carbone.



16, rue York, Toronto (Ontario).

ÉTUDE DE CAS :

Portefeuille de bureaux – mise en œuvre d'une plateforme de renseignements sur l'énergie alimentée par l'IA pour les systèmes de CVC

CF s'est associée à SHIFT Energy pour mettre en œuvre sa plateforme de renseignements sur l'énergie alimentée par l'IA afin de réduire la consommation d'énergie et les émissions de dans quatre centres commerciaux et deux immeubles de bureaux. La plateforme a recours à des données de capteurs provenant de l'équipement de CVC des immeubles, ainsi qu'à des données externes comme les conditions météorologiques et les tarifs des services publics. Cette technologie se sert de l'apprentissage machine pour créer des modèles de bâtiment complexes afin de prédire les conditions futures. Elle apporte de façon autonome de petits changements en temps réel aux systèmes environnementaux de bâtiment, ce qui nous permet d'offrir aux occupants des immeubles le niveau de confort souhaité le plus efficacement possible.

En surveillant continuellement les exigences relatives aux points de consigne de température et d'humidité dans l'ensemble de l'immeuble, la technologie limite le chauffage et la climatisation de l'air, ce qui permet de réduire la consommation et les émissions de l'usine d'eau réfrigérée, de l'usine de chauffage et de l'équipement central de traitement de l'air.



CF Chinook Centre, Calgary (Alberta).



PLEINS FEUX SUR :

CF Chinook Centre : le premier projet solaire en son genre au Canada

Le projet d'énergie solaire sur toiture, installé sur place à CF Chinook Centre de Calgary, a continué de se distinguer lors de sa troisième année d'exploitation, produisant environ 747 kilowattheures (kWh) d'électricité en 2024 et générant d'importantes économies. L'installation de 800 mégawatts produit de l'électricité sans émissions à l'aide de l'énergie du soleil et a permis d'éviter 355 t éq. CO₂ d'émissions liées au réseau en 2024. Grâce à notre partenariat avec ENMAX Power, l'électricité renouvelable excédentaire est retournée au réseau, ce qui représente le premier projet bidirectionnel de ce genre au Canada.

À l'autre emplacement de vente au détail important de CF à Calgary, CF Market Mall, la planification est en cours pour construire une grande batterie de cellules solaires sur le toit en 2025 pour déplacer les émissions du réseau et compenser le coût de l'électricité. Nous prévoyons que le projet permettra de produire 730 MWh d'électricité et d'éviter 345 t éq.CO₂ par année.

Chef de file du secteur pour les certifications de performance des bâtiments à carbone zéro

Les normes du Conseil du bâtiment durable du Canada (CBDCA) relatives au bâtiment à carbone zéro sont un cadre canadien qui définit la conception et le rendement opérationnel des bâtiments à carbone zéro. Les bâtiments peuvent obtenir la certification de décarbonisation la plus avancée du secteur grâce à une conception très efficace sur le plan énergétique qui réduit au minimum les émissions découlant de leur exploitation. D'ici à ce que toutes les émissions puissent être éliminées, des crédits carbone de grande qualité peuvent être utilisés comme contrepoids pour cette norme.

En août 2023, CF a certifié quatre autres propriétés de son portefeuille de bureaux de Vancouver selon les normes du bâtiment à carbone zéro. CF a maintenant obtenu cette certification pour 11 immeubles de bureaux de Vancouver, ce qui représente plus de trois millions de pieds carrés d'espaces de bureaux. En novembre 2024¹², CF a obtenu la certification de bâtiment à carbone zéro au 95, Wellington Street West, sa première propriété à Toronto. Avec 12 propriétés maintenant certifiées, nous possédons le plus grand nombre de certifications de performance de bâtiments à carbone zéro au Canada, ce qui témoigne de l'engagement envers la décarbonisation.

En décembre 2024, CF avait le plus grand nombre de certifications des Normes du bâtiment à carbone zéro au Canada.

Pour ces propriétés, CF a défini des plans de transition progressifs à faibles émissions de carbone et s'est engagée à réaliser des projets d'immobilisations de décarbonisation qui permettront de réduire considérablement les émissions des immeubles en question, comme des systèmes de refroidissement à récupération de chaleur, des installations de stockage de l'énergie thermique et une électrification. De plus, CF intègre des technologies de décarbonisation, comme une plateforme intelligente de détection et de diagnostic des défaillances, afin d'optimiser les systèmes de bâtiments sur le plan de l'efficacité énergétique. En 2024, nous avons acheté 6 105 t éq. CO₂ de crédits carbone pour pallier les émissions résiduelles.

« En tant que membre de longue date du Conseil du bâtiment durable du Canada, Cadillac Fairview reconnaît la valeur opérationnelle intrinsèque des investissements dans le développement durable. Grâce à sa vision constante de décarbonisation, Cadillac Fairview est devenue un chef de file reconnu au Canada avec le plus grand nombre de certifications en vertu des normes du bâtiment à carbone zéro du CBDCA. C'est une réalisation impressionnante, et nous avons hâte de travailler avec Cadillac Fairview pour faire progresser les investissements futurs en matière de développement durable. »

Thomas Mueller, président et chef de la direction, Conseil du bâtiment durable du Canada

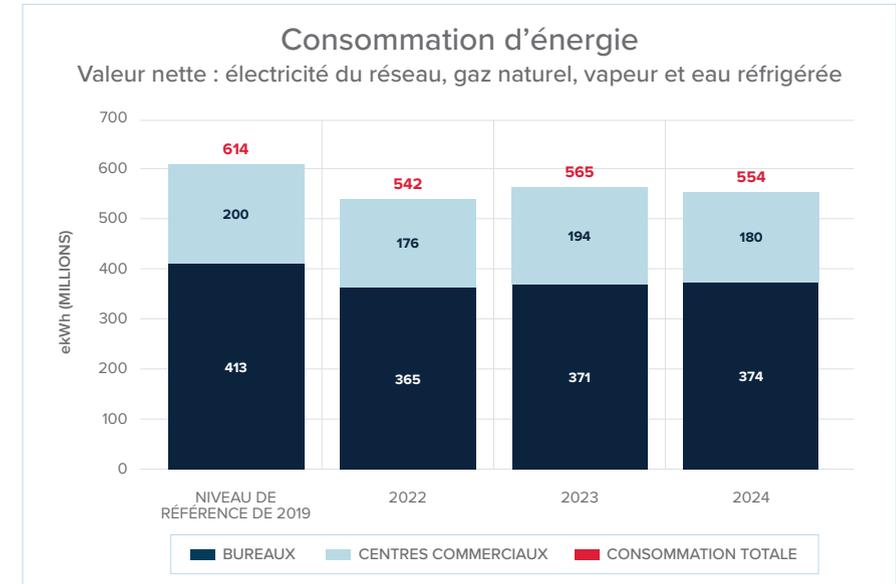
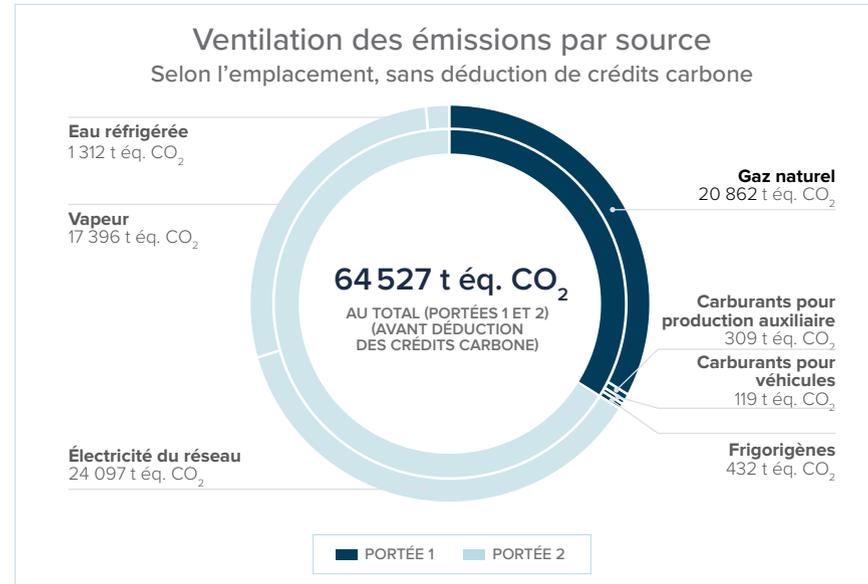


200, rue Granville, Vancouver, (Colombie-Britannique)

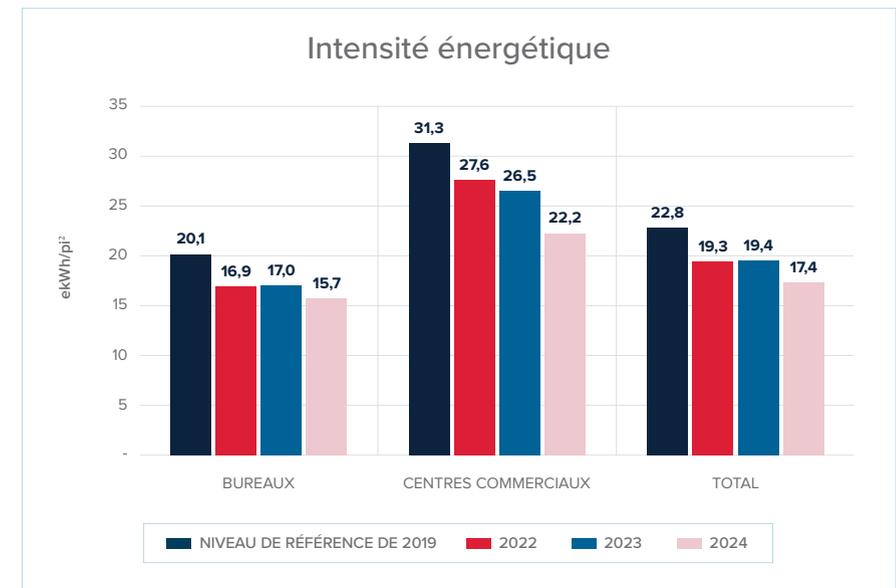
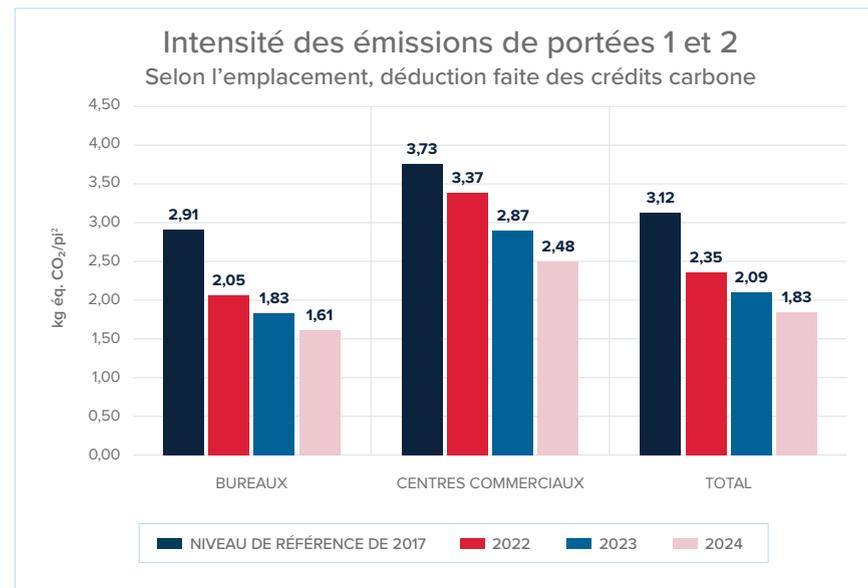
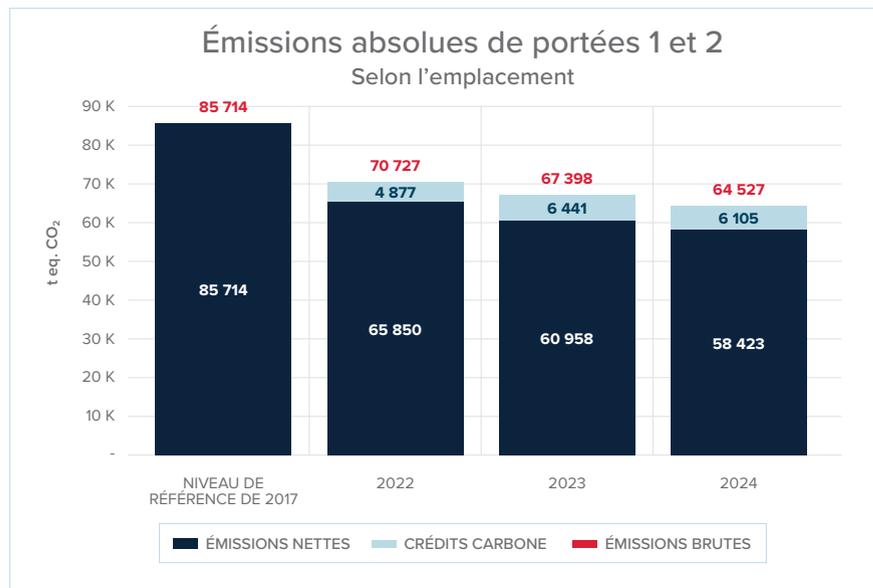
¹² À l'extérieur de la période visée par le rapport de 2024, soit du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024.

Répercussions environnementales : émissions et rendement énergétique

Voir l'[annexe A : données sur le rendement](#) pour obtenir des précisions complètes sur les limites des données et la méthodologie de calcul.



La somme de la consommation d'énergie par catégorie d'actifs peut ne pas correspondre au total des valeurs arrondies, ce qui entraîne un écart possible de +/- 1 million d'ekWh. Pour voir les valeurs précises et non arrondies, consultez l'[annexe B : données sur la performance](#).



CF achète une petite quantité de crédits carbone certifiés Green-e aux fins de la certification en vertu des Normes du bâtiment à carbone zéro. CF n'utilise pas de crédits carbone pour atteindre ses objectifs d'émissions, et toutes les réductions d'émissions déclarées sont calculées sans l'utilisation de crédits carbone.

À des fins de comparabilité, toutes les valeurs indiquées dans le graphique de l'intensité ci-dessus sont présentées déduction faite des crédits carbone. Pour l'intensité des émissions de portées 1 et 2 selon l'emplacement, dans déduction des crédits carbone, voir l'[annexe A : données sur le rendement](#) à la page 65.



CF Fairview Mall, Toronto (Ontario).

Approche relative aux émissions de portée 3

En 2023, CF a effectué une évaluation des émissions de portée 3, estimant les émissions pour les 15 catégories décrites dans la chaîne de de création de valeur d'entreprise du protocole sur les GES (norme de portée 3).

L'étude indique que les sources d'émissions de portée 3 les plus importantes de CF sont les émissions des locataires des centres commerciaux (catégorie 13 : actifs loués en aval) et les émissions de carbone intrinsèques des nouveaux développements (catégorie 2 : immobilisations). Nous estimons que ces émissions représentent environ 60 % des émissions totales de CF pour les portées 1, 2 et 3.

Comme les émissions de portée 3 découlent d'activités qui ne découlent pas de l'exploitation directe par CF, il est difficile d'obtenir des données complètes et exactes pour éclairer nos processus de suivi, d'analyse comparative et d'établissement de cibles. En ce qui concerne nos émissions de portée 3 sous le contrôle de nos locataires, nous améliorons actuellement nos processus de collecte, d'analyse et de surveillance des données grâce à une collaboration accrue avec nos parties prenantes et partenaires. Nous recueillons actuellement des données sur la consommation d'énergie contrôlée par les locataires au moyen de questionnaires annuels auprès de nos équipes responsables des locataires et des propriétés. Nous recevons également des données par l'entremise de programmes régionaux de rapports sur la performance des immeubles, comme l'Analyse comparative et production de rapports sur la consommation d'énergie et l'utilisation de l'eau (ACPREE) de l'Ontario.

Notre cadre de développement durable et à faibles émissions de carbone oriente les facteurs et les possibilités liés à l'évaluation de la faisabilité de réduire le carbone intrinsèque dans les nouveaux développements et les réaménagements dans les propriétés existantes de CF.

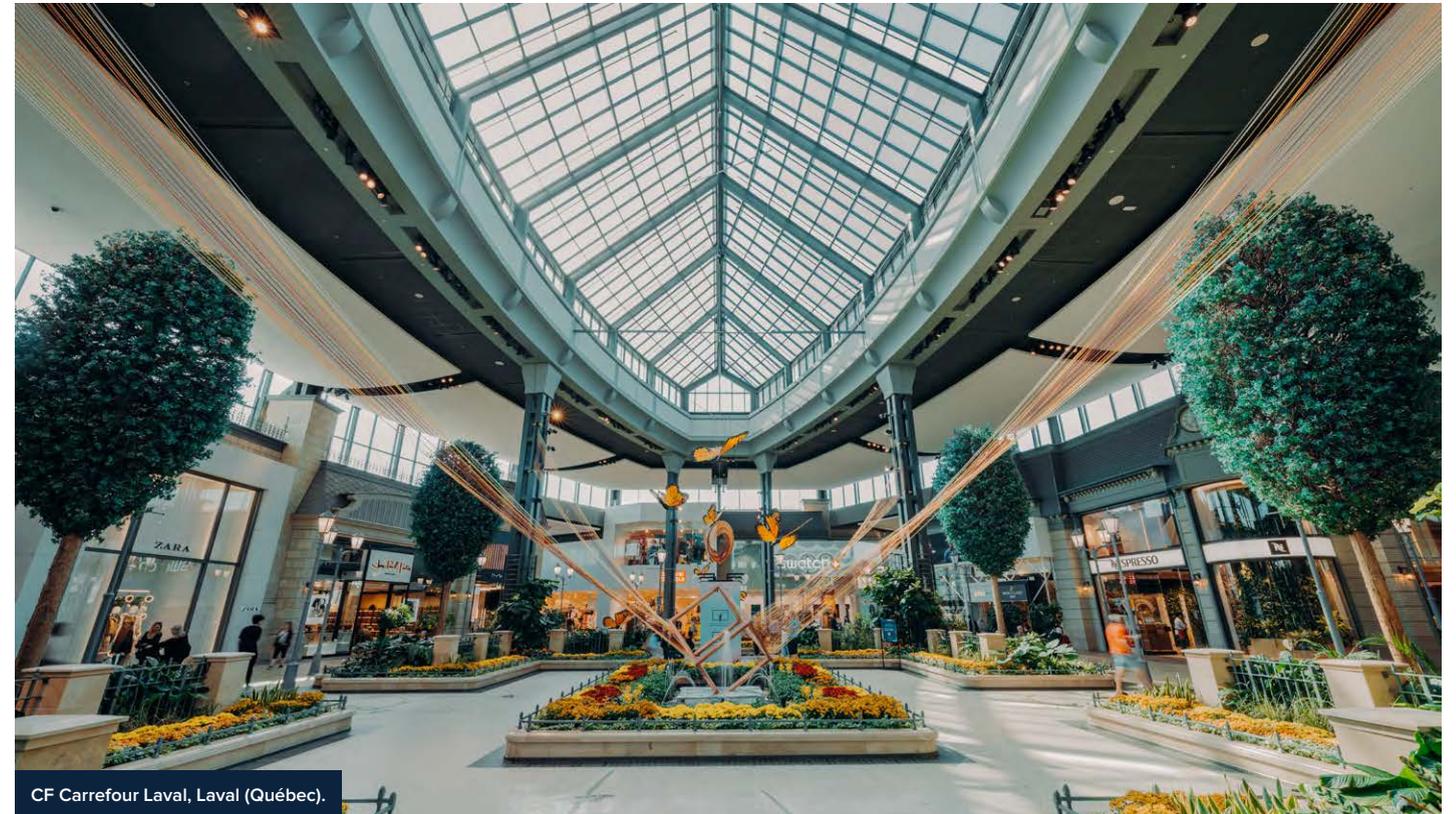
Risques climatiques et résilience

CF a mis au point une approche qui permet de déterminer et d'évaluer les risques climatiques à l'échelle du portefeuille et des propriétés. Notre approche s'appuie sur les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) et nous examinons les *divulgations climatiques* récemment publiées dans le cadre des Normes canadiennes d'information sur la durabilité (NCID) 2 pour évaluer leurs répercussions sur nos futures communications d'information. Les risques climatiques sont inclus dans notre cadre de gestion du risque d'entreprise (GRE), que la haute direction évalue chaque année.

Évaluer les risques et les possibilités liés au climat

Dans le cadre de ses efforts en 2024, CF a entrepris une réévaluation afin de déterminer les risques et les occasions les plus importants pour son entreprise en matière de développement durable et de climat. Cette évaluation a permis de déterminer deux priorités liées aux changements climatiques : les risques de transition et les risques physiques. Les risques de transition sont liés à la transition vers une économie carboneutre, tandis que les risques physiques sont liés aux conditions météorologiques extrêmes causées par les changements climatiques. Le tableau ci-dessous présente quelques exemples de risques physiques et de risques de transition. Pour en savoir plus sur les risques de CF liés aux changements climatiques, consultez la [Réponse supplémentaire du GIFCC](#).

	Risques et occasions potentiels :	Voici certains des risques réels :
Décarbonisation (transition)	<p>Risque :</p> <ul style="list-style-type: none"> Coûts financiers liés à la rénovation des immeubles pour qu'ils respectent les normes de rendement croissantes, les demandes des locataires et les objectifs de neutralité carbone. <p>Occasions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Améliorer l'efficacité opérationnelle des immeubles et réduction des coûts d'exploitation, ce qui rend les actifs plus attractifs pour les locataires et la revente. Obtenir des sources de revenus en améliorant la fidélité des locataires et le taux d'occupation grâce à une offre de locaux à faibles émissions de carbone. 	<ul style="list-style-type: none"> Règlements municipaux sur les limites d'émissions.
Risques climatiques et résilience (physiques)	<p>Occasions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Accroître la résilience des nouveaux actifs et des actifs existants aux effets physiques des changements climatiques, comme les inondations, les tempêtes et le stress thermique. Réduire les dommages causés par les conditions météorologiques et leurs répercussions sur la santé des occupants. Assurer une protection contre les pertes financières grâce au maintien d'une couverture d'assurance et de la liquidité des actifs. 	<ul style="list-style-type: none"> Crues éclair et tempêtes. Variations de température causées par des hivers de plus en plus froids et des étés de plus en plus chauds.



CF Carrefour Laval, Laval (Québec).

ÉTUDE DE CAS :

Trousse d'outils de CF sur les risques liés aux changements climatiques et la résilience

Dans le cadre de notre programme [Le Vert ça Rapporte^{MD}](#), nous avons évalué l'exposition de toutes les propriétés existantes aux risques climatiques physiques qui découlent des conditions météorologiques extrêmes à l'aide de notre trousse d'outils sur les risques liés aux changements climatiques et la résilience. Cette trousse d'outils utilise des données de tiers et des modèles climatiques prospectifs pour évaluer l'exposition à six risques physiques à l'échelle des propriétés, soit les tempêtes, les inondations, les feux de forêt, les sécheresses, le stress thermique et l'élévation du niveau de la mer. Nous évaluons ensuite les mesures

de résilience en place dans nos propriétés (p. ex. : protection contre les inondations) pour déterminer une cote de risque globale liée aux changements climatiques.

Les évaluations et les cotes à l'échelle des propriétés sont appliquées au niveau du portefeuille pour déterminer les secteurs du portefeuille de CF qui présentent le plus de risques. Enfin, les équipes des propriétés utilisent la trousse d'outils pour déterminer, évaluer et mettre en œuvre des mesures visant à améliorer la résilience des propriétés et à réduire les risques.

Gestion de l'eau

Nous comprenons que la consommation d'eau responsable profite à notre entreprise, à nos locataires et aux infrastructures locales situées autour de nos propriétés. Le programme [Le Vert ça Rappelle^{MD}](#) de CF nous permet de surveiller la consommation d'eau et de nous concentrer sur l'atteinte de nos objectifs de réduction dans chaque propriété que gère CF. Nous avons réduit notre consommation en effectuant des vérifications de l'utilisation de l'eau et en adoptant des technologies permettant d'économiser l'eau, notamment :

- Sous-comptage des utilisations importantes d'eau pour accroître la visibilité des données
- Systèmes de détection des fuites et de surveillance continue pour anticiper les ruptures de conduites et permettre un entretien préventif
- Systèmes de gestion intelligente de l'eau, comme des citernes de bâtiment¹³ qui gèrent l'écoulement des eaux de ruissellement et qui retiennent les eaux grises pour l'irrigation sur place des espaces verts

Nos objectifs

↓ 8 %

de réduction de la consommation d'eau par rapport à 2019¹⁴.

Notre rendement

↓ 21 %

de réduction de la consommation d'eau par rapport à 2019¹⁴.

34

propriétés ayant effectué une vérification de la consommation d'eau en 2024¹⁵.

52

propriétés ayant effectué des vérifications de la consommation d'eau au cours des trois dernières années¹⁶.

¹³ Située à RBC Place, au centre-ville de Vancouver.

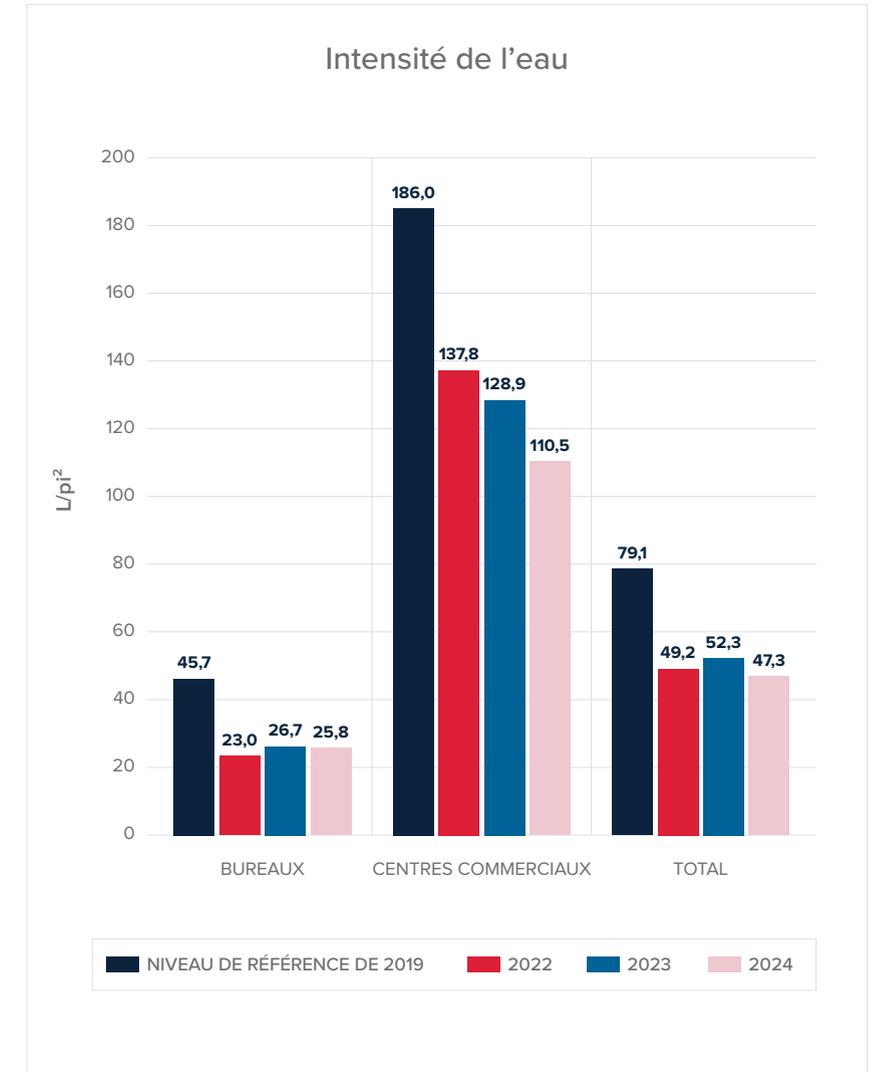
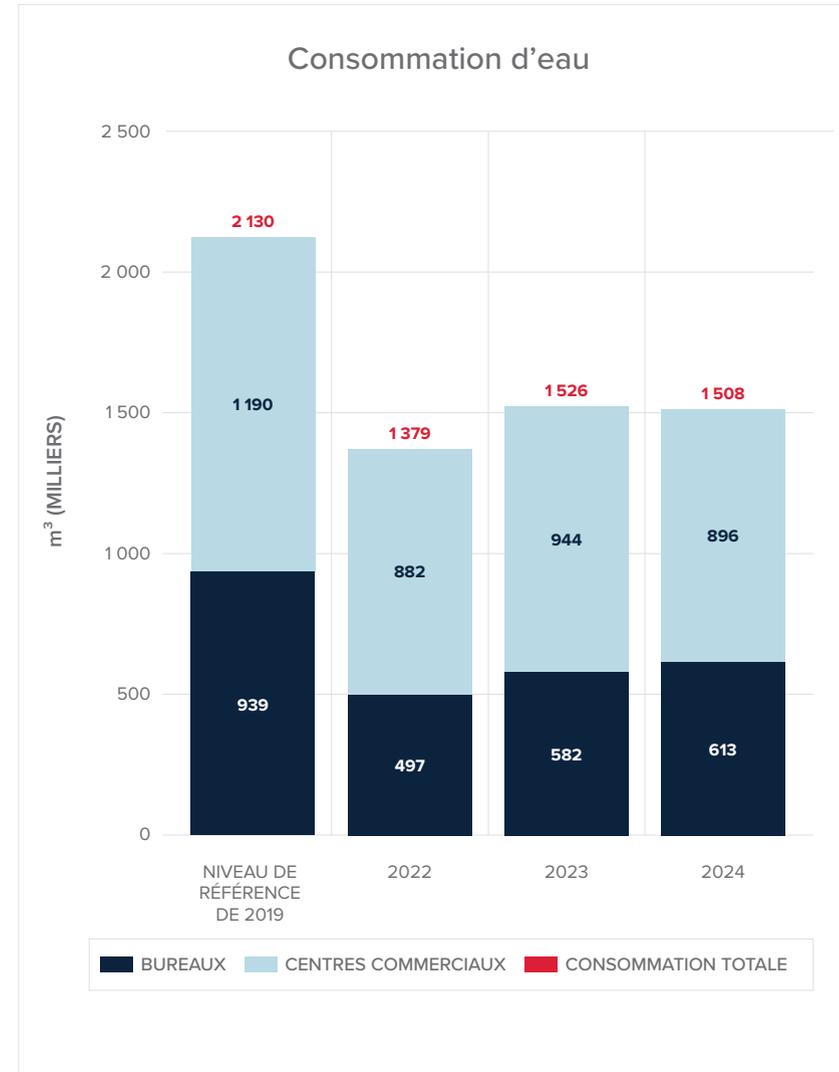
¹⁴ Une normalisation pour les conditions météorologiques, les taux d'occupation (pour les immeubles de bureaux seulement), les utilisateurs de haute intensité et les changements apportés au portefeuille sont appliqués au rendement du programme [Le Vert ça Rappelle^{MD}](#) en matière de consommation d'eau par rapport aux calculs des seuils de référence et des cibles.

¹⁵ Comprend trois études de propriétés dont nous avons fait la cession : CF Champlain, CF Fairview Park et CF Fairview Park Commons.

¹⁶ Ces données comprennent les propriétés CF Champlain, CF Fairview Park, CF Fairview Park Commons, 635 8^e Avenue SW et CF Encor Place.

Répercussions environnementales – rendement en matière d'eau

Voir l'[annexe A : données sur le rendement](#) pour obtenir des précisions complètes sur les limites des données et la méthodologie de calcul.



La somme de la consommation d'énergie par catégorie d'actifs peut ne pas correspondre au total des valeurs arrondies, ce qui entraîne un écart possible de +/- 1 000 m³. Pour voir les valeurs précises et non arrondies, consultez l'[annexe A : données sur la performance](#).

Gestion des déchets

En tant que propriétaires de centres commerciaux et d'immeubles de bureaux, nous reconnaissons que la réduction des déchets enfouis est essentielle pour minimiser notre empreinte environnementale, améliorer l'efficacité opérationnelle et répondre aux attentes croissantes des locataires, des investisseurs et des communautés. Nous mettons en œuvre des systèmes de tri des déchets dans nos propriétés, réacheminons les déchets des chantiers de construction et communiquons avec nos locataires et nos clients au sujet de l'importance du compostage et du recyclage.

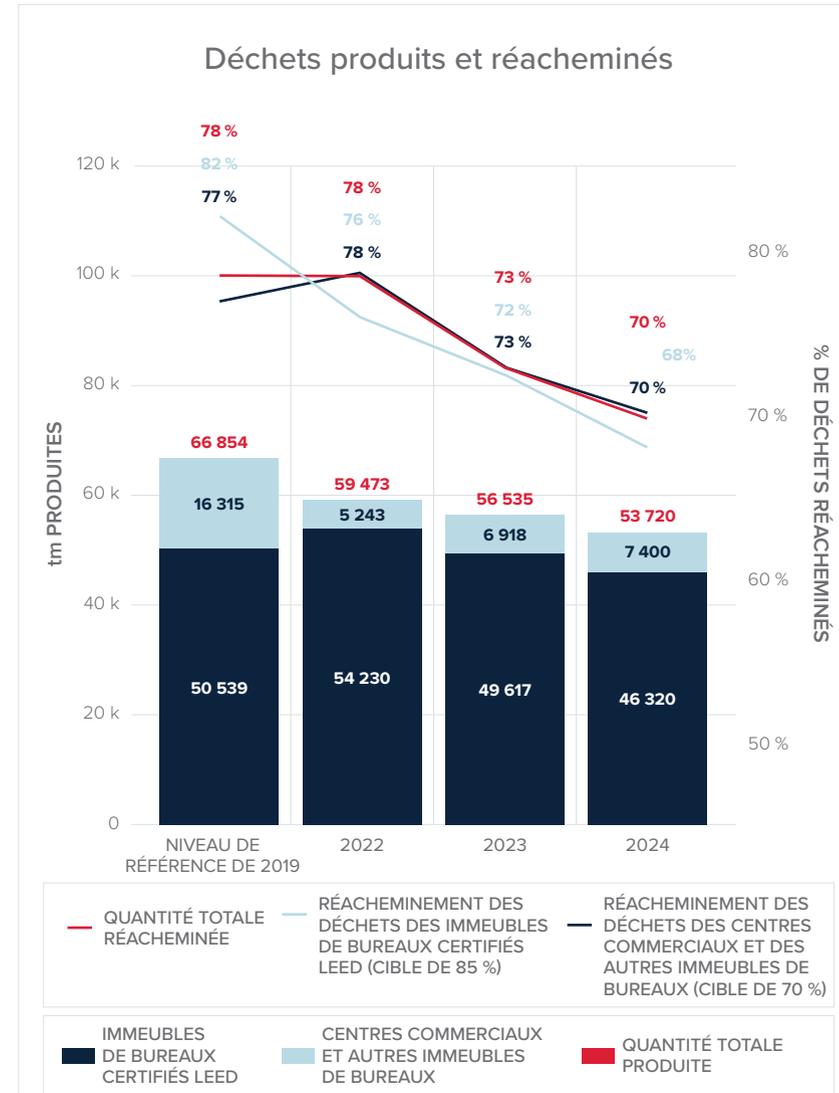
Les déchets sont une responsabilité partagée. Nos propres pratiques sont intégrées à notre [Programme Le Vert ça rapporte^{MD}](#), qui comprend des objectifs de gestion des déchets, une surveillance des données et les exigences des propriétés en ce qui concerne la formation adéquate du personnel de notre portefeuille sur les thèmes de l'affichage, du tri, du nettoyage et de l'entretien. Nous menons des vérifications liées aux déchets dans toutes nos propriétés, ce qui nous aide à évaluer l'efficacité de nos programmes de réacheminement des déchets et à déterminer les aspects à améliorer.

En 2024, nous n'avons pas atteint notre objectif de taux de réacheminement pour les immeubles de bureaux certifiés LEED. Les résultats de nos vérifications liées aux déchets ont révélé que des problèmes de contamination avaient contribué à la non-atteinte de cet objectif, des matières recyclables ayant été placées à tort dans des bacs de déchets destinés à l'enfouissement. Pour aider à améliorer cette situation à l'avenir, les équipes des propriétés de CF mettent l'accent sur la sensibilisation et l'éducation des locataires au sujet des pratiques d'élimination des déchets dans nos immeubles de bureaux certifiés LEED.

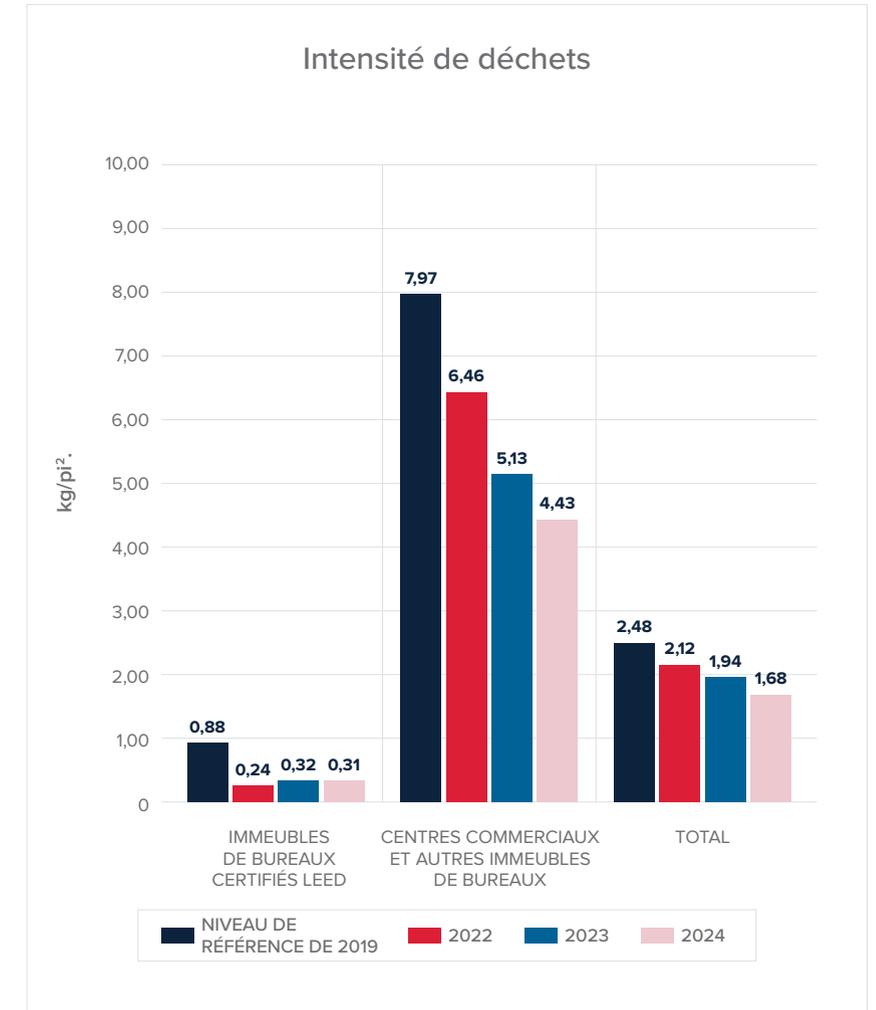
Nos objectifs en matière de gestion des déchets	Taux annuel de réacheminement de 85 % pour les bureaux certifiés LEED	Taux annuel de réacheminement de 70 % pour les centres commerciaux et les autres immeubles de bureaux
	Notre rendement	Taux de réacheminement de 68 % pour les bureaux certifiés LEED

Répercussions environnementales – rendement en matière de déchets

Voir l'[annexe A : données sur le rendement](#) pour obtenir des précisions complètes sur les limites des données et la méthodologie de calcul.



Les données sur les déchets pour 2023 ont été rajustées en raison d'erreurs dans l'application et la quantification des limites. Voir l'[annexe A : retraitement des données sur la performance](#) pour en savoir plus.



CF fait le suivi de la quantité totale de déchets produits dans ses propriétés et de la quantité de déchets que nous réacheminons hors des sites d'enfouissement grâce au recyclage, au compostage et à d'autres moyens afin d'améliorer notre efficacité opérationnelle et de réduire notre empreinte environnementale. En général, les centres commerciaux ont des taux de réacheminement plus faibles que le portefeuille des immeubles de bureaux en raison de combinaisons de matières différentes (p. ex., plus de matières organiques et d'emballages alimentaires dans les centres commerciaux, et plus de papeterie dans les bureaux). Les immeubles de bureaux ont affiché des taux de réacheminement plus faibles en raison de la réduction du nombre d'occupants après la pandémie de COVID-19.

ÉTUDE DE CAS :**Rénovation des toilettes de CF Masonville Place : un modèle de réacheminement des déchets de construction**

En 2024, CF Masonville Place a terminé la rénovation de son aire de restauration d'une valeur de plusieurs millions de dollars; ce projet comprenait de nouveaux luminaires, du mobilier, de l'équipement pour la zone d'accès réservé et des toilettes. Grâce à la mise en œuvre d'une stratégie de gestion et de réacheminement des déchets, 82 000 tonnes métriques de déchets de construction et de démolition ont été réacheminées hors des sites d'enfouissement¹⁷. La stratégie de gestion des déchets comprenait les éléments suivants :

Vérification des matériaux :

Le processus a commencé par une vérification des matériaux présents dans la rénovation afin de déterminer la quantité et le type de matériaux qui devraient être éliminés dans les sites d'enfouissement.

Programme de tri des déchets sur place :

Des zones/bacs clairement identifiés et une communication continue nous ont permis de nous assurer que les matériaux étaient triés dans les catégories désignées au point de production des déchets, y compris les matériaux de démolition mélangés, le béton et la maçonnerie, les tuiles, les appareils et l'équipement.

Partenariats de gestion des déchets :

L'équipe de projet de rénovation a collaboré avec des entreprises de gestion des déchets de construction spécialisées dans le réacheminement des déchets de construction. Ces

entreprises ont fourni des rapports détaillés sur les quantités et les types de matériaux détournés, ce qui a permis à CF Masonville Place d'évaluer les taux de réacheminement.

Suivi exhaustif et production de rapports détaillés :

Le suivi des quantités et des types de matières résiduelles réacheminées était essentiel à des fins de responsabilité et de démonstration des répercussions environnementales du projet.

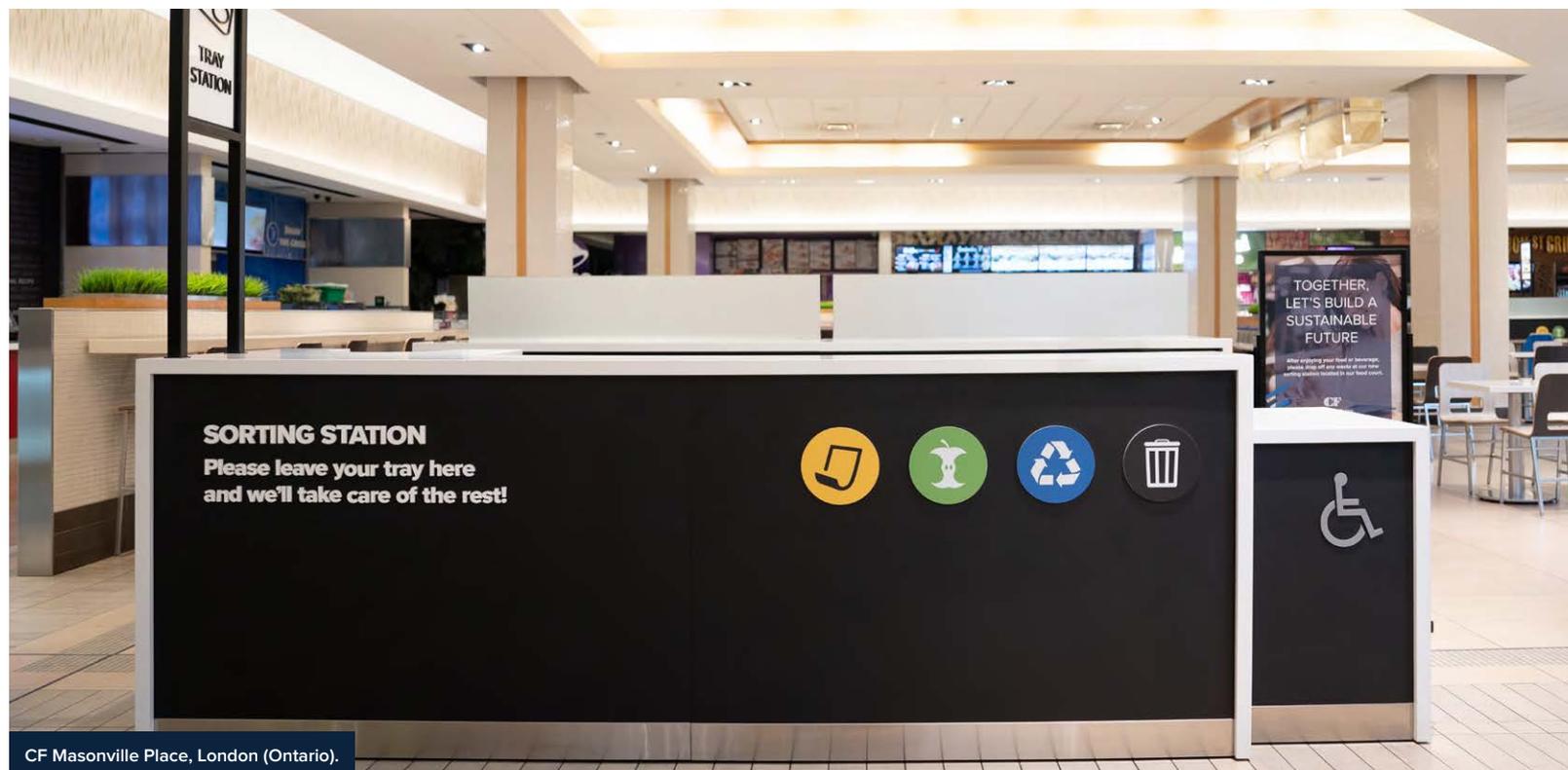
Formation et communication :

Une formation a été offerte aux équipes d'entrepreneurs qui ont pris part au projet, y compris des directives sur les pratiques appropriées de tri des déchets. Ces connaissances, renforcées par des affiches et des aides visuelles sur place, a permis de garantir que des techniques de tri appropriées soient utilisées.

¹⁷ Les activités de construction produisant plus de 15 000 tonnes métriques de déchets sont exclues des mesures opérationnelles de production de déchets de CF.



CF Masonville Place, London (Ontario).



CF Masonville Place, London (Ontario).

ÉTUDE DE CAS :

Soutenir la gestion des déchets dans les salles à manger à faible taux de déchets

En août 2024, dans le cadre d'un déploiement pluriannuel des centres commerciaux de CF partout au Canada, CF a lancé sa 9^e aire de restauration à faible taux de déchets à CF Markville Mall pour aider les clients à réduire les déchets envoyés vers les sites d'enfouissement. Dans les salles à manger à faible taux de déchets de CF, les clients apportent un plateau au poste de tri, où le personnel sépare les matières résiduelles post-consommation. Des composteurs sur place sont utilisés pour compresser les matières jusqu'à 80 % de leur poids et de leur volume, ce qui produit un terreau riche en éléments

nutritifs tout en réduisant les émissions et les déchets liés aux sites d'enfouissement.

Depuis la création du programme à CF Fairview Mall en février 2023, plus de deux millions de kilogrammes de déchets organiques ont été réacheminés hors des sites d'enfouissement, ce qui témoigne de l'engagement résolu de nos fournisseurs et de nos clients. CF continue de tirer parti des leçons apprises alors que nous mettons en œuvre le programme de réduction des déchets dans nos centres commerciaux partout au Canada.

ÉTUDE DE CAS :

Mobiliser nos locataires pour le Mois de l'économie circulaire

Pour souligner le Mois de l'économie circulaire, nous avons lancé le défi «Prendre conscience de ses déchets» afin d'encourager les locataires à nous faire part de leurs façons de réduire au minimum et de réutiliser les déchets et à courir la chance de gagner l'une des 10 cartes-cadeaux CF la carte SHOPPING!^{MD}. De plus, deux gagnants du grand prix ont reçu des composteurs de cuisine Lomi pour récompenser leurs efforts importants en matière de réduction des déchets. Ce défi a rejoint plus de 300 occupants, dont la moitié a fait part de leurs réflexions sur la façon de se soucier davantage des méthodes de production de déchets, de l'endroit où ces déchets sont acheminés, et de l'impact que chacun de nous peut avoir.



Développement durable

Les principes de développement durable sont des caractéristiques importantes dont nous tenons compte dans nos projets. Ils sont également conformes à nos objectifs en matière de résilience aux changements climatiques, de satisfaction accrue des locataires et de création de valeur à long terme pour nos actifs. CF concrétise sa raison d'être, qui consiste à *Transformer les communautés pour un vibrant avenir*, de plusieurs manières, dont le développement de ses propriétés; pour chaque projet de développement, nous examinons les possibilités d'intégrer des pratiques durables pour renforcer notre raison d'être.

Certifications d'immeubles verts pour les nouveaux développements

Les nouveaux développements suivants ont obtenu la certification LEED Platine, ce qui démontre notre engagement à l'égard des pratiques de conception et de développement durables.



- 160, rue Front
- 16, rue York

FAITS SAILLANTS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT :

Plus de 7 000

logements résidentiels locatifs dans la feuille de route de développement.

La plupart de nos projets de développement sont axés sur le transport en commun, et sont situés à proximité des réseaux de transport en commun.



CF Richmond Centre, Richmond (Colombie-Britannique).

ÉTUDE DE CAS :

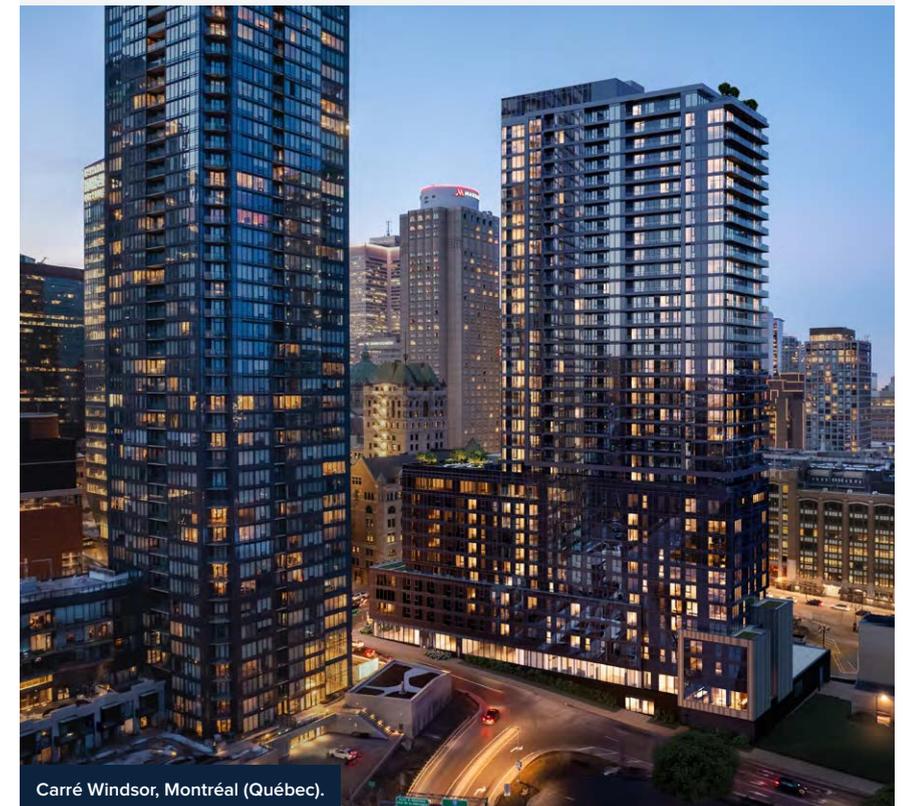
CF Richmond Centre : notre raison d'être dans la conception

L'un des principes clés de la création d'espaces bien ciblés consiste à miser sur une conception axée sur l'avenir afin de répondre aux exigences changeantes des villes canadiennes. Le développement en cours de CF Richmond Centre témoigne de notre approche qui consiste à investir dans nos actifs pour produire une nouvelle valeur et transformer les communautés de manière favorable. Le processus de réaménagement crée une communauté holistique d'espaces de vie, de centres commerciaux adaptés aux piétons, d'espaces verts publics, d'art public, de divertissement et de connectivité aux transports en commun. L'ajout de nouveaux espaces résidentiels répond à un besoin local important et soutient la durabilité environnementale par la création d'environnements urbains accessibles à pied. Cet ajout met en lumière notre conviction que la conception délibérée d'espaces pour servir les communautés, favoriser la durabilité et faciliter les liens humains est une partie importante de notre travail.

ÉTUDE DE CAS :

Cadillac Fairview construira des logements locatifs résidentiels au centre-ville de Montréal

En novembre 2023, Cadillac Fairview a révélé ses plans pour un projet de développement moderne à vocation mixte relié au transport en commun et conçu pour l'accès piétonnier au centre-ville de Montréal. Carré Windsor est la deuxième phase du programme résidentiel en expansion de CF, qui vise à fournir 7 000 logements locatifs dans 20 immeubles, démontrant ainsi le dévouement de l'entreprise à l'égard du développement résidentiel et de la création de communautés dynamiques partout au Canada.



Carré Windsor, Montréal (Québec).

Cadre de développement durable et à faibles émissions de carbone

Le cadre de développement durable et à faibles émissions de carbone de CF est un outil interne que nous utilisons pour élaborer nos projet et qui met en évidence les possibilités dont nous devons tenir compte en matière de développement durable et, dans la mesure du possible, que nos équipes de projets de développement doivent mettre en œuvre. Ce cadre est intégré dans les phases de planification, de conception, d'approvisionnement, de construction et après la construction de notre processus de développement et est supervisé par l'équipe de climat et développement durable. Nous décrivons certains aspects de notre cadre, que nous évaluons dans le tableau de droite.

Collaboration avec les partenaires de coentreprise

À titre de l'une des plus grandes entités immobilières en Amérique du Nord, nous nous efforçons d'accroître et de diversifier nos activités, ce qui nous donne l'occasion de travailler avec des partenaires qui partagent nos points de vue et sont, comme nous, engagés envers la durabilité. Chaque partenariat que nous établissons et chaque investissement que nous réalisons chez CF est guidé par notre raison d'être ainsi que par nos principes de gouvernance et de gestion des risques. Nous cherchons des partenaires qui partagent notre éthique, nos valeurs et notre engagement à améliorer les pratiques de développement durable comme l'accessibilité à pied, la connectivité par transport en commun et l'amélioration des espaces publics.

Cadre de développement durable et à faibles émissions de carbone

ÉTAPE DE DÉVELOPPEMENT :

Planification

FACTEURS LIÉS À LA DURABILITÉ :

- Connectivité au transport en commun et accessibilité à pied.
- Réduction des espaces de stationnement en surface fournis.

ÉTAPE DE DÉVELOPPEMENT :

Conception

FACTEURS LIÉS À LA DURABILITÉ :

- Systèmes d'énergie à faibles émissions de carbone et production d'énergie renouvelable.
- Possibilités de captage de la chaleur.
- Réutilisation des matériaux.

ÉTAPE DE DÉVELOPPEMENT :

Approvisionnement et construction

FACTEURS LIÉS À LA DURABILITÉ :

- Méthodes et équipement à faibles émissions de carbone.
- Facteur à prendre en considération : les fournisseurs locaux.
- Intégration de stratégies de réacheminement des déchets de construction.
- Réduction des répercussions sur les communautés pendant la construction.

ÉTAPE DE DÉVELOPPEMENT :

Après la construction

FACTEURS LIÉS À LA DURABILITÉ :

- Mise en service des systèmes de chauffage, ventilation et climatisation.
- Installation d'équipement de recharge pour véhicules électriques.



CF Sherway Gardens, Toronto (Ontario).

Certifications d'immeubles verts

La certification d'immeubles verts démontre notre transparence et notre responsabilité de démontrer à nos parties prenantes que nos propriétés sont conformes aux normes de construction établies et aux pratiques de pointe.

Pour nos employés, cette reconnaissance du secteur se traduit par une fierté pour ces réalisations, un engagement continu à respecter les normes et une harmonisation continue avec notre mission en matière de durabilité. Lors du lancement de la plateforme [Le Vert ça Rapporte^{MD}](#) en 2008, CF a défini comme objectif d'obtenir au moins une certification écologique dans chaque propriété de l'ensemble de son portefeuille. La plupart des propriétés ont atteint cet objectif, et bon nombre d'entre elles l'ont dépassé et ont obtenu plusieurs certifications, y compris les certifications LEED, WELL, BOMA BEST, Energy Star et Norme du bâtiment à carbone zéro. CF continue d'examiner de nouvelles certifications d'immeubles verts, ce qui met en lumière les efforts que nous déployons continuellement pour améliorer les initiatives de durabilité dans nos propriétés et répondre aux demandes des locataires.

Vous trouverez d'autres certifications d'immeubles dans les sections [Le bien-être dans l'environnement bâti](#) et [Accessibilité](#).

Rendement lié aux certifications d'immeubles vert¹⁸

94 %

des propriétés de CF ont obtenu une certification d'immeubles vert.

12

propriétés possédant la certification Norme du bâtiment à carbone zéro.

45

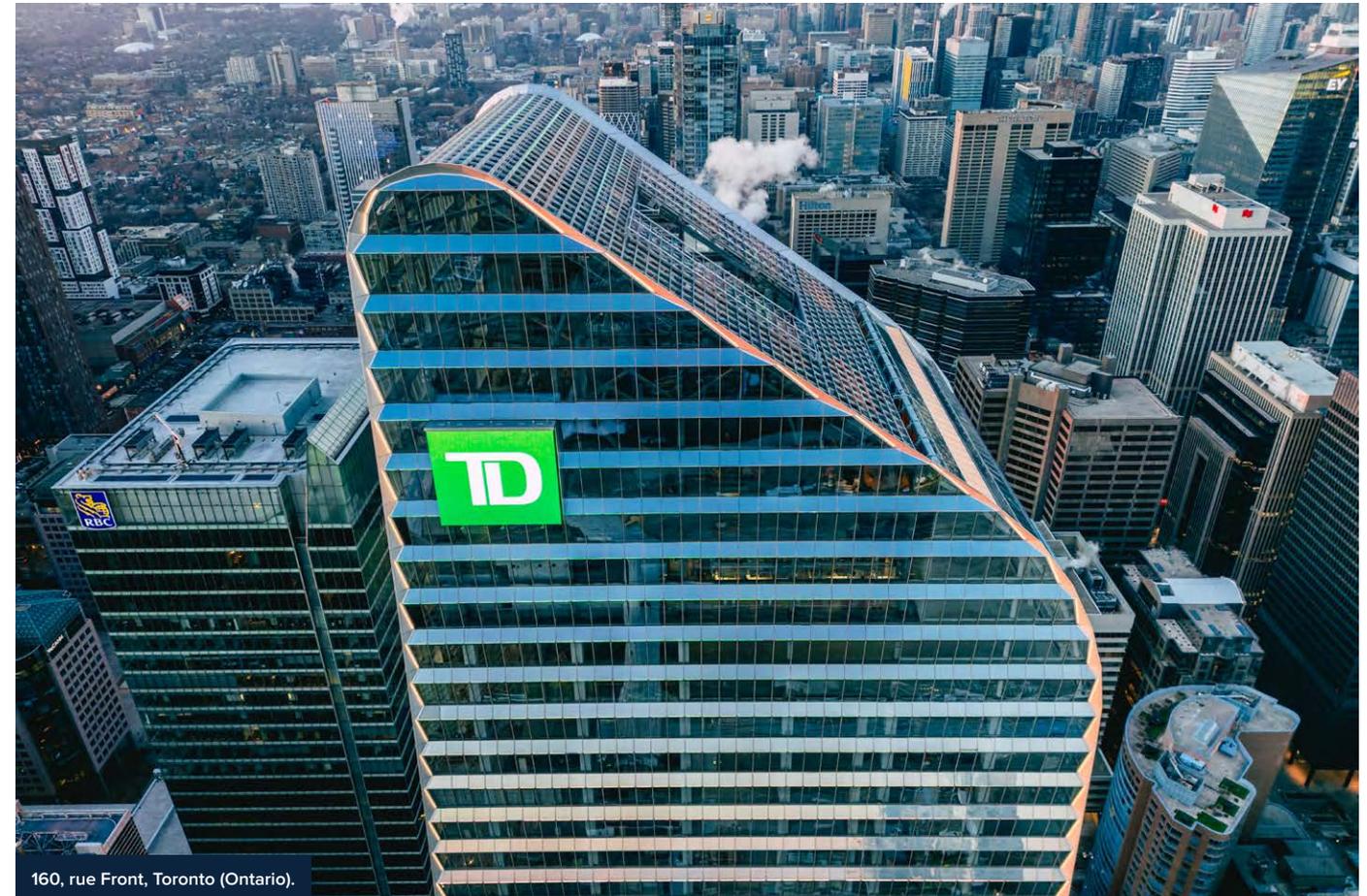
propriétés certifiées BOMA BEST.

33

propriétés certifiées LEED.

10

propriétés certifiées Energy Star.



160, rue Front, Toronto (Ontario).

ÉTUDE DE CAS :

Obtention de la certification LEED Platine au 160, rue Front

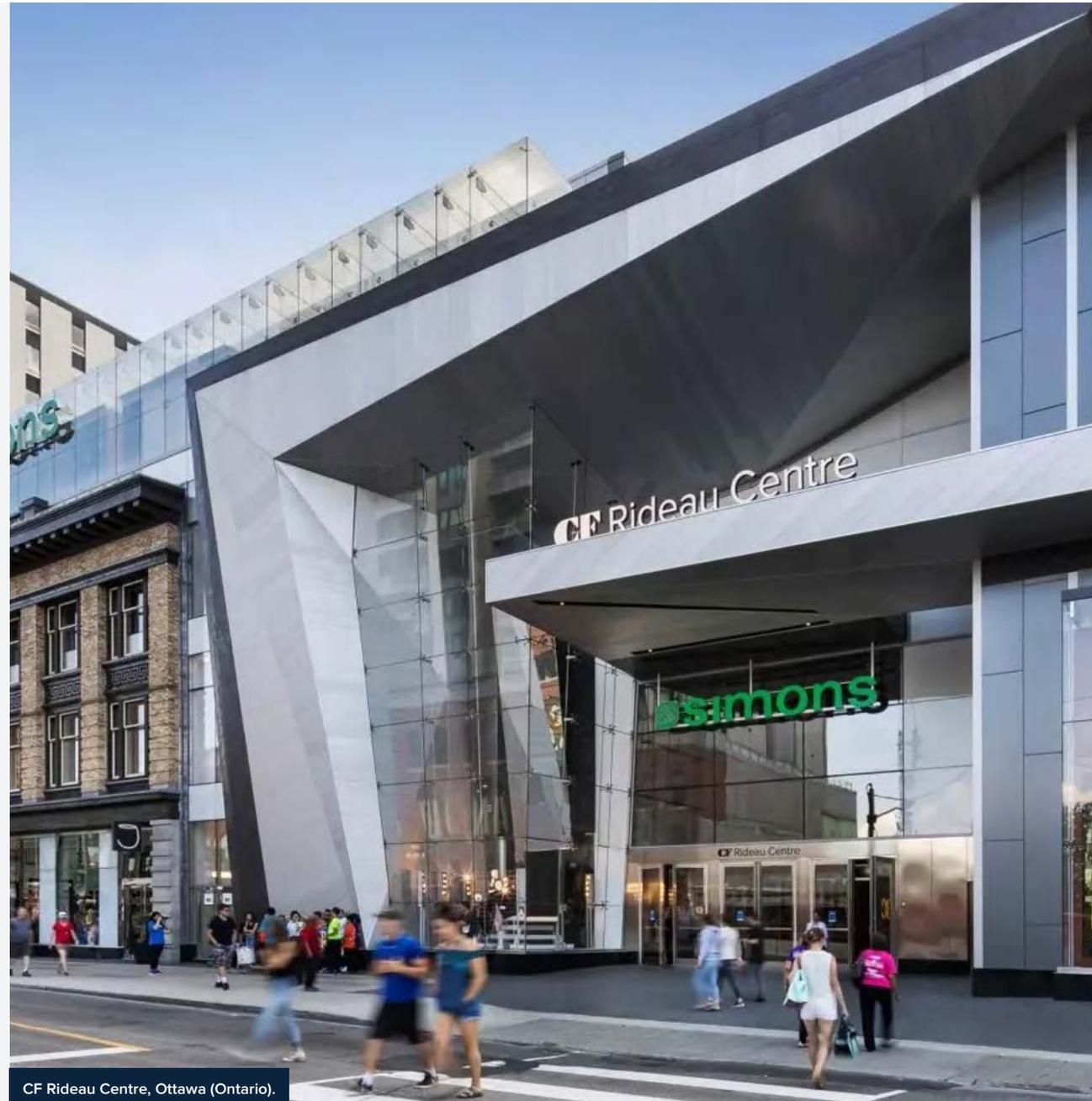
Au début de 2024, CF a terminé l'aménagement de sa plus récente tour de bureaux, atteignant la certification LEED Platine, le niveau de certification LEED le plus élevé pour les immeubles verts. Le bâtiment utilise le système de refroidissement par eaux lacustres profondes à faibles émissions de carbone d'Enwave, est doté d'un système de récupération de l'eau de pluie et a préservé la façade patrimoniale de l'immeuble de 117 ans qui était auparavant situé sur le site. Il compte également 11 bornes de recharge pour véhicules électriques et 495 espaces de stationnements de vélos, ainsi que des installations de fin de parcours à vélo pour favoriser le transport durable.

¹⁸ Les pourcentages sont calculés en fonction de la superficie brute.

ÉTUDE DE CAS :**Première certification BOMA 4.0 Or de CF à CF Rideau Centre**

En décembre 2024, CF Rideau Centre a obtenu la première certification BOMA 4.0 Or de CF. Gérée par la Building Owners and Managers Association of Canada (BOMA Canada), cette certification reconnaît l'engagement du centre commercial à l'égard du rendement environnemental et durable de ses bâtiments dans des domaines comme la décarbonisation, la qualité de l'air, l'accessibilité et la santé des occupants. Pour obtenir la certification Or, il faut démontrer que les pratiques exemplaires énoncées dans le questionnaire BOMA BEST de plus de 100 critères ont été respectées, et obtenir une note de 80 % à 89 %.

Cette réalisation est le fruit du dévouement et de la collaboration de l'équipe de CF Rideau Centre, qui, grâce à son travail assidu, a permis de surveiller et de réduire l'utilisation des ressources, de faire un suivi des données sur le rendement et d'améliorer les initiatives visant à favoriser la diversité et les liens avec la communauté.



CF Rideau Centre, Ottawa (Ontario).

**ÉTUDE DE CAS :****CF remporte le prix du 10^e anniversaire d'Energy Star**

Energy Star est depuis longtemps la norme du secteur nord-américain de la construction commerciale en ce qui a trait à l'évaluation du rendement énergétique. Dans le cadre de la célébration du 10^e anniversaire d'Energy Star au Canada, CF a été récompensée pour le fait de détenir plus de 10 propriétés certifiées Energy Star, ce qui témoigne de notre engagement de longue date en matière de gestion et de conservation de l'énergie.

Regard vers l'avenir

En 2025, CF continue de faire progresser son programme de durabilité environnementale à l'échelle de ses propriétés et de son portefeuille.

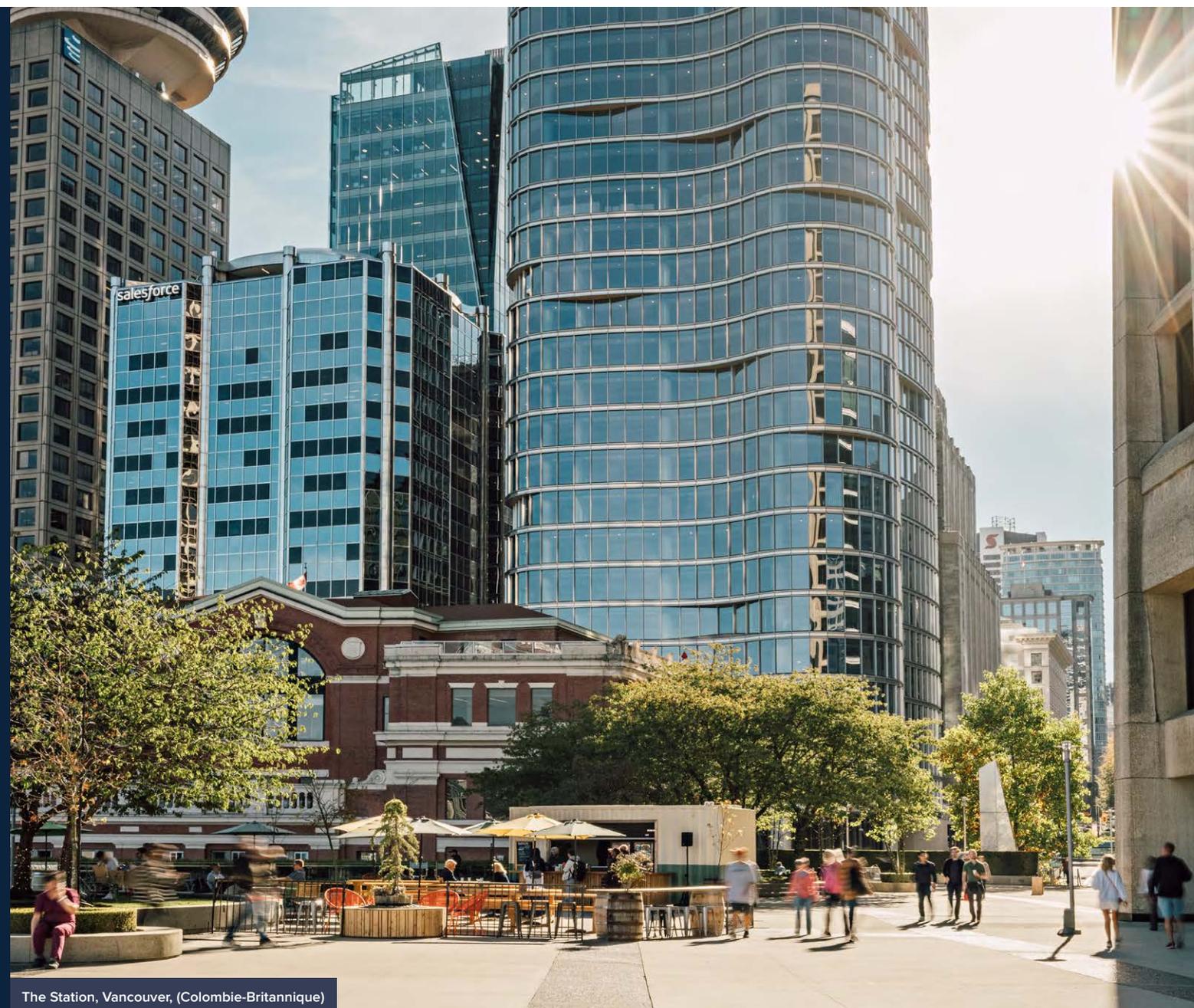
Nous mettons à jour notre programme **Le Vert ça Rapporte^{MD}** pour la période allant de 2026 à 2028 afin d'actualiser les objectifs, les processus de données et les pratiques en matière d'énergie, d'émissions, d'eau et de déchets. Nous sommes déterminés à atteindre nos objectifs environnementaux et à soutenir les objectifs de durabilité de nos parties prenantes.

Nos priorités à l'échelle des propriétés comprennent ce qui suit :

- Effectuer des analyses comparatives et établir des objectifs d'émissions et de consommation d'énergie à l'échelle des propriétés.
- Électrifier nos actifs pour réduire la consommation de gaz naturel.
- Élargir la production d'énergie renouvelable, dans la mesure du possible.
- Améliorer l'efficacité énergétique et intégrer de nouvelles technologies afin d'optimiser continuellement l'exploitation des immeubles.
- Améliorer la résilience des propriétés aux risques physiques et aux risques transition liés au climat.

Nos priorités à l'échelle du portefeuille comprennent ce qui suit :

- Gérer et faire évoluer les objectifs de réduction des émissions de portées 1 et 2 et les harmoniser avec les cadres du secteur.
- Améliorer notre approche relative aux émissions de portée 3 et notre stratégie de résilience aux changements climatiques.
- Nous préparer en fonction des normes de communication de l'information liée au climat.



The Station, Vancouver, (Colombie-Britannique)

Social

CF



CF Markville, Markham (Ontario).



Aperçu

CF est fière de créer des destinations dynamiques où les Canadiens vivent, travaillent, magasinent et se rassemblent. Nous nous efforçons de cultiver des espaces et des expériences novateurs qui favorisent un sentiment d'appartenance pour nos employés, nos locataires, nos occupants, nos clients et les communautés que nous servons.

Notre réussite repose sur nos employés, qui incarnent nos valeurs pour concrétiser notre raison d'être au quotidien. En tirant parti de notre [culture UnCF](#) dans tout ce que nous faisons, nous continuons de déployer des efforts importants pour soutenir la mobilisation des employés au moyen d'initiatives d'inclusion et de diversité, en mettant continuellement l'accent sur le bien-être des employés et en créant des occasions d'apprentissage et de perfectionnement qui créent un milieu de travail solide.

Nous sommes des bâtisseurs de relations et avons à cœur de comprendre les besoins de nos clients. Notre équipe se réjouit à l'idée de trouver des occasions d'améliorer l'expérience des occupants dans nos propriétés et de faire équipe avec nos locataires pour stimuler la croissance.

CF s'engage à avoir une incidence positive à long terme sur les communautés dans lesquelles elle exerce ses activités en soutenant les gens, les entreprises et les organismes de bienfaisance de façon significative.



SECTIONS

31 Nos employés et notre culture UnCF

- Mobilisation des employés
- Inclusion et diversité
- Bien-être des employés
- Perfectionnement de nos employés et soutien

38 Satisfaction de la clientèle

39 Philanthropie et bénévolat

42 Le bien-être dans l'environnement bâti

44 Santé et sécurité

45 Accessibilité

47 Regard vers l'avenir

Nos employés et notre culture UnCF

Nos employés sont au cœur de notre raison d’être, qui consiste à *transformer les communautés pour un vibrant avenir*. Elles donnent vie à nos valeurs grâce à des comportements quotidiens dans nos propriétés et les communautés où nous sommes présents.

Les valeurs de CF reflètent les croyances communes qui orientent nos actions et définissent notre culture UnCF. Nous avons défini nos valeurs dans le cadre d’un processus collaboratif qui a mobilisé des centaines d’employés de partout dans l’entreprise. Ces valeurs sont intégrées à tous les aspects du perfectionnement et de la culture de nos employés – qu’il s’agisse d’évaluations du rendement, de reconnaissance, d’outils d’évaluation du leadership, de perfectionnement des gestionnaires et de recrutement – et elles sont incarnées au quotidien.

CF investit depuis longtemps dans ses employés et dans sa culture UnCF pour faire progresser sa stratégie et son rendement. Cela comprend des investissements dans les domaines suivants :



Mobilisation des employés



Inclusion et diversité



Bien-être des employés



Perfectionnement des employés

Nos réalisations :

- Nomination au palmarès Canada’s Most Admired Corporate Cultures, depuis 2016
- Nomination au palmarès des Meilleurs employeurs du Grand Toronto, depuis 2016
- Employeurs les plus respectueux de l’environnement au Canada, pour la huitième fois
- Première tranche de 25 % du palmarès de la main-d’œuvre la plus mobilisée à l’échelle mondiale, évaluée en fonction de la norme de référence mondiale de Qualtrics



Notre raison d’être

La raison de notre existence :

Transformer les communautés pour un vibrant avenir

Valeurs de CF

Nos croyances communes qui orientent nos comportements et façonnent la culture :

Viser plus haut

Nous nous efforçons de dépasser les attentes.

Privilégier le changement

Nous favorisons le changement, nous nous y adaptons et nous en tirons des apprentissages.

Reconnaître notre expertise

Nous nous donnons les moyens d’agir et nous aidons les uns les autres à le faire.

Mener chaque interaction avec empathie

Nous tenons compte des besoins d’autrui de façon objective.

Collaborer efficacement

Nous rassemblons les bonnes personnes pour obtenir les bons résultats.

Mobilisation des employés

Nous considérons les employés et la culture comme un avantage concurrentiel chez CF. L'une de nos mesures clés est la mobilisation des employés.

Nous croyons qu'un effectif mobilisé améliore notre rendement et notre productivité collectifs. La mobilisation de nos employés nous aide également à répondre aux besoins et à assurer l'inclusion de notre personnel diversifié à tous les niveaux.

Pour surveiller le rendement et soutenir l'amélioration continue, nous avons établi des objectifs clairs, en ayant comme référence le quart supérieur des entreprises dans le monde. Pour atteindre et maintenir ces objectifs, nous avons défini des domaines d'intérêt ciblés et élaboré une feuille de route pour appuyer des processus équitables et des expériences inclusives. Ces initiatives répondent aux besoins de notre personnel diversifié à tous les niveaux de l'organisation tout en améliorant notre rendement et notre productivité collectifs.

Les comportements associés aux valeurs clés qui renforcent l'inclusion chez CF comprennent les suivants : accueillir les points de vue diversifiés; mener des conversations ouvertes et franches; reconnaître les employés et célébrer leurs réalisations; établir des relations et des liens réciproques; et offrir de l'encadrement et du perfectionnement.

PLEINS FEUX SUR :

Sondage auprès des employés

Nous comparons les mesures de mobilisation, d'inclusion et de bien-être avec nos engagements dans le cadre de notre sondage annuel sur la mobilisation des employés et de deux sondages éclair.

- Quatre-vingt-quatorze pour cent (94 %) des employés ont répondu au sondage annuel.
- Les résultats en matière de mobilisation et d'inclusion sont comparés à la norme mondiale de Qualtrics, un indice de référence externe en matière de culture calculé en fonction de 600 entreprises mondiales ayant des marques solides et positives.
- CF définit des domaines ciblés à l'échelle de l'entreprise en fonction des résultats du sondage. Les gestionnaires de personnels sont responsables des comptes rendus et plans d'action.



CF Carrefour Laval, Laval (Québec).

Inclusion et diversité

Chez CF, nos employés constituent notre avantage concurrentiel et notre force.

L'inclusion et la diversité sont essentielles pour soutenir nos employés, faire évoluer notre culture et attirer, développer et fidéliser les meilleurs talents. Nous apprenons toujours de nos employés et de nos communautés pour faire évoluer notre approche, qui est ancrée dans les valeurs de CF et fondée sur des données.

Nous façonnons et gardons en place une culture UnCF inclusive et un personnel diversifié grâce à des expériences inclusives et à des pratiques équitables qui renforcent notre raison d'être et nos valeurs. Nous déployons un éventail de politiques, de pratiques et de programmes d'apprentissage et de perfectionnement pour continuer d'intégrer des principes qui favorisent un environnement inclusif et un personnel diversifié.



CF Fairview Mall, Toronto (Ontario).

Notre réalisation

82 %

Pointage global d'inclusion, évalué en fonction de la norme de référence mondiale de Qualtrics.

Nos croyances au sujet de l'inclusion et de la diversité

- L'inclusion et la diversité sont ancrées dans nos valeurs et soutiennent notre stratégie.
- Chaque employé contribue de façon unique à la diversité de CF.
- Lorsque nous mettons l'accent sur l'inclusion, nous voyons la diversité.
- Les données sont essentielles pour guider nos actions.
- Notre parcours est inclusif; il mobilise tous les employés et décourage l'exclusion.

Nos définitions

Inclusion :

Être libre d'être soi-même au travail, en toute confiance, et se sentir habilité à changer les choses.

Diversité :

Tout ce qui nous distingue les uns des autres, y compris nos expériences et nos caractéristiques uniques, qu'elles soient visibles ou non. La représentation, qui renvoie aux différences que nous pouvons voir et compter, est une composante de la diversité.



CF Masonville, London (Ontario).

PLEINS FEUX SUR :

Équipe consultative pour la conception inclusive

Nous savons que les expériences de nos employés sont uniques et englobent une multitude de caractéristiques personnelles et professionnelles diversifiées. De par son approche visant à soutenir un milieu de travail inclusif, CF fait appel à divers points de vue dans le cadre de son travail. C'est pourquoi nous avons créé l'équipe consultative pour la conception inclusive, un groupe d'employés diversifiés sur les plans personnel et professionnel dont la raison d'être est de fournir des points de vue et des commentaires précieux qui contribuent à façonner les initiatives et les activités de conception ayant une incidence sur l'expérience employé de CF et encourager la mobilisation. Ce faisant, l'équipe consultative aide à rendre l'expérience employé plus inclusive dès sa conception.

Parmi les initiatives de l'équipe consultative entreprises en 2024, mentionnons la conception des tournées de l'équipe de direction, l'accueil et l'intégration des employés et le déploiement de la stratégie d'entreprise de CF auprès des employés.

PLEINS FEUX SUR :

Nos partenaires en matière d'inclusion

CF s'associe à de nombreuses organisations pour appuyer ses objectifs en matière d'inclusion et de diversité :



Ascend Canada

Ascend Canada a été fondée en 2012 pour améliorer la présence, la visibilité et l'influence des chefs d'entreprise d'origine panasiatique d'aujourd'hui et de demain. À titre d'entreprise partenaire, CF soutient les objectifs d'Ascend Canada visant à développer le plein potentiel de ses membres en offrant des programmes et des événements offrant qui inspirent tout en les éduquant.



Commercial Real Estate Women (CREW) Network

CF est partenaire du Commercial Real Estate Women (CREW) Network et société commanditaire de CREW Toronto, auquel nous accordons des fonds pour permettre la création de programmes destinés à donner aux femmes les moyens d'exceller, d'influencer et de diriger tout au long de leur carrière dans le secteur de l'immobilier commercial. Bon nombre de nos employés sont également membres de CREW et représentent les villes de Vancouver, Calgary, Toronto et Montréal.



Centre canadien pour la diversité et l'inclusion (CCDI)

Nous sommes fiers de notre partenariat avec le CCDI, un organisme de bienfaisance national qui aide les organisations à améliorer l'inclusion, à être exemptes de préjugés et de discrimination, et à susciter la sensibilisation, le dialogue et les gestes concrets pour que les gens considèrent la diversité comme un atout. Grâce à notre adhésion au CCDI, tous les employés de CF ont accès aux webinaires de formation du Centre et à une vaste bibliothèque de ressources dans les deux langues officielles.



Fierté au travail Canada

Notre partenariat avec Fierté au travail Canada découle de notre croyance commune que chaque personne devrait pouvoir réaliser son plein potentiel au travail, sans égard à son expression de genre, à son identité de genre et à son orientation sexuelle. En tant que membre de Fierté du travail Canada, nous avons droit à une série de ressources d'apprentissage et d'événements de formation, et nous faisons partie d'un réseau national d'organisations qui cherchent à partager les bonnes pratiques en matière d'inclusion.

Bien-être des employés

Pour assurer un vibrant avenir, il faut adopter des habitudes saines dès aujourd’hui. Chez CF, nous adoptons une vision globale du bien-être des employés dans l’ensemble de nos pratiques liées aux employés et à la culture et nous tenons compte de quatre dimensions de la santé : la santé mentale, la santé sociale, la santé physique et la santé financière.

Notre indice de bien-être des employés et les comportements connexes sont mesurés au moyen des sondages sur la mobilisation des employés de CF (sondage annuel et sondages éclair). Les sujets abordés comprennent le bien-être général, les niveaux de stress, le soutien à la gestion du travail et de la vie personnelle, les relations axées sur la confiance et l’accès à du soutien en matière de bien-être.

Le régime d’avantages sociaux de CF est conçu pour être équitable à tous les niveaux de l’organisation et tient compte de l’adoption, des tendances, des coûts généraux des programmes et des besoins de notre personnel diversifié. Il est revu chaque année par un consultant externe objectif. Pour l’avenir, nous sommes ravis d’ajouter

la fécondité, la grossesse pour autrui et l’adoption à notre régime en 2025 pour aider nos employés à faire croître leur famille.

Nous voulons voir nos employés s’épanouir, ce qui signifie qu’il est essentiel d’encourager le mieux-être au quotidien. Nous créons des communications et des expériences qui favorisent le bien-être tout au long de l’année grâce à notre programme Ensemble pour le bien-être. En 2024, nous avons fait la promotion du bien-être au travail pendant le lundi de la déprime, la Semaine de la santé mentale, le Mois de la littératie financière et notre campagne « 25 façons de gagner grâce au mieux-être » pendant la période des Fêtes de décembre, qui comprenait des conseils et des prix quotidiens.



Notre définition

Bien-être :

Vivre et travailler de façon saine; comprend notre bien-être physique, mental, social et financier.

Notre réalisation

L’indice de bien-être des employés de CF a été supérieur à notre engagement cible.



Perfectionnement de nos employés et soutien

CF s’engage à soutenir la croissance et le perfectionnement professionnels de ses employés à tous les niveaux de l’organisation au moyen d’expériences de travail pertinentes, d’encadrement et de possibilités de perfectionnement professionnel.

Notre programme Bâtir des leaders de CF s’inscrit dans notre raison d’être et nos valeurs et est l’une des façons dont nous respectons notre engagement envers les employés, qui consiste à fournir les ressources et le soutien nécessaires pour leur permettre d’exceller au travail et faire progresser leur carrière.

Le perfectionnement professionnel est une pratique continue chez CF; elle est soutenue par de l’encadrement en cours d’emploi, des affectations enrichies, des cours de formation officielle et des expériences qui mettent les employés au défi et favorisent leur apprentissage et leur épanouissement. En plus des programmes et des ressources que nous fournissons, les employés à temps partiel et à temps plein de CF¹⁹ sont admissibles à un remboursement annuel des frais de scolarité jusqu’à concurrence de 2 500 \$ par année pour favoriser leur perfectionnement et leur apprentissage.

Nos progrès se reflètent dans nos sondages annuels sur la mobilisation des employés, dans lesquels les membres de l’équipe nous font part de leurs commentaires sur leur expérience en matière d’encadrement et de perfectionnement. Nous présentons ci-dessous nos réalisations dans ce domaine.

Nos réalisations

85 %

des employés effectuent des entretiens de suivi réguliers avec leurs superviseurs pour discuter d’encadrement, de rendement et de perfectionnement.

82 %

des employés sont d’accord pour affirmer que l’encadrement et les commentaires que leur fournissent leurs superviseurs favorisent leur épanouissement personnel.

PLEINS FEUX SUR :

Programme Bâtir des leaders

Le programme Bâtir des leaders de CF est notre programme de perfectionnement des compétences en leadership, qui comprend plus de 40 ateliers et possibilités d’apprentissage personnalisés créés par CF et vise à soutenir nos employés dans leur perfectionnement et leur croissance professionnels. Au fil du temps, nous avons étendu ce programme pour y inclure une série complète de ressources en libre-service :

Carrefour de l’apprentissage

Catalogue des ressources de CF et formation sur demande

- Boussole Carrière CF et parcours d’apprentissage permettant de s’y retrouver dans les objectifs de carrière.
- Trousses d’outils pour enchâsser les valeurs de CF dans des pratiques de gestion des ressources humaines comme le recrutement, l’accueil et l’intégration et l’encadrement.
- Ressources sur mesure qui soutiennent l’inclusion et la diversité dans les activités quotidiennes.
- Accès à LinkedIn Learning en tout temps.

Ateliers

Conçus pour soutenir la croissance et le perfectionnement à chaque étape de la carrière d’un employé, les ateliers se veulent une combinaison de points de vue internes et d’animation par des experts externes sur des sujets harmonisés avec les priorités de CF en matière de ressources humaines, comme le leadership inclusif, les compétences d’encadrement efficaces et la santé mentale.

Laboratoires sur les valeurs

Ces laboratoires ont donné lieu à des conversations avec des pairs pour favoriser les liens et laisser une place aux réflexions personnelles sur des sujets qui s’inscrivent dans les valeurs de CF, notamment assumer la responsabilité de sa propre carrière, collaborer efficacement et privilégier le changement.

¹⁹ Employés qui travaillent 20 heures ou plus par semaine.

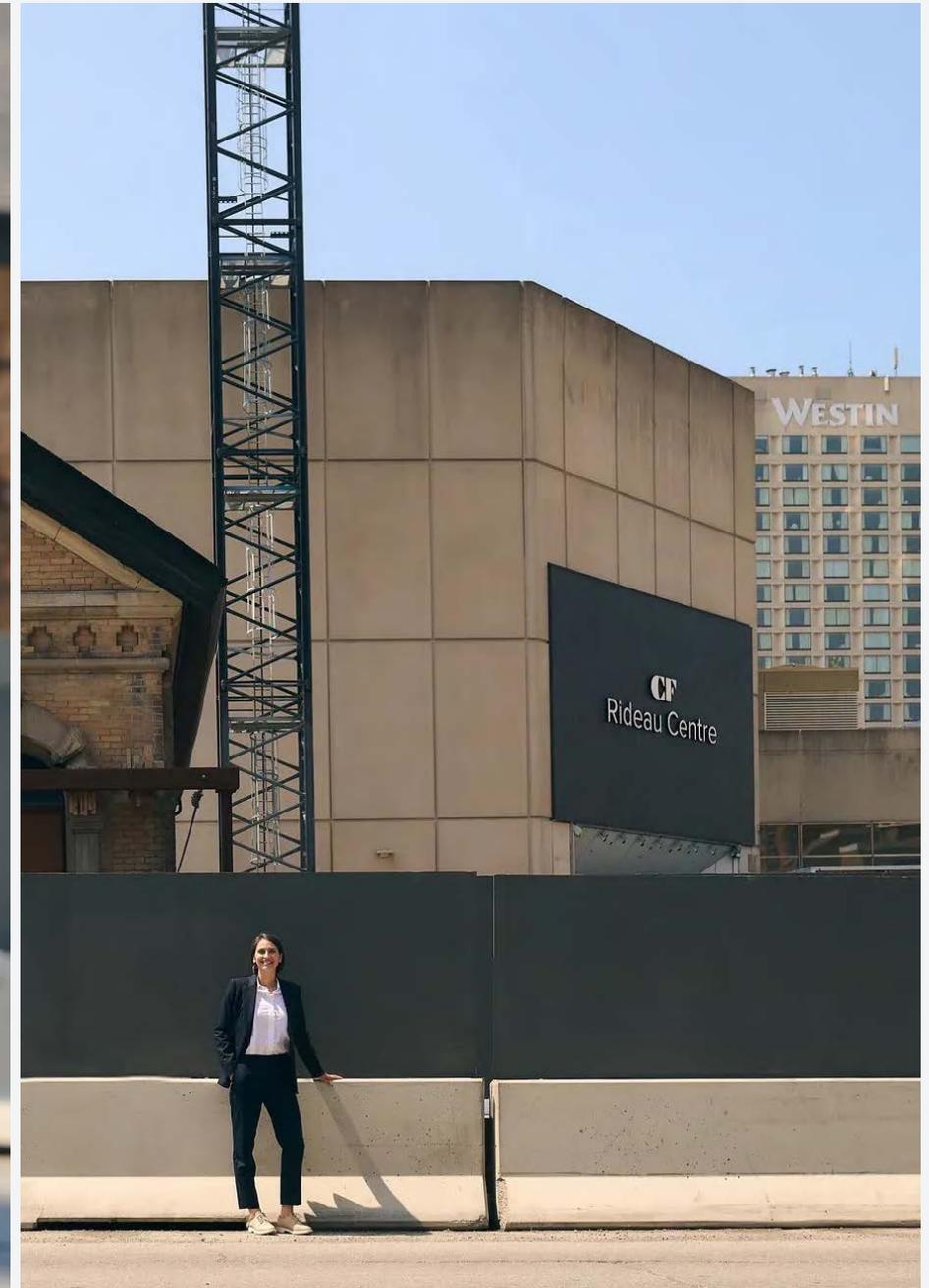
PLEINS FEUX SUR :

Bâtir une nouvelle ère résidentielle chez CF grâce à la collaboration

Un exemple de la façon dont CF soutient le perfectionnement des employés et la collaboration tout en étant guidée par sa raison d'être, qui consiste à *transformer les communautés pour un vibrant avenir*, c'est le développement de Rideau Registry à Ottawa. Conjuguant de façon unique progrès et préservation, ce projet tire parti de l'expertise poussée de CF en matière d'immobilier et de sa collaboration avec des experts en la matière pour ajouter 288 logements locatifs adjacents à CF Rideau Centre, tout en préservant et en intégrant le Bureau d'enregistrement d'Ottawa, qui date de 149 ans.

À titre de directrice de la gestion de projets qui supervise ce développement novateur, Anne-Christine Voicu joue un rôle de premier plan pour soutenir notre équipe interdisciplinaire. Elle nous fait part de ses réflexions sur la façon d'incarner les valeurs de CF en collaborant efficacement et en privilégiant le changement :

« J'ai appris à gérer des projets, à superviser des gestionnaires de la construction et à poser les bonnes questions pour obtenir des réponses pertinentes », affirme-t-elle, en expliquant qu'elle a appris énormément de ses collègues de CF. « La capacité de participer à la transformation des villes et des communautés est l'un des éléments les plus gratifiants du travail chez CF » déclare-t-elle. « J'adore le fait que tout le monde chez CF soit amical, accueillant et compétent dans son domaine d'expertise, ce qui permet aux employés d'apporter leur contribution dans le cadre de leur rôle. »



Satisfaction de la clientèle

Nous comprenons que nos centres commerciaux, nos tours de bureaux et nos propriétés à vocation mixte sont plus que de simples immeubles : ce sont les endroits où de nombreux Canadiens vivent, se rassemblent, magasinent et travaillent. Chez CF, nous reconnaissons notre rôle au sein de ces communautés et consultons nos clients, locataires, occupants et invités pour comprendre leur expérience dans nos propriétés.

La surveillance et l'amélioration de la satisfaction des clients et des locataires sont essentielles à notre réussite et à notre croissance future. La satisfaction de la clientèle et des locataires se traduit par des taux de rétention et d'occupation plus élevés, gages d'une stabilité et d'une croissance des revenus provenant de nos propriétés. Cette particularité crée un cycle où nous pouvons réinvestir dans nos propriétés et améliorer la valeur qu'elles produisent pour nos parties prenantes.

Nous avons un ensemble de programmes conçus pour comprendre nos clients et leurs besoins. Nous recueillons des commentaires et des idées formels au moyen de sondages, d'entrevues, de plateformes en ligne et d'analyses de données. CF accorde la priorité à la compréhension des besoins de ses clients et à leur satisfaction, notamment en ce qui concerne la location, les finances, l'exploitation, le marketing, la durabilité et la gestion immobilière.

Nous améliorons l'expérience en personne dans nos immeubles de bureaux grâce à des programmes et à des commodités axés sur le mieux-être, la durabilité et les liens humains, notamment :

Espaces verts et biodiversité

Bon nombre de nos propriétés ont des toits verts, des jardins urbains et des ruches sur le toit qui renforcent notre contribution à la biodiversité urbaine tout en enrichissant l'expérience des locataires.

Nettoyage non dangereux

100 % de nos propriétés ont des politiques de nettoyage axées sur la réduction de l'exposition potentielle à des produits chimiques nocifs et sur l'amélioration de la qualité de l'air intérieur, tout en veillant à ce que les espaces continuent de respecter nos normes de propreté.

Programmes de mobilisation des occupants

Plusieurs de nos propriétés ont des conseils écologiques de locataires au sein desquels des représentants des locataires renforcent la sensibilisation aux caractéristiques et pratiques exemplaires en matière de durabilité des immeubles et fournissent des commentaires au nom de l'ensemble des occupants pour améliorer le confort des immeubles.

Transport durable

Toutes nos propriétés sont dotées de bornes de recharge pour véhicules électriques et de supports à vélos et sont reliées aux réseaux de transport en commun pour faciliter les déplacements à faibles émissions de carbone. Afin d'améliorer le confort des travailleurs en déplacement entre leur domicile et leur lieu de travail, nous continuons de bonifier nos installations de fin de trajet, y compris des casiers, des douches et des vestiaires.

Expériences et activités

Que ce soit en participant à des installations artistiques, en visitant des amis à quatre pattes ou en nous réunissant pour célébrer les fêtes de différentes façons, nous sommes ravis de nous associer à nos clients, à nos locataires et à nos organismes communautaires pour offrir des expériences en personne qui laissent une impression durable.



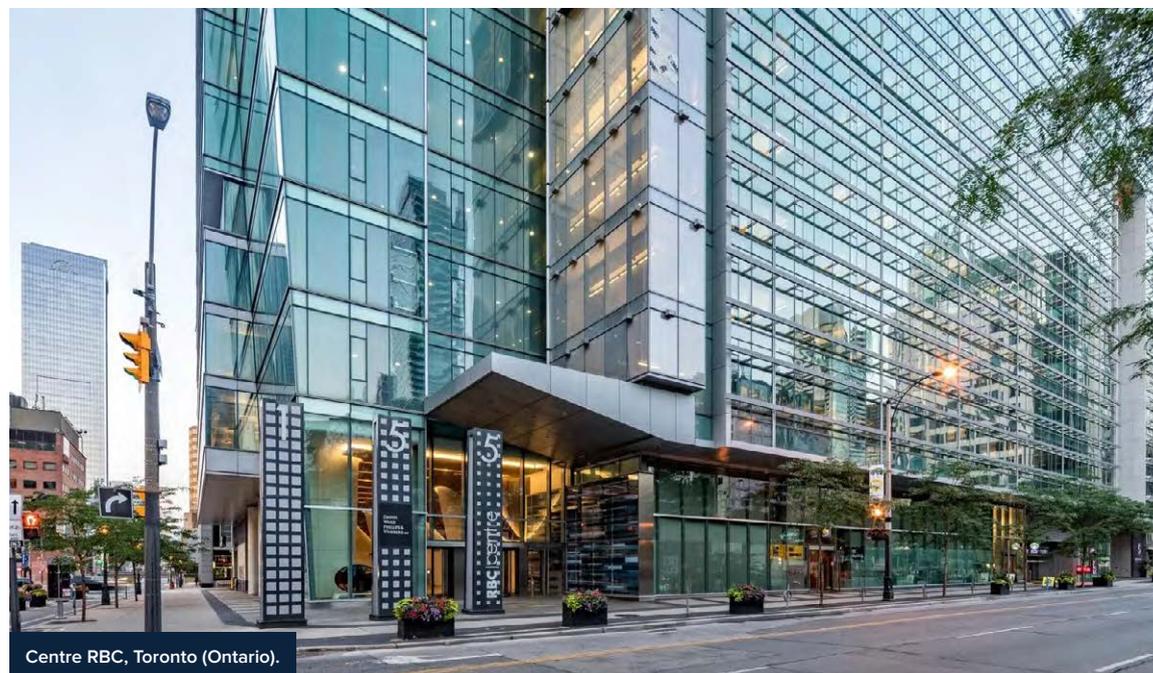
Nos réalisations

80 %

Le taux de satisfaction global à l'égard de l'expérience et le taux de satisfaction des clients âgés ont invariablement atteint ou dépassé 80 % au cours des trois dernières années.

50 %

Les propriétés de CF représentent plus de la moitié des centres commerciaux les plus performants du Canada, occupant six des dix premières places dans le classement annuel des centres commerciaux canadiens du Conseil international des centres commerciaux en 2024.



Centre RBC, Toronto (Ontario).

ÉTUDE DE CAS :

Centre RBC : Travailler ensemble en faveur de la décarbonisation

L'approche de CF en matière d'établissement de relations comprend la mobilisation de nos clients pour échanger des idées sur des sujets communs et trouver des occasions de collaborer pour faire progresser des objectifs mutuels en matière de durabilité.

Dans le cadre de sa stratégie de carboneutralité, l'équipe de climat et durabilité de RBC a lancé une initiative visant à réduire les émissions liées à l'exploitation du portefeuille immobilier mondial de RBC. Pour appuyer cette initiative, CF collabore avec RBC en vue d'élaborer un plan de décarbonisation afin de trouver un terrain d'entente pour l'échange de données, les économies d'énergie et les solutions de décarbonisation au Centre RBC, l'une des propriétés phares de CF.

En unissant nos forces, nous avons réalisé, en 2024, des études sur la construction pour étayer l'élaboration du plan de transition du Centre RBC vers une économie à faibles émissions de carbone, et nous mettrons en œuvre des plans d'action pour accomplir d'autres progrès en 2025.

Philanthropie et bénévolat

Conformément à sa raison d'être, qui consiste à *transformer les communautés pour un vibrant avenir*, CF adopte une approche de philanthropie et de bénévolat axée sur l'appui de programmes et d'organismes de bienfaisance qui améliorent les liens humains et le soutien partout au Canada.

En 2024, CF a versé plus de 2,6 millions de dollars et offert plus de 1400 heures de bénévolat à des organismes communautaires dans le cadre d'initiatives menées par l'entreprise, les propriétés et les employés.

Nous croyons que la promotion de liens sociaux inclusifs contribue à créer une société saine, où nous pouvons avoir le plus de répercussions grâce à nos ressources, à nos efforts et à nos espaces. Par exemple, dans le cadre de notre programme de bénévolat Présents dans les communautés, nous appuyons nos employés dans les efforts qu'ils déploient pour changer les choses en leur accordant des congés payés pour faire du bénévolat, ainsi qu'en versant des dons d'entreprise. Nous sommes fiers d'accroître l'impact de nos employés en faisant un don aux organismes auprès desquels ils font du bénévolat, soit jusqu'à 3 000 \$ par employé et jusqu'à 5 000 \$ par équipe.

Bénéficiaires de dons majeurs (20 000 \$ ou plus) :

- Grands Frères Grandes Sœurs de Toronto
- Calgary Youth Justice Society
- École nationale de ballet du Canada
- Fondation olympique canadienne
- Fondation Cancer infantile Canada
- Coast Mental Health
- Egale Canada
- Eva's Initiatives for Homeless Youth
- Hôpital de réadaptation pour enfants Holland Bloorview
- Impakt Foundation
- Indspire
- MakeWay - Together Project
- Merit Award Bursary Program
- NDG Food Depot/Dépôt alimentaire NDG
- Pinball Clemons Foundation
- RaY (Resource Assistance for Youth Inc.)
- Fondation Rick Hansen
- Sick Kids Foundation
- St. Michael's Foundation
- The Corporation of Massey Hall and Roy Thomson Hall



Nos réalisations

Plus de 2,6 M\$

remis à plus de 170 organismes de bienfaisance au Canada en 2024 pour réaliser des changements importants.

Plus de 210 k\$

en dons à des organismes de bienfaisance partout au Canada par l'entremise de Présents dans les communautés, notre programme de bénévolat des employés.

Plus de 1400 heures

de bénévolat réalisé par les employés en soutien à plus de 55 organismes de bienfaisance et organismes à but non lucratif.

ÉTUDE DE CAS :

Soutenir nos communautés par le bénévolat

Pour célébrer la Semaine nationale de l'action bénévole, 65 employés de CF en Ontario et au Québec ont donné un coup de main en faisant du bénévolat auprès de nos organismes de bienfaisance partenaires, notamment Eva's, Eastview Community Centre, Second Harvest, Centre de bénévolat et Moisson Laval. Ces initiatives ont non seulement permis aux collègues de tisser des liens et de redonner à la communauté, mais elles ont aussi offert un soutien crucial à ces organisations au moyen d'activités pratiques comme la préparation de repas, l'entretien des installations et le tri des aliments. CF a également fait un don à chaque organisme de bienfaisance dans le cadre de son programme de bénévolat Présents dans les communautés.



ÉTUDE DE CAS :

CF s'associe à une école locale pour revitaliser des installations d'athlétisme communautaires

En tant qu'entreprise déterminée à avoir une incidence positive sur nos communautés, nous sommes fiers de soutenir la prochaine génération de leaders du Don Mills Collegiate Institute à Toronto. En mai 2024, notre équipe s'est jointe à la collecte de fonds de l'école et a fait un don de 50 000 \$ pour revitaliser ses installations d'athlétisme extérieures, qui seront accessibles à l'ensemble de la communauté.

PLEINS FEUX SUR :

Engagement pluriannuel en matière d'éducation pour les Autochtones

En tant qu'organisation axée sur une raison d'être, CF a annoncé deux nouvelles bourses d'études pour les Autochtones en 2022. Elles offriront à 25 étudiants autochtones de l'Ontario et de la Colombie-Britannique un financement pluriannuel à l'appui de leur éducation et de leur perfectionnement professionnel. Nous sommes fiers d'offrir plus de 130 000 \$ au programme Bâtir un avenir meilleur – Bourses d'études et bourses d'excellence pour les Autochtones d'Indspire jusqu'en 2025. Indspire est un organisme de bienfaisance national autochtone enregistré qui investit dans l'éducation des Premières Nations, des Inuits et des Métis dans l'intérêt à long terme de ces personnes, de leurs familles, de leurs communautés et de tout le Canada.

De plus, dans le cadre d'un nouveau partenariat de cinq ans avec la Sauder School of Business de l'Université de la Colombie-Britannique (UBC), Waterfront Properties de Vancouver a octroyé 25 000 \$ pour financer le Prix Cadillac Fairview en immobilier pour étudiants autochtones, qui encourage les étudiants autochtones à faire carrière dans le secteur de l'immobilier commercial.



Le bien-être dans l’environnement bâti

Les gens peuvent s’épanouir dans des espaces conçus, construits et exploités en tenant compte de leur bien-être physique, mental et émotionnel.

Qu’il s’agisse de commodités à même un immeuble qui favorisent l’activité physique ou de l’entretien quotidien qui utilise des produits de nettoyage non dangereux, le fait de mettre l’accent sur le mieux-être des occupants peut également améliorer l’humeur et la productivité.

Le bien-être dans l’environnement bâti est un élément clé du programme [Le Vert ça Rapporte^{MD}](#) de CF. Nos activités courantes comprennent des mesures comme des tests thermiques et des tests de qualité de l’air réguliers, ainsi que des pratiques de nettoyage et d’assainissement non dangereuses pour nos immeubles de bureaux commerciaux. Grâce à ce programme, nos équipes de gestion des propriétés sont informées de l’évolution des pratiques exemplaires et des exigences des clients et du secteur en matière de bien-être des occupants.

Notre approche intègre les résultats de notre sondage auprès des occupants conçu pour évaluer les commentaires sur leurs priorités en matière de mieux-être et comprend des commodités et des programmes dans nos immeubles de bureaux. De plus, CF a tenu

des séances de rétroaction des parties prenantes pour déterminer les priorités en vue d’une future feuille de route pour le bien-être.

La norme de construction WELL est distincte des autres certifications en raison de l’accent qu’elle met sur la santé humaine dans la conception et la gestion des bâtiments. Intégrant plus de 100 caractéristiques qui sont appliquées à chaque projet d’immeuble, la certification WELL mesure l’incidence du bâtiment sur la santé des occupants selon sept facteurs, soit l’air, l’eau, la nutrition, l’éclairage, la forme physique, le confort et l’esprit.

Nous sommes fiers de nos réalisations à ce jour et nous poursuivons notre engagement à offrir des milieux où nos employés, nos locataires, nos occupants et nos communautés peuvent s’épanouir.

Pour obtenir une liste complète de nos certifications d’immeubles verts, veuillez consulter la section [Certifications](#).

Nos réalisations

21,5 M pi²

Programme WELL at Scale, avec de 21,5 M² de superficie dans notre portefeuille d’immeubles de bureaux ayant une certification WELL ou un pointage WELL.

2024

Prix du leadership en santé et sécurité de l’International WELL Building Institute.

8

Certification WELL Core pour huit immeubles, y compris le Centre TD, le 16, rue York et le 160, rue Front.

28

Certification WELL de santé et de sécurité pour 28 propriétés de CF.

LES SEPT FACTEURS WELL



AIR



EAU



NUTRITION



ÉCLAIRAGE



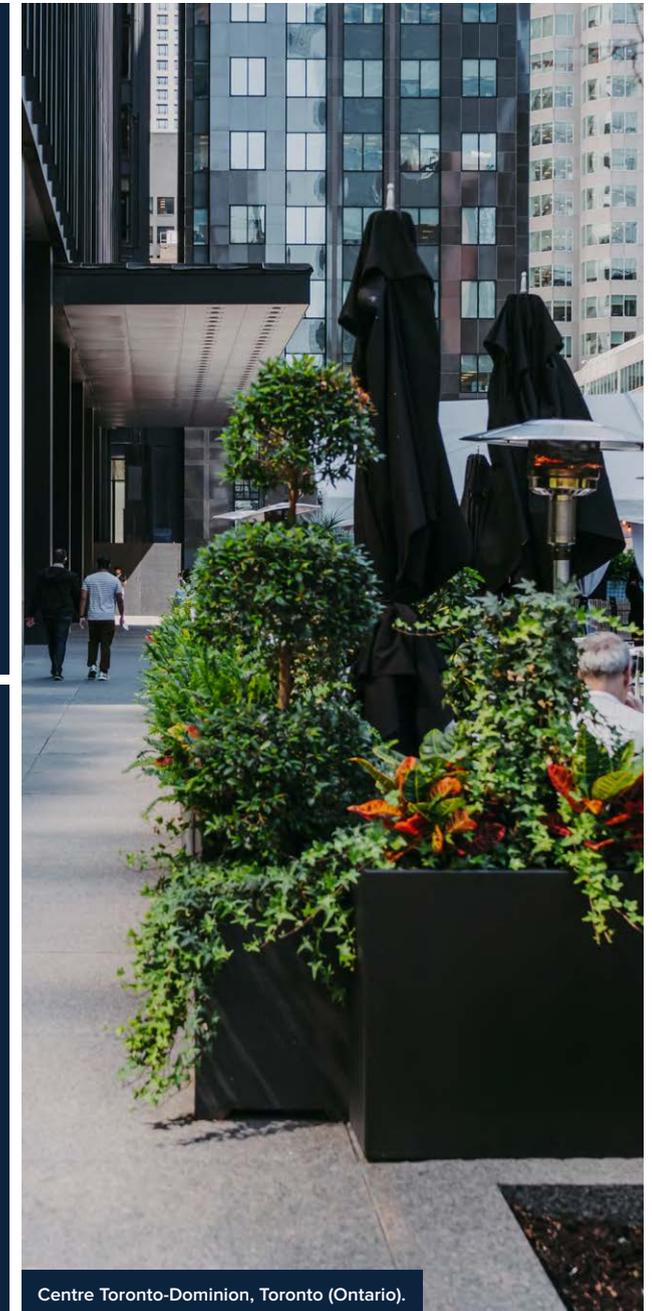
FORME PHYSIQUE



CONFORT



ESPRIT



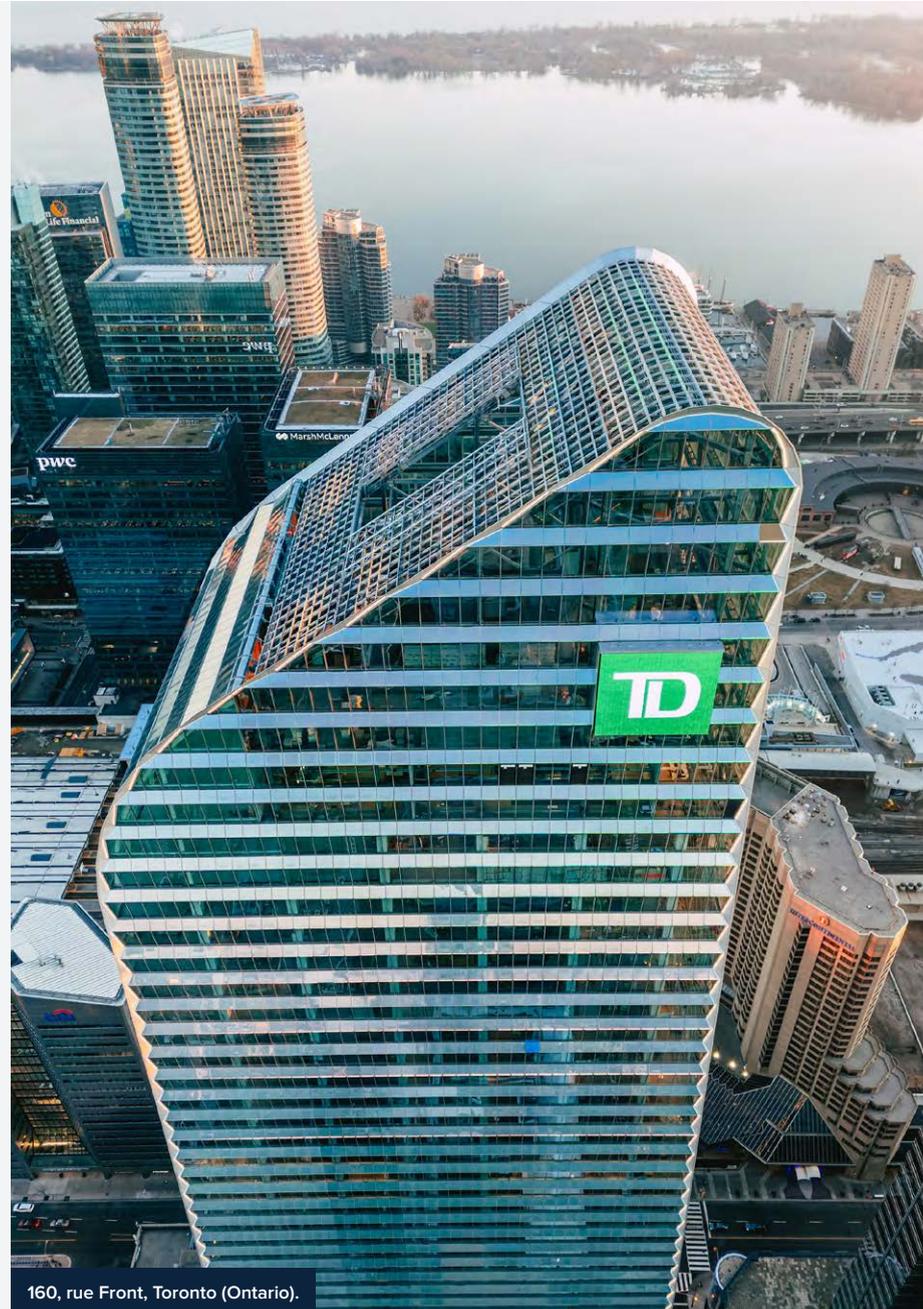
Centre Toronto-Dominion, Toronto (Ontario).

ÉTUDE DE CAS :

Le 160, rue Front obtient la certification WELL Core and Shell

La plus récente propriété de CF, haute de 47 étages et offrant des espaces de bureaux et de vente au détail, est le 160, rue Front, au centre-ville de Toronto. En 2024, le bâtiment a obtenu la certification WELL Core and Shell, en plus de la certification LEED Platine (NE). Ces réalisations témoignent de l'ambition de CF de créer des espaces qui répondent à plusieurs dimensions de la santé et du mieux-être humains, tout en améliorant le confort des occupants.

Administrés par l'International WELL Building Institute (IWBI), les projets certifiés WELL Core and Shell intègrent une gamme de caractéristiques de bien-être à la conception et à l'exploitation de l'immeuble de base. Certaines caractéristiques sont requises pour l'ensemble de l'immeuble (p. ex., interdiction de fumer à l'intérieur/à l'extérieur, exposition saine à la lumière du soleil) et d'autres sont requises pour les aires communes (p. ex., niveaux de bruit de l'équipement mécanique, étiquetage pour les allergies alimentaires). Plus précisément, l'immeuble assure une qualité fondamentale de l'air et de l'eau, réduit au minimum les reflets de lumière et les perturbations acoustiques, garantit l'accessibilité, optimise le confort thermique pour améliorer la productivité des occupants et favorise la sensibilisation à la santé au moyen d'une bibliothèque sur le mieux-être. Nous sommes fiers de cette réalisation et nous poursuivons notre engagement visant à bâtir des espaces qui favorisent le bien-être de nos locataires, de nos occupants et de nos communautés.



160, rue Front, Toronto (Ontario).



ÉTUDE DE CAS :

Centres de sécurité communautaire

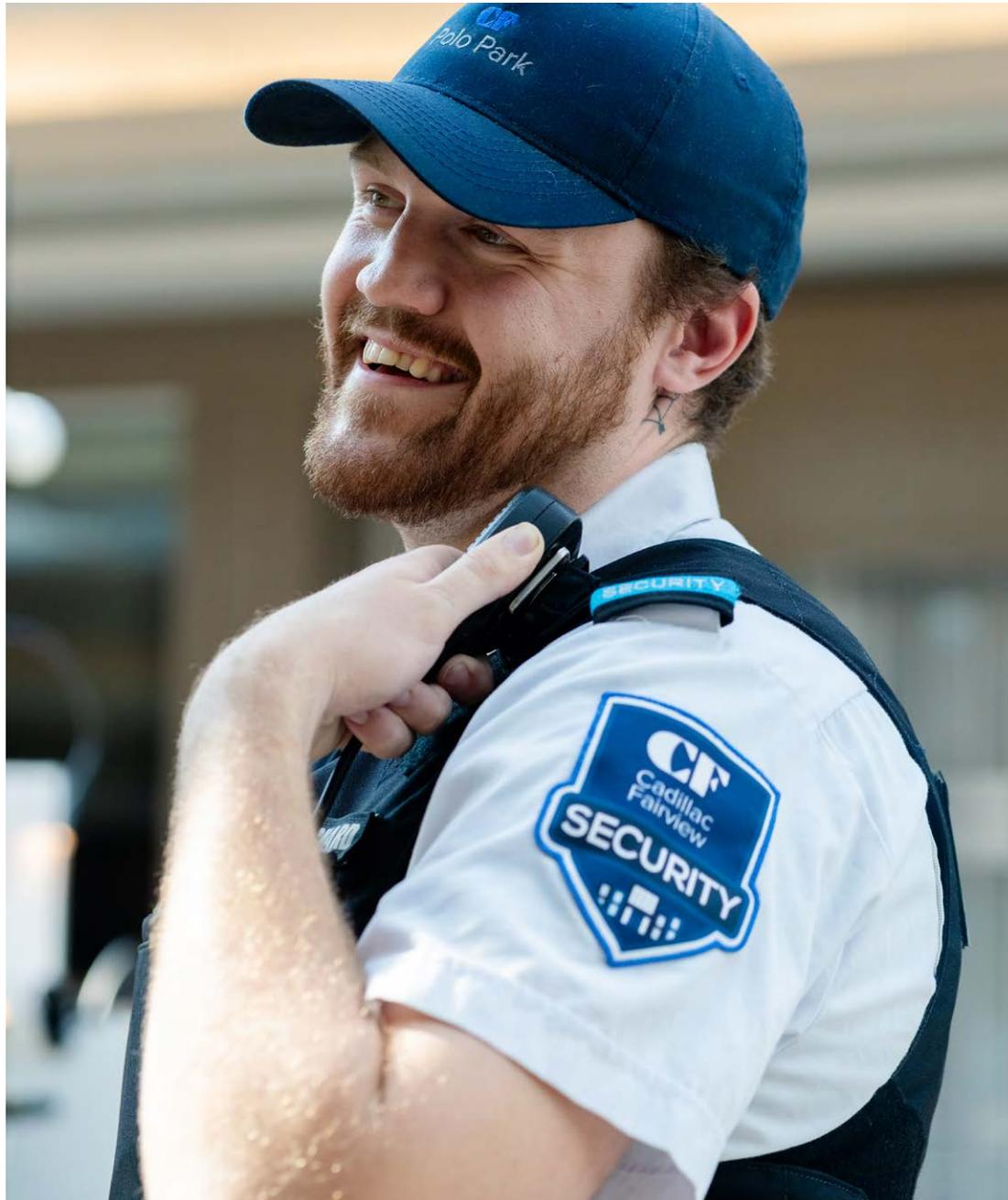
En 2024, nous avons collaboré avec des partenaires municipaux et des services de première ligne pour mettre en place des centres de sécurité communautaire dans certains centres commerciaux de CF, dans le but d'améliorer la sécurité et le bien-être des communautés que nous servons collectivement.

Plus récemment, nous avons accueilli le service de police de Toronto (SPT) à CF Fairview Mall, où le centre de sécurité communautaire servira d'espace accessible et accueillant pour favoriser des liens plus solides entre le SPT, le personnel et les détaillants de CF Fairview et la communauté locale. Les domaines ciblés de ce centre sont les suivants :

- **Engagement communautaire** – Favoriser les conversations et la collaboration entre les résidents, les entreprises et les organismes communautaires.
- **Prévention du crime** – Offrir des ressources, des conseils et des ateliers pour aider à prévenir les actes criminels et à améliorer la sécurité dans le secteur.
- **Services de soutien** – Conseils fournis sur l'accès aux ressources des services de police et de la communauté.

Il s'agit de notre troisième partenariat de centre de sécurité communautaire et nous avons hâte de poursuivre notre collaboration avec les services de police locaux et nos partenaires communautaires afin d'unir nos forces pour créer des communautés plus sécuritaires et plus solides.

Photo gracieuseté de : Service de police de Toronto



Santé et sécurité

Notre portefeuille comprend certains des plus grands centres commerciaux et lieux de travail du pays, de sorte que la responsabilité de protéger la santé et la sécurité de nos clients et de nos invités constitue une priorité.

Notre manuel sur l'environnement, la santé et la sécurité, conforme à la norme ISO 45001 de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et intégrant les normes ISO 9001 et 14001 de cette même organisation, aborde un large éventail de sujets liés à la santé et à la sécurité, y compris l'évaluation des dangers, la formation des employés, la sécurité des entrepreneurs et de l'équipement, la conduite au travail, les droits des travailleurs et la gestion des incidents.

CF fait appel à des consultants externes pour effectuer des évaluations annuelles indépendantes sur place, et nous complétons notre surveillance quotidienne de la santé et de la sécurité par un outil de gestion de la conformité en ligne.

Le programme exhaustif de vérification de CF pour la santé, la sécurité incendie et la gestion des urgences s'arrime à notre gestion des risques opérationnels et atteint des taux de conformité d'environ 90 %. Ce programme de vérification interne nous permet également de déterminer les pratiques exemplaires relatives aux propriétés, et nous mettons en commun nos efforts dans l'ensemble de la société pour réaliser une amélioration continue. CF organise régulièrement des réunions de son comité de santé et sécurité dans l'ensemble des régions et des propriétés pour évaluer l'efficacité du programme et enquêter sur les incidents.

Nous surveillons étroitement les incidents de sécurité, y compris les interactions avec notre personnel de sécurité. Ces membres de notre équipe doivent souvent gérer des rencontres difficiles avec des personnes en situation de crise de santé mentale ou de toxicomanie, ce qui met en lumière un besoin urgent d'amélioration de l'empathie, de la préparation et des stratégies d'intervention. Nous avons pris plusieurs mesures clés pour améliorer la sécurité de nos clients et de

notre personnel, y compris la mise en place de programmes de formation et l'exploration de technologies novatrices pour atténuer les risques.

Les programmes de formation bonifiés que nous offrons permettent à notre personnel de sécurité d'acquérir les connaissances et les compétences essentielles pour gérer efficacement les interactions complexes et les situations potentiellement instables. Notre formation comprend des techniques d'intervention en cas de crise axées sur la délicatesse et la sensibilisation aux problèmes de santé mentale.

Nous reconnaissons l'importance d'une approche collaborative pour relever ces défis. Nous avons renforcé nos partenariats avec les forces de l'ordre locales et les fournisseurs de services de santé mentale afin de faciliter une intervention coordonnée et efficace en cas d'incident.

De plus, CF explore des technologies et des stratégies novatrices pour améliorer la sécurité générale dans ses installations, en évaluant de nouveaux systèmes de sécurité, des technologies de surveillance et d'autres outils qui aident à détecter les menaces possibles de façon précoce et à intervenir lorsqu'elles surviennent.

2,2

taux d'accidents ayant entraîné des arrêts de travail²⁰.

0

décès liés au travail (employés et entrepreneurs).

²⁰ Taux de fréquence des blessures invalidantes = Nombre de blessures invalidantes/Total des heures travaillées x 200 000.

Accessibilité

CF promeut l'accessibilité en s'appuyant sur les principes fondamentaux de la dignité, de l'indépendance, de l'inclusion, de l'intégration, de la réactivité et de l'égalité des chances.

En 2018, CF a entrepris son parcours de certification en matière d'accessibilité de la Fondation Rick Hansen (FRH) en demandant des certifications en Ontario et en Colombie-Britannique. Au cours des six dernières années, CF a travaillé à rendre ses propriétés plus accessibles, notamment à l'aide de toilettes familiales et accessibles, de nouveaux postes de collecte des déchets et de kiosques de service à la clientèle, en plus de nos sites Web, qui ont été remaniés pour être plus accessibles. À ce jour, 45 immeubles ont reçu une certification, et notre approche pour 2025 comprend le renouvellement des certifications et l'expansion de la certification à d'autres emplacements.

CF est également membre de l'Accelerating Accessibility Coalition (AAC), première communauté de leaders en développement immobilier et en accessibilité en son genre, qui vise à créer un Canada plus accessible.

Le besoin croissant d'espaces accessibles

De nombreux Canadiens handicapés sont confrontés à des défis importants en matière d'accès aux installations. Compte tenu du vieillissement de la population, la nécessité

d'avoir des bâtiments accessibles et inclusifs ne fera que gagner en importance. Pourtant, de nombreux bâtiments n'ont pas été construits en tenant compte de l'accessibilité lors de leur conception. Parmi les obstacles répandus, mentionnons l'absence de mains courantes, de rampes et d'ouvre-portes automatiques, ainsi que l'absence d'affichage approprié.

Chez CF, nous prenons des mesures pour améliorer l'accessibilité de nos propriétés. Nous avons mis en œuvre plusieurs mesures d'accessibilité pour développer des propriétés inclusives. Voici quelques exemples :

- **Espaces sans obstacle** – Aires ouvertes qui réduisent les obstacles physiques et sont accessibles en fauteuil roulant.
- **Signalisation et orientation** – des poteaux identifiés, des écrans tactiles et la technologie braille aident les utilisateurs de l'immeuble à trouver leur chemin.
- **Accès centralisé aux appareils de mobilité et aux chargeurs** – Les fauteuils roulants, les scooters électriques et les chargeurs pour les appareils de mobilité sont faciles d'accès.
- **Entrées d'accueil** – Portes mécaniques assez larges pour accueillir les dispositifs d'aide à la mobilité et les animaux d'assistance.



Centre Toronto-Dominion, Toronto (Ontario).

69 %

des propriétés (selon la superficie) ont reçu la certification en matière d'accessibilité de la Fondation Rick Hansen.



ÉTUDE DE CAS :

Faire progresser l'accessibilité avec GoodMaps

En 2024, nous avons lancé un programme pilote à CF Rideau Centre en partenariat avec l'Institut national canadien pour les aveugles et GoodMaps pour lancer une application mobile visant à améliorer l'accessibilité et l'inclusion pour les personnes de toutes capacités.

Cette technologie novatrice aide à guider les utilisateurs en temps réel vers les principaux points d'intérêt dans la propriété, y compris les salles de bains, les magasins, les kiosques d'information, les aires de restauration et plus encore. Fonctionnalités de l'application :

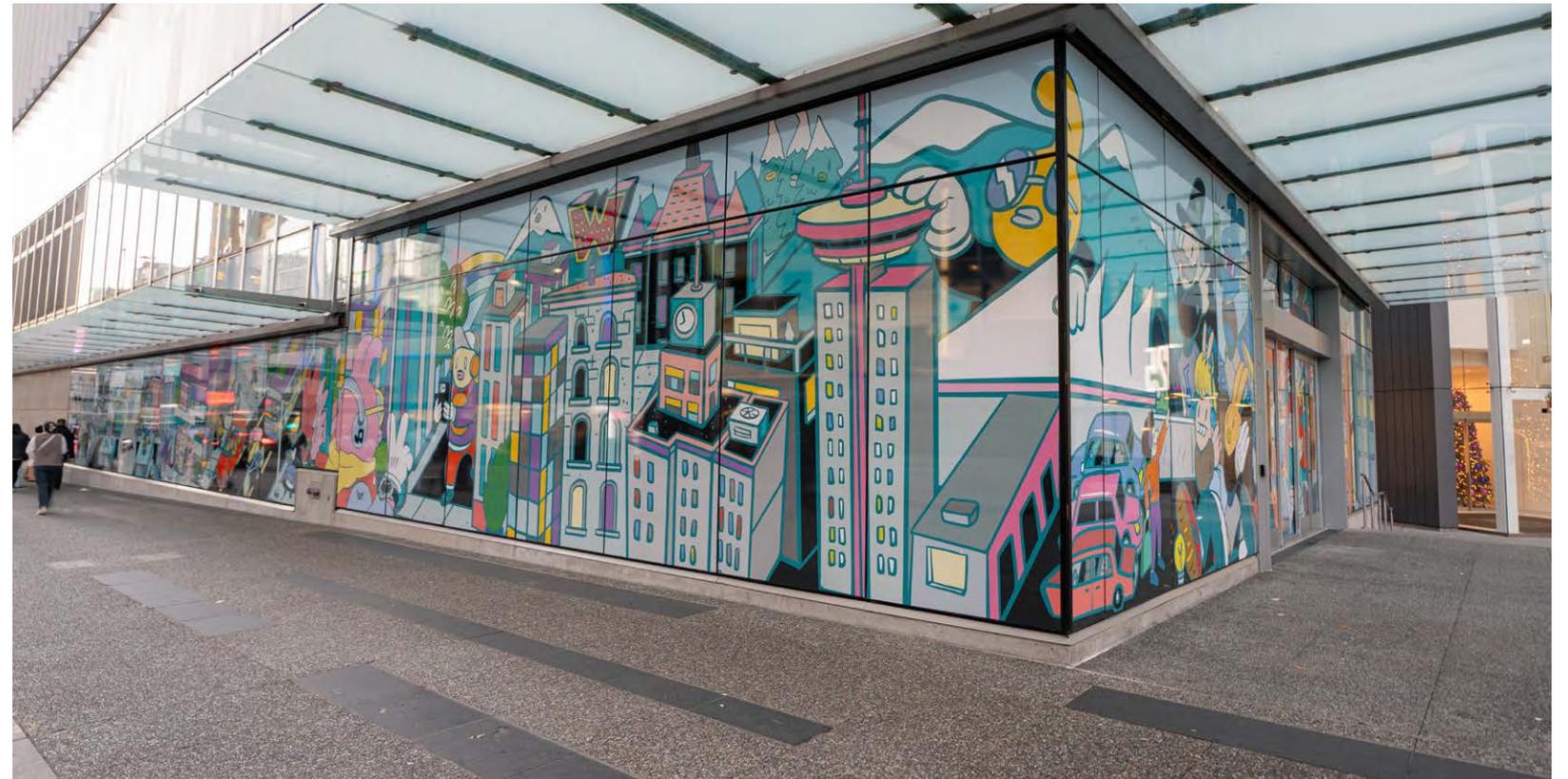
- Directives audio et itinéraires clairs en temps réel pour les clients malvoyants.
- Itinéraires sans marche pour les personnes en fauteuil roulant, les poussettes et les personnes à mobilité réduite.
- Navigation conviviale pour trouver les détaillants, les options de restauration et les commodités.

L'amélioration de l'orientation est l'un des moyens que nous utilisons pour rendre nos centres commerciaux plus accessibles et plus agréables pour tous.

PLEINS FEUX SUR :

CF reconnue pour son engagement envers l'accessibilité et l'inclusivité

En 2024, CF a été honorée de recevoir le Prix de l'engagement BOMA par l'entremise du défi Buildings Without Barriers de la Fondation Rick Hansen (FRH), remis à des organisations qui ont démontré un solide engagement envers l'accessibilité en ayant le plus grand nombre de sites évalués dans le cadre du programme de certification en matière d'accessibilité de la FRH. Ce prix est porteur de sens pour notre équipe et reflète nos efforts continus pour créer des espaces inclusifs pour tous, peu importe leur âge ou leurs capacités.

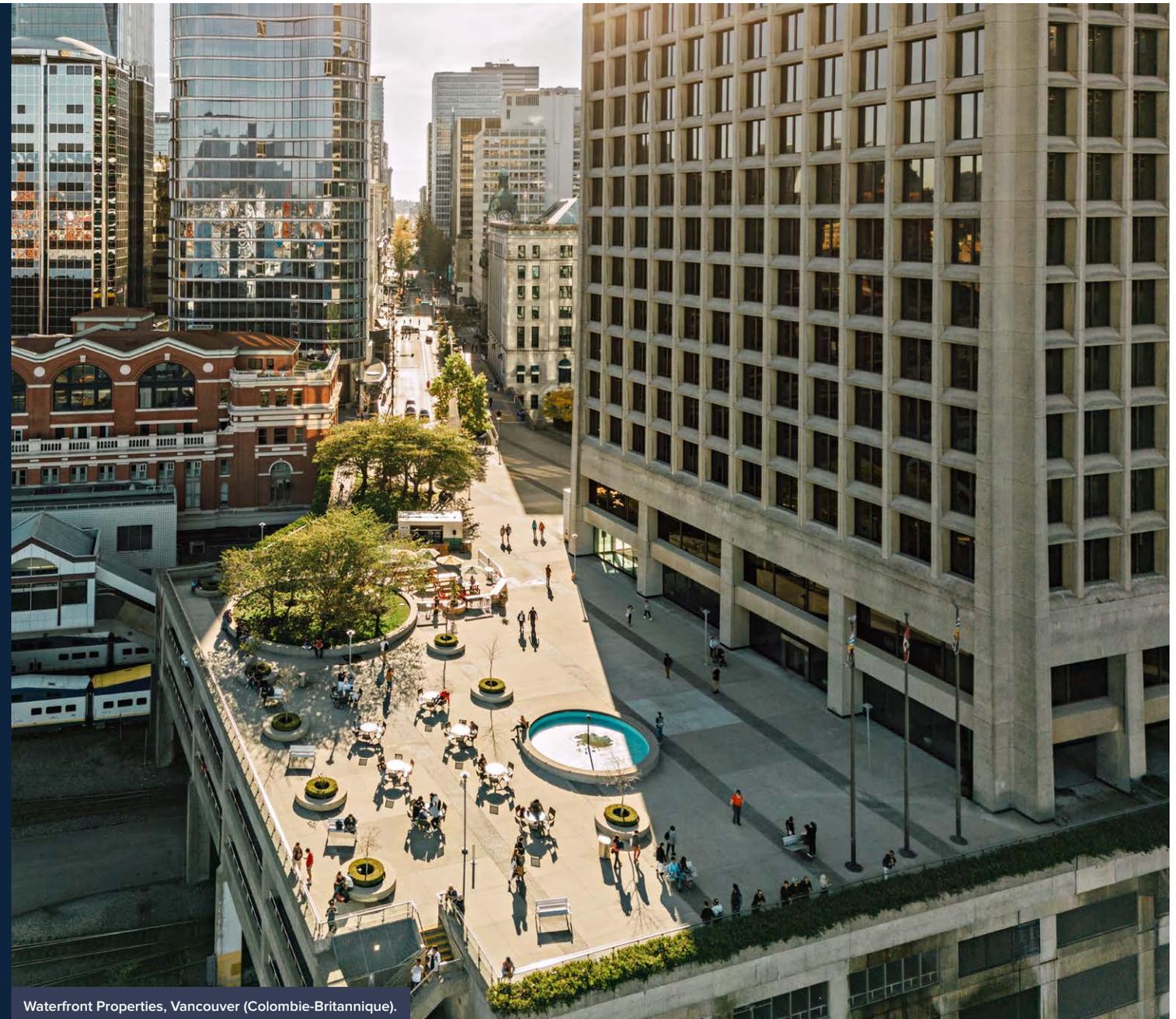


Regard vers l'avenir

Bien que l'avenir comporte de nombreuses incertitudes qui pourraient nécessiter de la souplesse et de l'adaptation, CF continuera de se fonder sur sa raison d'être et de s'ancrer dans ses valeurs et sa culture UnCF.

Voici nos priorités sur le plan social :

- Nous demeurons déterminés à investir dans notre culture UnCF et à conserver notre position dans le premier quartile des entreprises les plus mobilisatrices à l'échelle mondiale grâce à des mesures rigoureuses, à des plans d'action et à la création d'expériences de travail inclusives et enrichissantes qui rassemblent les gens.
- Alors que CF poursuit ses objectifs de croissance et de diversification de son portefeuille en cette période d'incertitude économique, nous continuerons d'investir dans nos employés, dans de nouvelles capacités et dans l'évolution de notre culture pour nous assurer qu'elle demeure notre avantage concurrentiel.
- En nous fondant sur nos relations solides, nous continuerons de renforcer notre stratégie de mobilisation des clients afin de continuer à progresser vers l'atteinte de notre vision d'être le partenaire privilégié de nos clients.
- Pendant que nous continuerons de nous viser à nous trouver dans le premier quartile des entreprises les plus mobilisatrices à l'échelle mondiale et de créer des espaces où tout le monde se sent le bienvenu, nous mettrons à jour nos feuilles de route pour l'inclusion, la diversité et le bien-être.
- Conformément à notre engagement en matière d'inclusion et d'accessibilité dans l'ensemble de nos propriétés, nous améliorerons notre politique d'accessibilité. Nous visons également à ce que d'autres propriétés de CF obtiennent la certification en matière d'accessibilité de la Fondation Rick Hansen (CAFRH) d'ici la fin de 2025.



Waterfront Properties, Vancouver (Colombie-Britannique).

Gouvernance



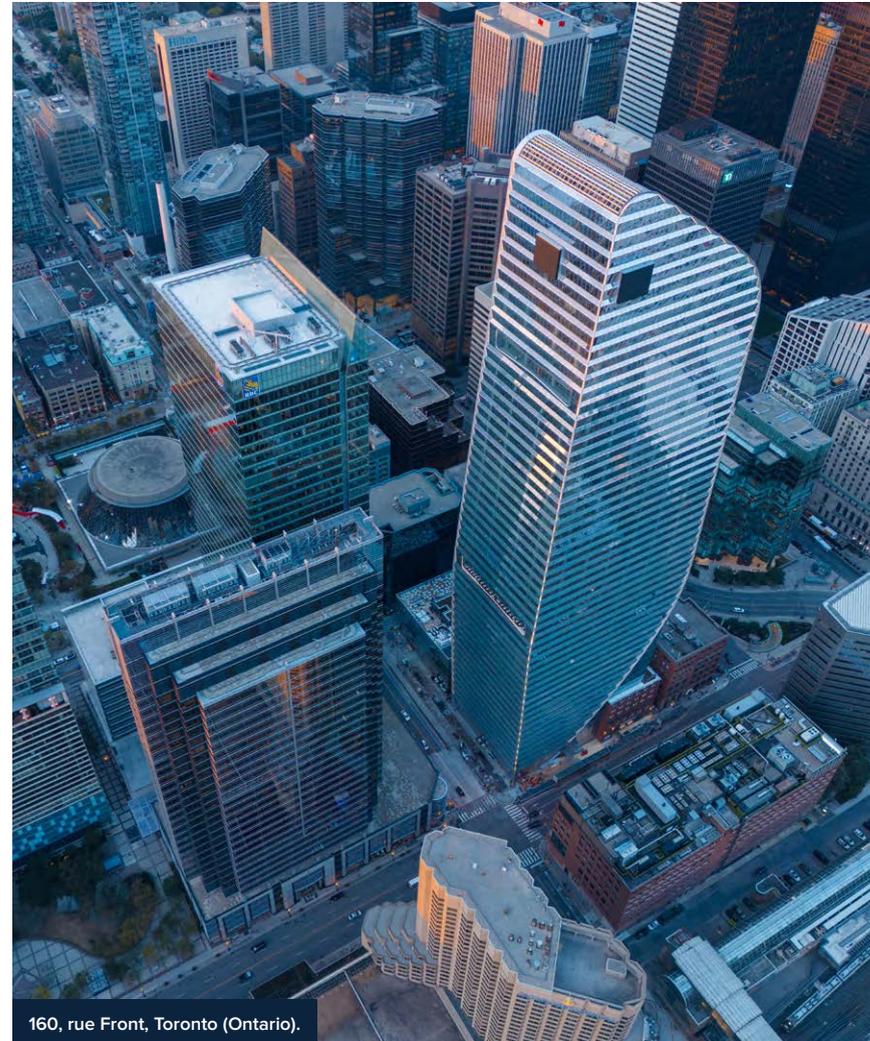
Centre Toronto-Dominion, Toronto (Ontario).

Aperçu

Chez CF, nous accordons la priorité à une gouvernance qui va au-delà de la simple conformité. Cette gouvernance joue un rôle essentiel dans notre façon d'atteindre nos objectifs, d'exécuter nos stratégies et de concrétiser notre raison d'être de façon éthique, juridique et conforme aux pratiques commerciales de premier plan.

Notre approche en matière de croissance durable repose sur des principes de gouvernance, en plus de protéger nos diverses parties prenantes et de créer de la valeur à long terme pour elles, ainsi que de continuer à gagner leur confiance envers CF en tant que partenaire d'affaires. Pour ce faire, nous favorisons une culture fondée sur un leadership, une responsabilité et une transparence robustes, ainsi que sur l'intégration des principes environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans l'ensemble de nos activités commerciales de base.

Nous nous engageons à faire évoluer continuellement notre modèle de gouvernance pour tenir compte de l'évolution des bonnes pratiques et des normes dans un contexte qui change rapidement. Notre engagement envers l'amélioration continue et les pratiques exemplaires en matière de durabilité a été souligné pour la cinquième fois, et pour la quatrième année consécutive, avec notre première place dans l'évaluation du Real Estate Sustainability Benchmark (GRESB). Le GRESB est une référence mondiale réputée pour l'évaluation du rendement ESG et des pratiques exemplaires liées à la gestion ESG, notamment les politiques, l'évaluation des risques, la mobilisation des parties prenantes, la mise en œuvre et les mesures. Le rendement continu de CF témoigne de nos efforts constants pour faire progresser nos priorités ESG en nous appuyant sur notre raison d'être et notre intégrité.



160, rue Front, Toronto (Ontario).

SECTIONS

- 50 Leadership, surveillance et responsabilité ESG
- 51 Rapports ESG et validation des données
- 52 Gestion des risques
- 54 Confiance, éthique, transparence et conformité
- 55 Confidentialité des données et cybersécurité
- 56 Regard vers l'avenir

Leadership, surveillance et responsabilité ESG

Chez CF, notre stratégie et notre exécution en matière de développement durable sont motivées par une structure de gouvernance qui soutient une harmonisation stratégique, une gestion efficace et l'exécution ciblée des objectifs de développement durable. Cette structure garantit que les questions d'environnement et de durabilité sont prioritaires au niveau de la haute direction et intégrées à la culture de l'entreprise ainsi qu'aux secteurs d'activités de base comme l'exploitation, le développement et les investissements.

Le conseil d'administration de CF (le « conseil ») adopte une position stratégique, intégrant la gestion ESG aux objectifs plus généraux de CF et examinant les objectifs et les résultats annuels de l'entreprise axés sur les facteurs ESG. Le conseil assure également la surveillance en approuvant les objectifs ESG annuels, pluriannuels et à long terme de CF, y compris les objectifs liés aux changements climatiques. Pour que CF y parvienne, le comité d'audit surveille l'intégrité et la conformité des rapports ESG au moyen d'un examen régulier des contrôles internes et d'une assurance par un tiers de certaines mesures de rendement ESG.

Notre chef de la direction est le cadre responsable du comité de direction du développement durable de CF et est responsable de rendre des comptes sur les enjeux ESG au conseil d'administration de CF et à celui du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. Ce comité assure la gouvernance et la surveillance de la direction, oriente la stratégie ESG globale, surveille les progrès et s'assure de l'harmonisation avec les objectifs stratégiques.

Entre-temps, le comité de la haute direction du développement durable, composé d'un groupe interfonctionnel de membres de l'équipe de la haute direction, approuve la feuille de route des priorités en matière de développement durable, assure son harmonisation avec la stratégie et les priorités globales de CF, approuve les changements itératifs aux programmes en cours, et obtient du financement et des ressources pour les projets choisis. Ce comité gère la mise en œuvre de la stratégie de durabilité.

Notre vice-présidente au climat et à la durabilité dirige l'élaboration d'objectifs et de cibles de rendement environnemental à l'échelle des actifs, assure l'imputabilité, stimule le rendement et supervise l'équipe de climat et de développement durable. L'équipe est responsable d'élaborer des plans de décarbonisation, de surveiller les données, d'assurer la conformité réglementaire et de mobiliser les parties prenantes. L'équipe intègre les facteurs climatiques à la gouvernance d'entreprise, à la planification financière et aux pratiques d'exploitation afin d'atteindre les objectifs de durabilité.

Pour mettre en œuvre les initiatives précises décrites dans la feuille de route pour le développement durable, nous tirons parti d'équipes de projet spécialisées, appelées « axes de travail ». Ces axes de travail ont pour principale responsabilité d'exécuter, de façon détaillée, des projets de développement durable particuliers.

PLEINS FEUX SUR :

Intégrer les facteurs ESG dans les différentes fonctions de l'entreprise et les mettre en action

Les facteurs ESG font partie intégrante de la stratégie d'entreprise de CF et sont essentiels à notre réussite continue. Les principes ESG sont intégrés dans l'ensemble de nos activités et reflètent notre culture UnCF. Tout au long de la planification, de la construction et de la gestion de nos propriétés, nous nous mettons au défi de réfléchir à court et à long terme et de trouver de nouvelles façons d'ajouter de la valeur. Voici quelques exemples :



ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE

L'élaboration et la gestion continue de la stratégie d'entreprise de CF sont notre « étoile polaire » en matière de facteurs ESG, qui les intègrent à notre culture d'employé, ainsi qu'à nos objectifs à long et à court terme.



OBJECTIFS ANNUELS ET RÉMUNÉRATION

Les objectifs de l'entreprise et de ses différents services sont liés aux principaux objectifs de rendement ESG, comme les objectifs d'émissions annuels et le rendement de CF en vertu de la référence du GRESB. Le régime d'intéressement à court terme de CF appuie ses objectifs d'exploitation à court terme en mesurant le rendement de tous les employés participant à ce régime, y compris les cadres, et en les récompensant en fonction de leur contribution relative à l'atteinte des objectifs de l'entreprise, y compris les objectifs ESG.



PLANIFICATION DES IMMOBILISATIONS

Des projets ESG appropriés provenant des plans de décarbonisation et d'autres évaluations de la durabilité de la propriété sont intégrés à notre plan d'immobilisations sur 10 ans, qui est mis à jour chaque année.

Le rendement en matière d'émissions du portefeuille pour les années à venir est projeté en fonction de la composition future du portefeuille, des économies intégrées aux projets ESG, des facteurs d'émissions futures de source gouvernementale, de l'approvisionnement prévu en énergie verte et d'autres renseignements disponibles pour assurer un suivi crédible du rendement par rapport aux objectifs de rendement provisoires ou à long terme.



FORMATION

Tous les employés reçoivent une formation sur les principaux domaines ESG ciblés comme la durabilité, la santé et la sécurité, la diversité et l'inclusion.



DÉVELOPPEMENTS

La conception et la construction de nouvelles propriétés tiennent compte de diverses possibilités de développement durable, lorsque possible et envisageable. En s'appuyant sur ces efforts, CF a établi un cadre de développement durable à faibles émissions de carbone qui est conforme à son approche en matière de développement durable.



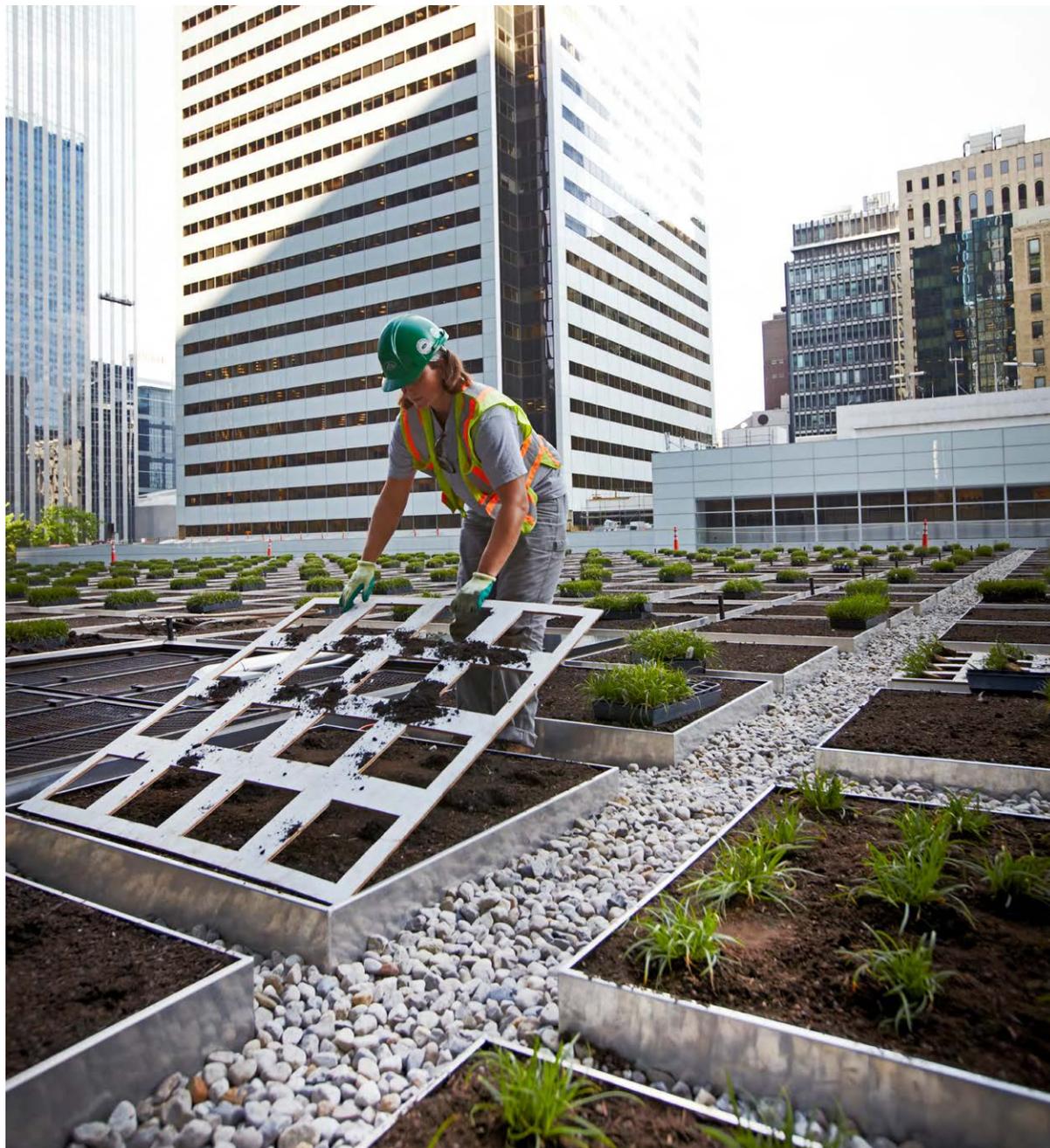
INVESTISSEMENTS

Les principaux facteurs ESG sont évalués au cours du processus de diligence raisonnable. Nous évaluons minutieusement les pratiques d'une propriété en matière de répercussions environnementales, d'efficacité énergétique et de durabilité afin de favoriser la création d'une valeur durable à long terme. L'équipe des investissements utilise les résultats de l'évaluation des risques fournis par l'équipe de développement durable et climat de CF pour étayer les décisions d'investissement et la tarification, le cas échéant.



ACTIVITÉS COURANTES

Nous intégrons les facteurs ESG à nos activités courantes à l'aide d'objectifs, de normes, de gestion des données et d'exigences de communication de l'information clairs en matière de facteurs ESG. Par exemple, ces mesures comprennent des vérifications et des évaluations des risques afin que nous puissions comprendre les risques et les occasions liés aux facteurs ESG, des plans de décarbonisation à l'échelle des propriétés et l'intégration des facteurs ESG à notre processus standard de location et d'approvisionnement.



Rapports ESG et validation des données

Les bonnes décisions reposent sur de bons renseignements. À mesure qu'elle mène à bien ses priorités ESG, fait progresser ses plans d'action à l'échelle des portefeuilles et des propriétés et évalue le rendement par rapport à ses objectifs, CF s'appuie sur des données et des rapports ESG exacts, complets, opportuns et vérifiables.

Notre approche de production de rapports et de validation des données ESG est fondée sur la transparence et l'amélioration continue.

Il incombe à la direction de préparer des rapports ESG exacts en suivant des lignes directrices claires qui sont conformes aux normes et aux cadres internationaux, y compris ceux produits par la Global Reporting Initiative (GRI), le Sustainability Accounting Standards Board (SASB) et le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC). La direction intègre également les facteurs ESG à la planification stratégique de CF, ce qui améliore l'harmonisation entre les objectifs ESG et les objectifs généraux de l'entreprise et souligne l'importance que notre processus de production de rapports reflète avec précision nos progrès en matière de facteurs ESG.

Pour améliorer la fiabilité de nos données ESG, nous avons mis en place des contrôles internes qui soutiennent le cycle de collecte, de traitement, d'assurance de la qualité et de production de rapports lié aux données afin d'atténuer les inexactitudes et de favoriser l'intégrité des données. Voici les principales composantes de notre système de contrôles internes :

- Notre processus de collecte de données sur la consommation d'énergie et d'eau et la production de déchets s'appuie sur notre système de gestion environnementale (SGE), [Le Vert ça Rapporte^{MD}](#), qui intègre les principes de la norme 14001 de l'Organisation internationale de normalisation (ISO). Notre système de gestion environnementale utilise

une modélisation perfectionnée de normalisation et de régression linéaire, ce qui facilite la détection, l'analyse et la résolution des anomalies.

- CF fait appel à des conseillers externes pour le traitement et la validation des données afin qu'ils fournissent des connaissances spécialisées, examinent nos méthodologies pour les harmoniser avec les bonnes pratiques et confirment que nos processus de validation tiennent compte de façon appropriée de l'intégrité et de la fiabilité de nos données ESG.
- Pour améliorer la transparence et renforcer la confiance des parties prenantes, le service de vérification interne de CF effectue des examens de vérification réguliers, et certaines mesures de rendement font l'objet d'une assurance limitée par un professionnel en exercice indépendant, conformément à la Norme ISAE 3000 (révisée), Missions d'assurance autres que les audits ou les examens limités d'information financière historique.
- Quatre-vingt-quatorze pour cent (94 %) des propriétés de CF ont obtenu au moins une certification d'immeuble de tiers, ce qui démontre notre engagement à l'égard des pratiques exemplaires en matière de durabilité. Le processus de certification comprend une vérification indépendante qui confirme que le projet d'immeuble respecte ou dépasse les normes prescrites pour la certification, qui sont habituellement axées sur plusieurs dimensions du rendement environnemental et du bien-être des occupants.

Gestion des risques

CF considère la stratégie et la gestion des risques comme les deux côtés d'une même médaille – sa capacité à atteindre ses objectifs stratégiques à long terme repose sur la rigueur et le perfectionnement de ses processus de gestion des risques, notamment la surveillance des risques émergents, la détection de nouvelles occasions dans l'ensemble de son entreprise, et la nécessité de s'assurer que les activités appropriées d'atténuation des risques sont en place pour garantir l'exécution.

Afin d'améliorer la prise de décisions éclairées, nous avons intégré la gestion des risques ESG à notre cadre de gestion du risque d'entreprise (GRE) à l'échelle de l'organisation.

Les programmes de gestion des risques de CF comprennent, notamment, la surveillance des éléments suivants :

- **Risques stratégiques** : Risques liés aux facteurs ESG et aux changements climatiques, risques macroéconomiques et géopolitiques, et risques liés aux ressources humaines, à la gouvernance, aux partenariats et aux alliances, à la marque et à la communication
- **Risques financiers** : Liquidité, valorisation et concentration
- **Risques opérationnels** : Tiers et sous-traitance, santé et sécurité, cybersécurité, gouvernance des données, intelligence artificielle
- **Risques juridiques et réglementaires** : Fiscalité, fraude et confidentialité
- **Risques pour la réputation** : Répercussions sur la marque/image, évolution des attentes des parties prenantes

La stratégie et les initiatives de gestion des risques de CF sont examinées régulièrement, et nous avons des mécanismes officiels en place pour soulever ou régler les préoccupations. Nous sollicitons des conseils pour aborder les préoccupations et y répondre par l'entremise d'experts-conseils à l'interne ou à l'externe, selon l'expertise dont nous avons besoin. Notre stratégie de gestion des risques s'appuie également sur notre connaissance des attentes des parties prenantes et des tendances du secteur et du marché.

Au moyen d'un processus itératif annuel, nous évaluons les risques émergents dans le contexte de nos activités et redéfinissons la priorité des domaines de risque afin de gérer et d'atténuer leur incidence. Les parties prenantes évaluent les répercussions financières potentielles et leur probabilité pour déterminer l'ampleur des risques et attribuent une cote à l'incidence de chacun de ces risques en fonction de critères précis. Les parties prenantes doivent ensuite attribuer une cote à la probabilité de chaque secteur de risque pour les horizons temporels à court, à moyen et à long terme.

Vous trouverez des renseignements supplémentaires sur la gouvernance de CF à l'égard des risques et des occasions liés au climat à l'[annexe E : Réponse supplémentaire du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques \(GIFCC\)](#).

LES CINQ
CATÉGORIES
DE RISQUES



STRATÉGIQUES



FINANCIERS



OPÉRATIONNELS

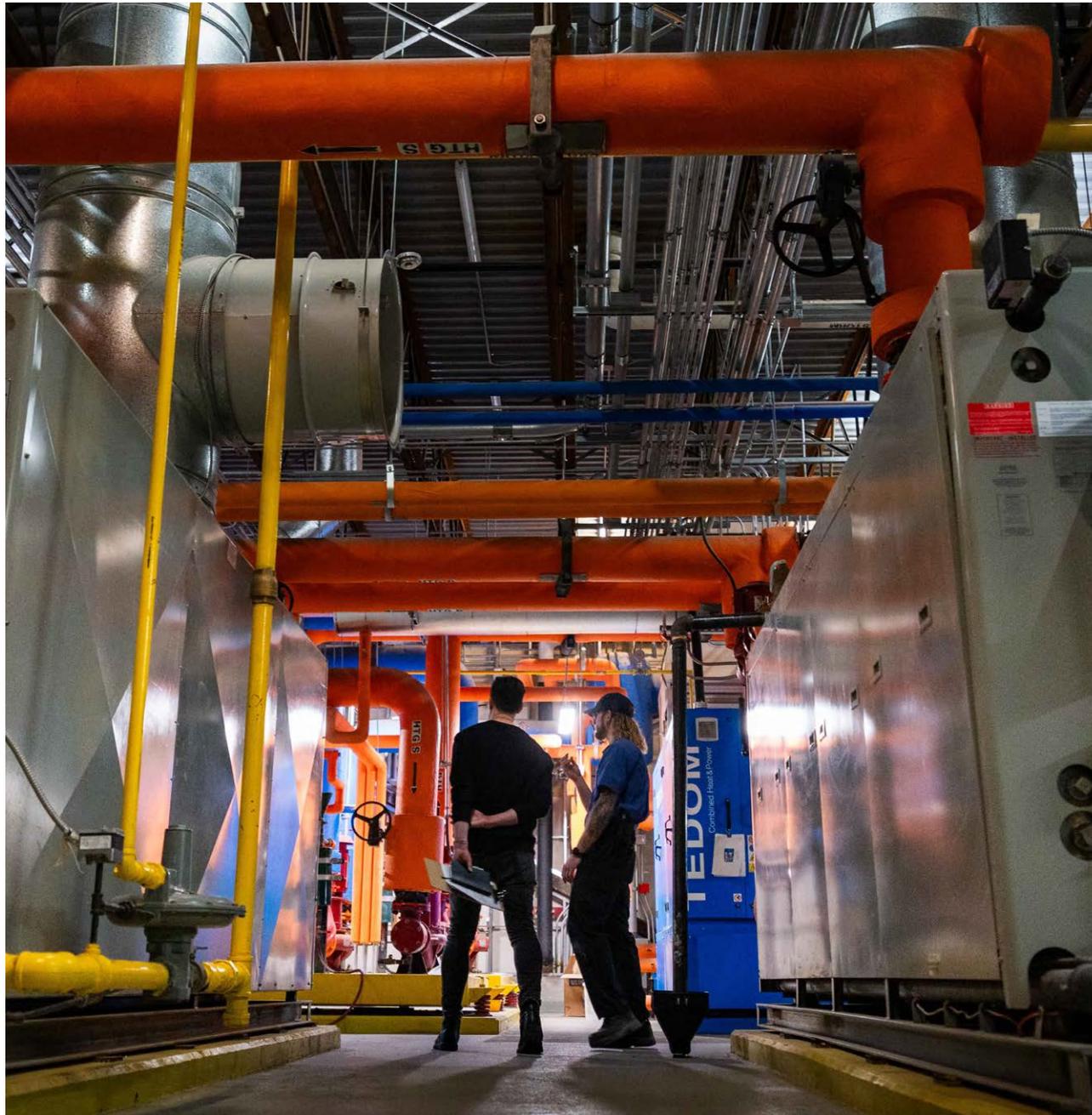


JURIDIQUES ET
RÉGLEMENTAIRES



DE RÉPUTATION





Évaluation de l'importance

En 2024, nous avons mis à jour notre évaluation de l'importance des facteurs ESG pour confirmer l'intention et l'orientation de notre stratégie de développement durable; valider nos répercussions, risques et occasions les plus importants en matière de développement durable; et jeter les bases des futures déclarations en matière de principes ESG.

En collaboration avec un tiers indépendant, nous avons tenu compte de la façon dont les risques et les occasions liés aux facteurs ESG sont susceptibles de se présenter dans le modèle d'affaires et la chaîne de valeur de CF. Nous avons ensuite évalué à la fois l'importance financière et l'importance des répercussions, ce qui nous a permis de déterminer les risques et les occasions liés au développement durable qui pourraient raisonnablement toucher les perspectives financières de CF, ainsi que nos répercussions les plus importantes sur l'environnement et la société.

Tout au long de ce processus, nous avons fait appel à des parties prenantes internes et externes provenant de l'ensemble de nos activités commerciales pour recueillir des renseignements grâce à leurs divers points de vue et confirmer nos sujets les plus importants. Les parties prenantes comprenaient des clients, des locataires, des investisseurs, l'équipe de direction de CF et des représentants de nos équipes des finances, du risque, du service juridique et de la vérification interne.

Nous avons repéré six risques et occasions liés au développement durable qui pourraient raisonnablement avoir une incidence sur les perspectives de CF, et six domaines d'incidence prioritaires dans lesquels nous avons la meilleure occasion de créer de la valeur pour les parties prenantes grâce à nos activités commerciales. Comme indiqué ci-dessous, le haut degré d'harmonisation entre les questions de développement durable qui sont à la fois importantes sur le plan financier pour CF et importantes pour nos parties prenantes confirme que notre stratégie est axée sur les domaines les plus pertinents où CF peut continuer à créer de la valeur à long terme.

FINANCIERS	INCIDENCE
Risques et occasions liés au développement durable qui pourraient raisonnablement avoir une incidence sur les perspectives de CF	Répercussions prioritaires pour lesquelles CF peut créer de la valeur pour les parties prenantes
Décarbonisation 🌿	
Résilience aux changements climatiques 🌿	
Gestion de l'énergie 🌿	
Risques liés aux changements climatiques 🌿	Gestion de l'eau 🌿
Satisfaction de la clientèle 🧑‍🤝‍🧑	Gestion des déchets 🌿
Capital humain 🧑‍🤝‍🧑	Communauté et interactions sociales 🧑‍🤝‍🧑

🌿 Environmental 🧑‍🤝‍🧑 Social

Nous tirerons parti de ces résultats pendant que nous continuons de faire progresser la durabilité dans l'ensemble de notre entreprise, de gérer les risques émergents et de positionner CF pour qu'elle puisse saisir les occasions de préservation et de création de valeur pour ses parties prenantes. Les résultats de l'évaluation orienteront également l'approche de CF en matière de divulgation de renseignements importants sur ces questions de développement durable dans ses futures communications.

Confiance, éthique, transparence et conformité

En tant qu'organisation, nous agissons avec intégrité. Nous croyons que le respect envers les autres et le fait de vouloir bien faire sont toujours de bonnes pratiques commerciales. Notre réussite repose sur notre capacité à maintenir le degré de compétence, de transparence et d'intégrité qui nous vaut la confiance de toutes les parties prenantes.

L'engagement de CF à être un partenaire de confiance pour nos parties prenantes est fondé sur nos antécédents de leadership solide et constant, d'intégrité fondée sur une bonne gouvernance et de conformité réglementaire et juridique rigoureuse. Alors que nous travaillons avec de nouveaux partenaires, comme des prestataires de services et des partenaires d'investissement, nous respectons et partageons les processus qui nous permettent de nous assurer que nos valeurs et nos processus sont en accord, en particulier en ce qui concerne l'éthique des affaires, la lutte contre la corruption et le respect des lois, des règlements et des normes pertinents, et l'intégration de la durabilité.

CF collabore délibérément avec des prestataires de services, des fournisseurs, des entrepreneurs et des partenaires d'investissement qui partagent ses valeurs, en particulier en ce qui concerne l'éthique, la conformité et les droits de la personne. Nous avons mis en place un ensemble de politiques qui régissent notre approche en matière de conduite des affaires, soutenues par des pratiques qui reflètent notre engagement envers le comportement éthique et la transparence.

Politiques de base

CODE D'ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE

Fournit des lignes directrices en matière de comportement et décrit des normes d'éthique pour tous les employés de CF qui interagissent avec des collègues, des partenaires d'affaires, des entrepreneurs, des fournisseurs, les autorités gouvernementales et le public en général. Le code traite de sujets comme les conflits d'intérêts, les pots-de-vin, la prise de décisions intègres, la confidentialité des données et la sécurité de l'information, la santé et la sécurité, les attentes en matière de respect des lois et des règlements, et il encourage les employés à faire part de leurs préoccupations.

POLITIQUE ANTICORRUPTION

Cette politique est soutenue par un programme de formation détaillé qui sera mis à jour en 2025 afin d'actualiser et d'améliorer les directives sur la lutte contre les pots-de-vin, la corruption et le lobbying.

RAPPORTS CONFIDENTIELS

Le programme de signalement et de dénonciation des manquements à l'éthique par un tiers offre aux employés, aux prestataires de services, aux locataires et au grand public un moyen discret, anonyme et confidentiel de signaler les violations du Code d'éthique professionnelle ou les comportements contraires à l'éthique.

CONFORMITÉ DES FOURNISSEURS ET TRAVAIL FORCÉ

Nous examinons régulièrement notre politique de conformité des fournisseurs et mettons à jour les dispositions des contrats au besoin pour nous assurer qu'elles sont conformes aux valeurs et aux objectifs de l'entreprise. En 2024, nous avons publié notre Rapport sur le travail forcé, dans lequel nous faisons part de notre engagement à l'égard de la conformité juridique et réglementaire, ainsi que des normes d'intégrité élevées dont nous nous portons garants.

Pratiques de base

FORMATION

Une formation annuelle sur la conformité aux lois, aux règlements et aux politiques internes fait en sorte que la sensibilisation à la conformité et à l'éthique reste une préoccupation de premier plan. En 2024, CF a offert de la formation et des conseils pratiques aux employés concernés sur les changements à la *Loi sur la concurrence* du Canada. Les cours sur la conformité qui restent toujours pertinents sont offerts en rotation; ils portent notamment sur la *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* (LAPHO), le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) et la politique de CF contre le harcèlement, la discrimination et la violence au travail. Ces cours sont offerts en ligne à tous les employés.

ASSURANCE

Assurance par un tiers de certaines mesures de rendement ESG.

EXPERTISE DE TIERS

CF fait appel à des outils et à une expertise de tiers au besoin pour appuyer ses objectifs annuels de conformité. Cela comprend l'utilisation d'outils de tiers, comme le portail de conformité aux normes relatives à la santé et à la sécurité de CF, ainsi que des interactions régulières avec des experts tiers, y compris des conseillers juridiques externes, pour déterminer de nouveaux besoins en matière de conformité juridique et réglementaire avant la mise en œuvre.

VÉRIFICATION INTERNE

Le programme annuel de vérification interne porte sur la conformité de CF à divers règlements et normes de production de rapports.

[SIGNALEMENT ANONYME →](#)

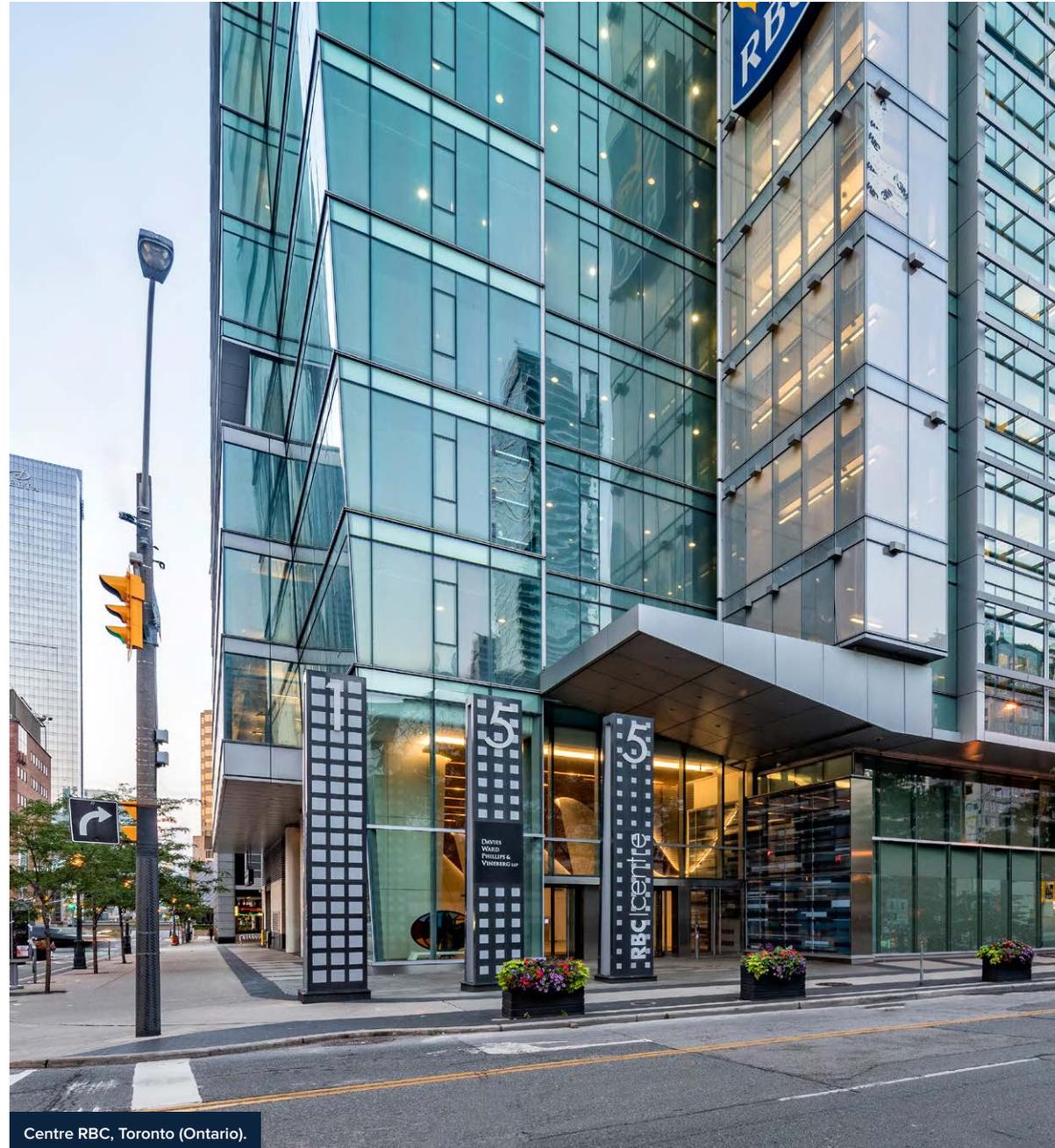
[TRAVAIL FORCÉ →](#)

ÉTUDE DE CAS :

Unir nos forces pour se protéger contre l'esclavage moderne

Chez CF, nous appuyons et respectons la protection des droits de la personne et nous nous opposons à tous les cas de travail forcé ou de travail des enfants, d'esclavage moderne ou de traite de personnes. En tant qu'organisation, nous veillons à créer un milieu diversifié et inclusif et nous tenons à respecter des normes rigoureuses d'intégrité dans l'ensemble de nos activités. Ce faisant, nous respectons les lois et les règlements en vigueur dans chaque territoire de compétence dans lequel nous exerçons nos activités.

En 2024, nous avons entrepris plusieurs processus pour déceler les risques potentiels de l'esclavage moderne au sein de nos activités commerciales et de notre chaîne d'approvisionnement. Dans cette optique, citons notamment l'évaluation des risques de la chaîne d'approvisionnement afin de mieux comprendre nos fournisseurs et les endroits où sont acquis les biens nécessaires à l'exploitation de notre entreprise; la mise à jour des modalités des contrats avec nos fournisseurs pour y inclure des dispositions relatives à l'atténuation de l'esclavage moderne; et la prestation de formations aux employés concernés pour nous assurer qu'ils comprennent les responsabilités de CF en matière de conformité en matière d'esclavage moderne, et qu'ils peuvent repérer et gérer les risques d'esclavage moderne au sein de notre entreprise et de notre chaîne d'approvisionnement.



Centre RBC, Toronto (Ontario).

Confidentialité des données et cybersécurité

En tant que propriétaires, exploitants et promoteurs de propriétés de premier plan au Canada, nous tirons parti des technologies pour répondre aux besoins de nos parties prenantes et assurer l'efficacité de nos activités.

Nous savons que la confidentialité des données et la cybersécurité sont essentielles pour atténuer les risques financiers, les risques d'exploitation et les risques pour la réputation. Au fil du temps, nous avons amélioré notre capacité à détecter et à prévenir les menaces envers nos systèmes et nos réseaux.

Nous gardons en place un cadre pour préserver la confidentialité de tous les renseignements personnels que nous recueillons, cadre qui comprend des politiques et des procédures conçues pour protéger les renseignements de nos employés, de nos locataires, de nos occupants, de nos invités et des communautés que nous servons. Sous la supervision de notre chef de la protection des renseignements personnels, nous tenons à jour une série de politiques, y compris un protocole de signalement des atteintes à la protection des données, des politiques de conservation et de destruction des données et des procédures visant à répondre aux demandes et aux préoccupations en matière de protection des renseignements personnels.

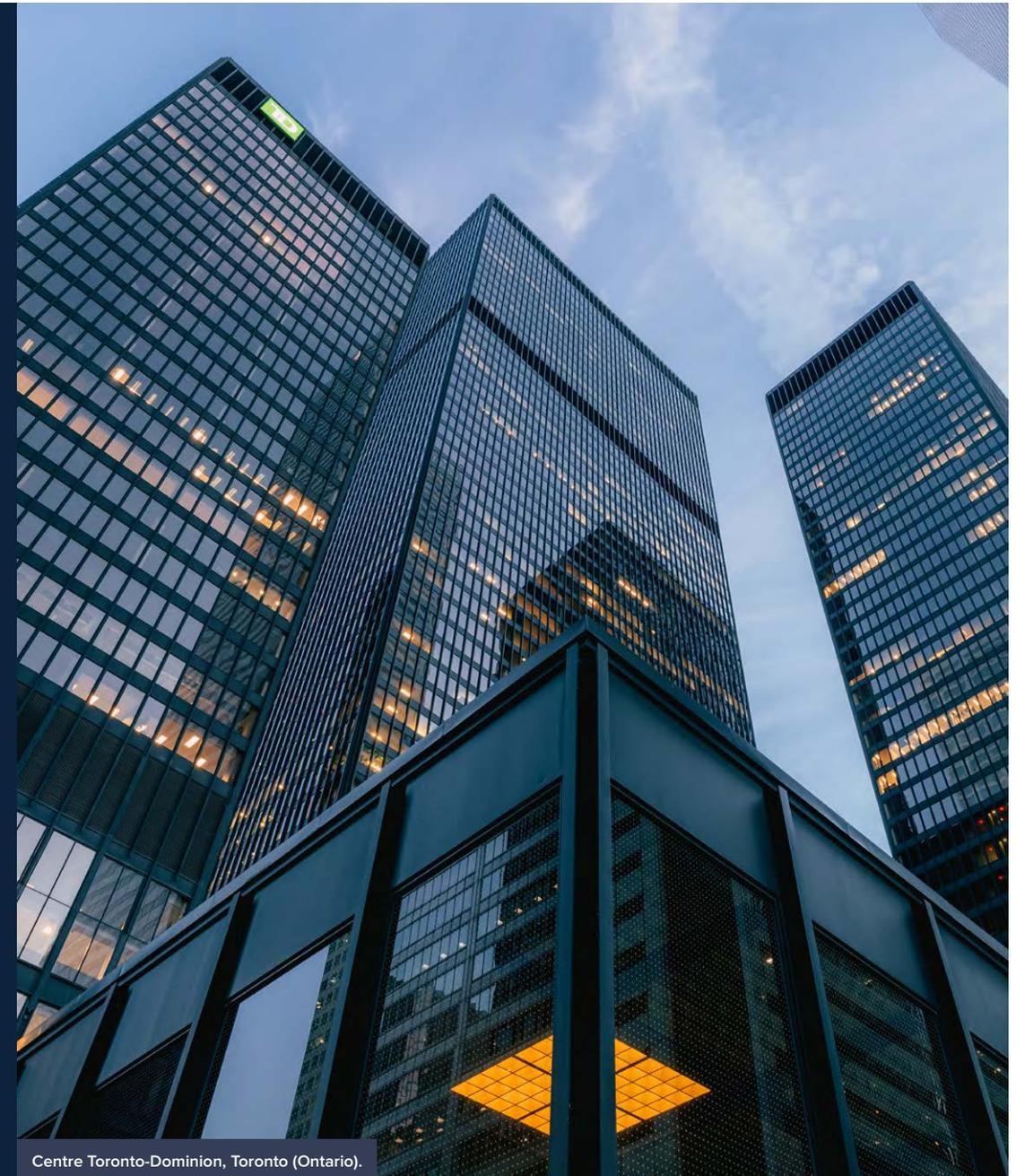
Pour protéger notre entreprise contre le nombre et le niveau de perfectionnement croissants des cyberattaques, il faut la vigilance et la collaboration continues de tous les employés de l'entreprise. CF continue d'évoluer et de renforcer son approche en matière de cybersécurité, de données et de technologies et s'assure que cette approche soit résiliente de par sa conception, ses mises à l'essai et ses applications pratiques. Pour préserver les activités de ses propriétés, CF protège ses données d'exploitation en appliquant une gouvernance et des cybercontrôles centralisés, ainsi qu'en consolidant ses éléments clés sur une plateforme détenue par CF et dotée de cybercontrôles de premier plan.

Regard vers l'avenir

Guidés par notre raison d'être, nous continuerons de respecter nos objectifs ESG et de répondre aux besoins de nos propriétaires, de nos clients et des communautés.

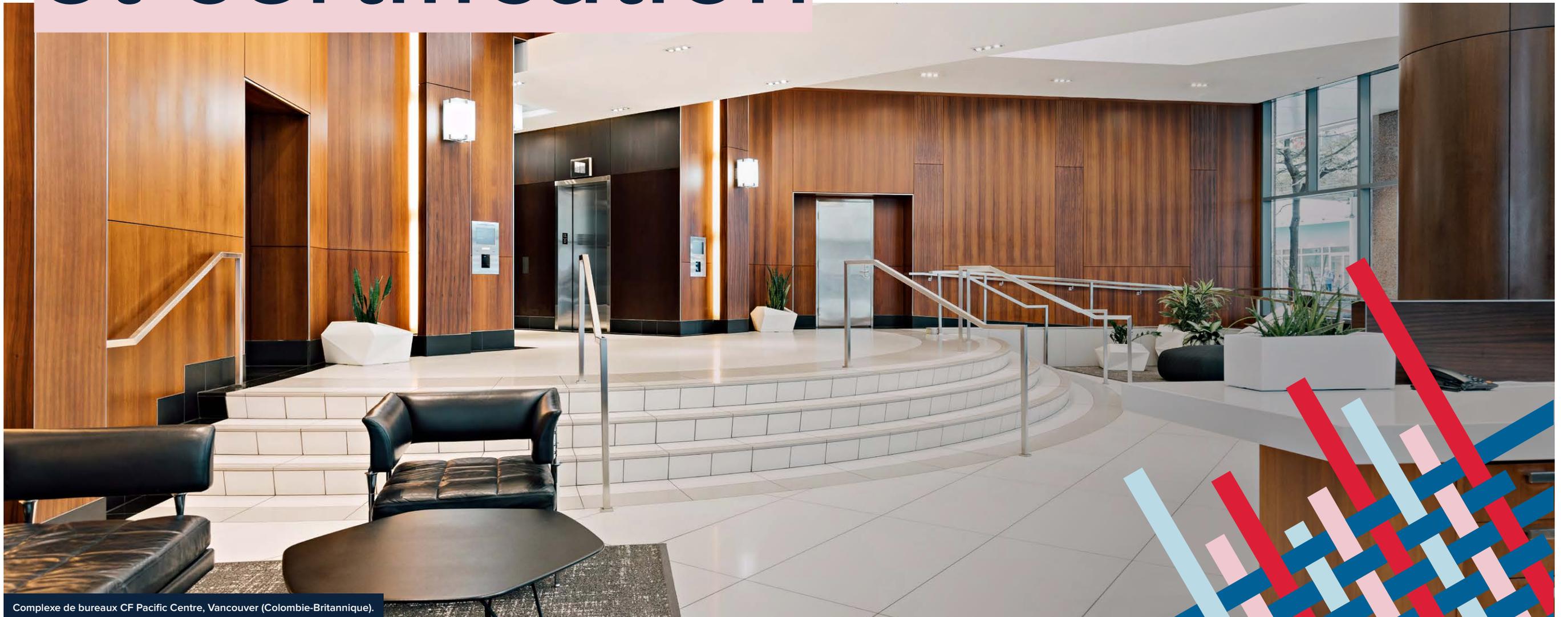
Voici nos priorités sur le plan de la gouvernance :

- Pour faire face à la complexité opérationnelle croissante, à l'évolution du contexte commercial et aux normes changeantes relatives aux facteurs ESG, CF adaptera son modèle de gouvernance du développement durable. Cela lui permettra d'améliorer les liens internes, de renforcer la surveillance des principaux secteurs stratégiques et de se préparer à de nouvelles exigences en matière de communication de l'information.
- L'accès à des données opportunes, exactes, complètes et vérifiables est essentiel à la progression de nos priorités en matière de durabilité. CF continuera d'améliorer sa plateforme de données, en mettant l'accent sur la simplification de la circulation et du traitement des données dans l'ensemble de ses secteurs d'activité, ainsi que sur la mise en œuvre de contrôles et de mesures de surveillance qui favorisent l'intégrité des données.
- CF améliorera ses communications d'information sur les facteurs ESG en vue de se préparer au renforcement des exigences en matière de production de rapports. Nous sommes bien placés pour tirer parti du travail entrepris en 2024, y compris notre évaluation de l'importance des facteurs ESG.
- Afin de continuer à favoriser un environnement ancré dans des pratiques commerciales éthiques, notre équipe de la haute direction et d'autres employés concernés suivront un programme de formation mis à jour sur la lutte contre les pots-de-vin, la corruption et le lobbyisme.
- CF est sur la voie d'améliorer les programmes de gestion des risques tout en s'adaptant à un contexte externe en évolution et aux attentes accrues des parties prenantes. Ce parcours comprend l'examen régulier des risques stratégiques, l'analyse de la nécessité de mettre en place de nouveaux processus et de nouvelles politiques, et l'avancement de la mise en œuvre de notre plan stratégique.
- CF continuera d'explorer les secteurs à croissance élevée tout en continuant de se fonder sur sa raison d'être et ses valeurs. À mesure que nous accroissons et diversifions nos activités, nous demeurerons vigilants et respecterons notre Code d'éthique professionnelle tout en maintenant des normes et un rendement environnementaux.
- Nous continuerons de faire évoluer notre programme de cybersécurité dans les domaines de la gestion des risques et de la résilience, tout en saisissant les occasions d'améliorer l'efficacité et l'expérience utilisateur dans l'ensemble de nos plateformes.
- Afin de renforcer notre approche réfléchie quant à l'adoption de technologies novatrices, CF s'appuiera sur ses contrôles en matière de gouvernance des données et de la cybersécurité et sur les politiques connexes lorsqu'elle examinera les capacités de l'intelligence artificielle, tout en repérant et en gérant efficacement les risques potentiels.



Centre Toronto-Dominion, Toronto (Ontario).

Prix, reconnaissance et certification



Complexe de bureaux CF Pacific Centre, Vancouver (Colombie-Britannique).



Prix et reconnaissance

PRIX	PRÉSENTATEUR	DESCRIPTION
ENTREPRISE		
Employeurs les plus respectueux de l'environnement au Canada en 2024	Mediacorp Canada Inc.	Cette désignation particulière reconnaît les employeurs qui sont des chefs de file au pays en créant une culture de sensibilisation à l'environnement au sein de leur organisation. C'est la neuvième fois que CF remporte ce prix.
50 milieux de travail les plus engagés selon Achievers	Achievers	Ce prix évalue les employeurs en fonction de leur lieu de travail physique, de l'ambiance de travail, de la santé, des avantages sociaux, des vacances, du perfectionnement des employés, des communications aux employés, de la gestion du rendement et de l'engagement dans la collectivité. CF a reçu cette distinction attribuée aux meilleurs employeurs d'Amérique du Nord sept fois. Nous l'avons obtenu plus récemment en 2023, la dernière année où le prix a été décerné.
Prix Elite 8 d'Achievers	Achievers	Le prix convoité Elite 8 est accordé aux entreprises qui incarnent le mieux l'un des huit éléments de la mobilisation des employés (les Eight Elements of Employee Engagement ^{MC}) selon Achievers, qui sont utilisés pour évaluer les milieux de travail les plus engagés : responsabilisation et rendement; appartenance, équité et inclusion; harmonisation de la culture; autonomisation des gestionnaires; croissance professionnelle et personnelle; raison d'être et leadership; récompenses et reconnaissance; et mieux-être. En 2023, CF a reçu un prix pour l'harmonisation de la culture. Les prix n'ont pas été décernés en 2024.
Canada's Most Admired Corporate Cultures™	Waterstone Human Capital	Ce programme national reconnaît chaque année des organisations canadiennes de premier plan dotées d'une culture qui accroît le rendement et permet de maintenir un avantage concurrentiel. CF a reçu un prix dans le cadre du programme pendant huit années consécutives depuis 2016.
Responsable en chef du personnel et de la culture le plus admiré au Canada	Waterstone Human Capital	Cette reconnaissance de Waterstone Human Capital est octroyée aux leaders en matière de personnel et de culture des entreprises canadiennes dans le cadre de son initiative de reconnaissance annuelle des meilleures organisations canadiennes. Les lauréats sont choisis par un conseil des gouverneurs indépendant qui comprend des dirigeants de certaines des plus grandes organisations du Canada. La dernière reconnaissance remonte à 2023.
Première tranche de 25 % du palmarès des entreprises les plus mobilisatrices à l'échelle mondiale	Qualtrics	Nous avons obtenu une note supérieure à la Référence mondiale Qualtrics, qui comprend plus de 600 sociétés multinationales. Les résultats sont mis à jour chaque année.
Employeurs de choix du Grand Toronto	Mediacorp Canada Inc.	Pour une 19 ^e année, le concours est un projet éditorial qui vise à récompenser les employeurs offrant des programmes de ressources humaines exceptionnels et des politiques en milieu de travail novatrices. C'est la dixième fois que CF remporte ce prix.
Prix de l'IWBI soulignant la santé et la sécurité	International WELL Building Institute (IWBI)	Ce prix souligne le leadership en ce qui concerne la certification WELL de santé et de sécurité. CF a obtenu la certification WELL de santé et de sécurité dans l'ensemble de ses 28 immeubles de bureaux inscrits.

PRIX	PRÉSENTATEUR	DESCRIPTION	LAURÉATS
PROPRIÉTÉ			
Prix Commercial and Institutional Building Energy Benchmarking Program	Benchmark YYC, Calgary	Reconnu comme l'immeuble de bureaux le plus performant, produisant la plus faible intensité totale d'émissions de gaz à effet de serre parmi les immeubles participants.	Calgary City Centre

Certifications

Certification BOMA BEST

PROPRIÉTÉ	NIVEAU	VILLE
CF Chinook Centre	Or	Calgary
CF Market Mall	Or	Calgary
CF Lime Ridge	Platine	Hamilton
CF Markville	Or	Markham
CF Carrefour Laval	Argent	Montréal
CF Fairview Pointe-Claire	Argent	Montréal
Gare Windsor	Platine	Montréal
CF Rideau Centre	Or	Ottawa
CF Promenades St-Bruno	Argent	St-Bruno-de-Montarville
1 Dundas Street West	Or	Toronto
250 Yonge Street	Or	Toronto
CF Fairview Mall	Or	Toronto
CF Sherway Gardens	Or	Toronto
CF Shops at Don Mills	Or	Toronto
CF Toronto Eaton Centre	Or	Toronto
Tour CF (20 Queen Street West)	Or	Toronto
Maple Leaf Square	Argent	Toronto
Centre RBC	Or	Toronto
Simcoe Place	Or	Toronto
Centre TD – 222 Bay Street	Or	Toronto

PROPRIÉTÉ	NIVEAU	VILLE
Centre TD – 95 Wellington Street	Or	Toronto
Centre TD – Tour Nord	Or	Toronto
Centre TD – Tour Sud	Or	Toronto
Centre TD – Tour TD Bank	Or	Toronto
Centre TD – Tour Ouest	Argent	Toronto
Yonge Corporate Centre 4100	Platine	Toronto
Yonge Corporate Centre 4110	Platine	Toronto
Yonge Corporate Centre 4120	Platine	Toronto
609 Granville Street	Or	Vancouver
701 West Georgia Street	Or	Vancouver
725 Granville Street	Or	Vancouver
777 Dunsmuir Avenue	Platine	Vancouver
CF Pacific Centre	Or	Vancouver
Granville Square	Or	Vancouver
Pender Place One	Or	Vancouver
Pender Place Two	Or	Vancouver
PwC Place	Or	Vancouver
RBC Place	Platine	Vancouver
Tour TD	Or	Vancouver
The Station	Or	Vancouver
Waterfront Centre	Or	Vancouver

PROPRIÉTÉ	NIVEAU	VILLE
CF Polo Park	Platine	Winnipeg
CF Richmond Centre	Platine	Vancouver

Certification ENERGY STAR

PROPRIÉTÉ	VILLE
Calgary City Centre	Calgary
La Tour Deloitte	Montréal
Centre RBC	Toronto
Simcoe Place	Toronto
Yonge Corporate Centre 4100	Toronto
Yonge Corporate Centre 4110	Toronto
Yonge Corporate Centre 4120	Toronto
PwC Place	Vancouver
RBC Place	Vancouver
Waterfront Centre	Vancouver

Certifications (suite)

Norme du bâtiment à carbone zéro – Performance

PROPRIÉTÉ	VILLE
609 Granville Street	Vancouver
701 West Georgia Street	Vancouver
725 Granville Street	Vancouver
777 Dunsmuir Avenue	Vancouver
Granville Square	Vancouver
Pender Place One	Vancouver
Pender Place Two	Vancouver
PwC Place	Vancouver
RBC Place	Vancouver
Tour TD	Vancouver
Waterfront Centre	Vancouver
Centre TD – 95 Wellington Street	Toronto

Certification WELL de santé et de sécurité

PROPRIÉTÉ	VILLE
Calgary City Centre	Calgary
La Tour Deloitte	Montréal
1 Dundas Street West	Toronto
16 York Street	Toronto
250 Yonge Street	Toronto
Tour CF (20 Queen Street West)	Toronto
Centre RBC	Toronto
Simcoe Place	Toronto
Centre TD – 222 Bay Street	Toronto
Centre TD – 95 Wellington Street	Toronto
Centre TD – Tour Nord	Toronto
Centre TD – Tour Sud	Toronto
Centre TD – Tour TD Bank	Toronto
Centre TD – Tour Ouest	Toronto
Yonge Corporate Centre 4100	Toronto
Yonge Corporate Centre 4110	Toronto
Yonge Corporate Centre 4120	Toronto
609 Granville Street	Vancouver
701 West Georgia Street	Vancouver
725 Granville Street	Vancouver
777 Dunsmuir Avenue	Vancouver

PROPRIÉTÉ	VILLE
Granville Square	Vancouver
Pender Place One	Vancouver
Pender Place Two	Vancouver
PwC Place	Vancouver
RBC Place	Vancouver
Tour TD	Vancouver
Waterfront Centre	Vancouver

Certification WELL

PROPRIÉTÉ	NIVEAU	VILLE
16 York Street	v1 Core, niveau Argent	Toronto
160 Front	v1 Core, niveau Argent	Toronto
Centre TD – 222 Bay Street	Projet pilote v2 Core, niveau Or	Toronto
Centre TD – 95 Wellington Street	Projet pilote v2 Core, niveau Or	Toronto
Centre TD – Tour Nord	Projet pilote v2 Core, niveau Or	Toronto
Centre TD – Tour Sud	Projet pilote v2 Core, niveau Or	Toronto
Centre TD – Tour TD Bank	Projet pilote v2 Core, niveau Or	Toronto
Centre TD – Tour Ouest	Projet pilote v2 Core, niveau Or	Toronto

Certifications (suite)

Immeubles certifiés LEED

PROPRIÉTÉ	NIVEAU	VILLE
Calgary City Centre	NE Platine	Calgary
CF Chinook Centre (agrandissement)	Certifié NE	Calgary
400-4th Avenue SW (certifié en 2021 et en attente de recertification)	Or	Calgary
La Tour Deloitte	NE Platine	Montréal
CF Rideau Centre (agrandissement)	Certifié NE	Ottawa
CF Richmond Centre (Quartier gourmet)	Certifié CI	Richmond
16 York Street	NE Platine	Toronto
160 Front	NE Platine	Toronto
250 Yonge Street	Or	Toronto
CF Sherway Gardens (agrandissement)	Certifié NE	Toronto
Tour CF (20 Queen Street West)	Or	Toronto
1 Dundas Street West	Or	Toronto
Maple Leaf Square	Certifié NE	Toronto
Centre RBC	Or	Toronto
Simcoe Place (certifié en 2020 et en attente de recertification)	Or	Toronto
Centre TD – 222 Bay Street	Or	Toronto

PROPRIÉTÉ	NIVEAU	VILLE
Centre TD – 95 Wellington Street	Platine	Toronto
Centre TD – Tour Nord	Platine	Toronto
Centre TD – Tour Sud	Or	Toronto
Centre TD – Tour TD Bank	Platine	Toronto
Centre TD – Tour Ouest	Or	Toronto
Yonge Corporate Centre 4100	Or	Toronto
Yonge Corporate Centre 4110	Or	Toronto
Yonge Corporate Centre 4120	Or	Toronto
609 Granville Street	Or	Vancouver
701 West Georgia Street	Or	Vancouver
725 Granville Street	NE Or	Vancouver
777 Dunsmuir Avenue	Platine	Vancouver
Granville Square	Or	Vancouver
PwC Place	Platine	Vancouver
RBC Place	Or	Vancouver
Tour TD	Or	Vancouver
Waterfront Centre	Platine	Vancouver

Certification WiredScore

PROPRIÉTÉ	NIVEAU	VILLE
Centre TD – 222 Bay Street	Platine	Toronto
Centre TD – 95 Wellington Street	Platine	Toronto
Centre TD – Tour Nord	Platine	Toronto
Centre TD – Tour Sud	Platine	Toronto
Centre TD – Tour TD Bank	Platine	Toronto
Centre TD – Tour Ouest	Platine	Toronto

Certifications (suite)

Certification en matière d'accessibilité de la Fondation Rick Hansen^{MC}

PROPRIÉTÉ	VILLE
CF Lime Ridge	Hamilton
CF Masonville Place	London
CF Markville	Markham
CF Rideau Centre	Ottawa
CF Richmond Centre	Richmond
1 Dundas Street West	Toronto
1090 Don Mills Road	Toronto
220 Yonge Street Galleria Office	Toronto
250 Yonge Street	Toronto
33 Dundas Street West	Toronto
CF Sherway Gardens	Toronto
Maple Leaf Square	Toronto
Centre RBC	Toronto
CF Fairview Mall	Toronto
CF Shops at Don Mills	Toronto
Tour CF (20 Queen Street West)	Toronto
Simcoe Place	Toronto
Centre TD – 222 Bay Street	Toronto
Centre TD – 95 Wellington Street	Toronto
Centre TD – Tour Nord	Toronto

PROPRIÉTÉ	VILLE
Centre TD – Tour Sud	Toronto
Centre TD – Tour TD Bank	Toronto
Centre TD – Tour Ouest	Toronto
Yonge Corporate Centre 4100	Toronto
Yonge Corporate Centre 4110	Toronto
Yonge Corporate Centre 4120	Toronto
609 Granville Street	Vancouver
701 West Georgia Street	Vancouver
725 Granville Street	Vancouver
777 Dunsmuir Avenue	Vancouver
CF Pacific Centre	Vancouver
Granville Square	Vancouver
PwC Place	Vancouver
RBC Place	Vancouver
Tour TD	Vancouver
The Station	Vancouver
Waterfront Centre	Vancouver
CF Carrefour Laval	Montréal
CF Fairview Pointe-Claire	Montréal
CF Promenades St-Bruno	St-Bruno-de-Montarville

PROPRIÉTÉ	VILLE
La Tour Deloitte	Montréal
Pender Place One	Vancouver
Pender Place Two	Vancouver
Lime Ridge Offices	Hamilton
16 York Street	Toronto

Annexes



CF Toronto Eaton Centre, Toronto (Ontario).

ANNEXE A :

Données sur le rendement (avec références aux normes GRI)

Reformulation de l'information

Les données de 2023 sur les déchets ont été rajustées en raison d'erreurs dans l'application des limites et la quantification, ce qui a entraîné l'inclusion erronée de 8 851 tonnes métriques dans l'intensité de la production de déchets et le taux de réacheminement. Les données comparatives de 2023 ont donc été rajustées en conséquence.

Méthodologie applicable aux émissions de GES

CF suit le Greenhouse Gas Protocol²¹, lequel est conforme à la norme ISO 14064-1:2018²². Vous trouverez un aperçu de notre méthodologie ci-dessous.

Source des données :

- **Émissions de GES de portée 1** : comprend le gaz naturel, les carburants pour les génératrices auxiliaires, les frigorigènes et les carburants pour les véhicules.
- **Émissions de GES de portée 2** : comprend l'électricité, la vapeur et l'eau réfrigérée achetées, ainsi que les crédits carbone achetés et retirés.

Quantification des données :

- CF utilise les facteurs d'émissions de GES conformément à la partie 3 du Rapport d'inventaire national 1990-2022 publié par Environnement Canada²³.
- Les facteurs d'émissions, à partir des données des fournisseurs, sont utilisés pour la vapeur et l'eau réfrigérée.
- Les facteurs d'émissions pour les frigorigènes sont utilisés conformément au sixième Rapport d'évaluation du GIEC²⁴.
- **CF inclut sept GES**, soit le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄), l'oxyde de diazote (N₂O), les hydrurofluorocarbones (HFC), les perfluorocarbones (PFC), l'hexafluorure de soufre (SF₆) et le trifluorure d'azote (NF₃).

Rapports sur les données :

- Les émissions absolues de GES sont déclarées à la fois sur une base brute et nette (déduction faite des crédits carbone).
- Les valeurs d'intensité sont calculées en fonction des émissions sous contrôle opérationnel et divisées par la superficie sous contrôle opérationnel.

Utilisation des crédits carbone :

- Un nombre limité de crédits carbone ont été achetés pour appuyer la certification Norme du bâtiment à carbone zéro – Performance (BCZ) du CBDCA dans 11 propriétés.

Vérification des données :

- Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. a fourni une assurance limitée des mesures de rendement indiquées ci-dessous, le symbole ★ figurant à droite des données.
- Pour en savoir plus, consultez [l'annexe F : Rapport d'assurance limitée du professionnel en exercice indépendant](#).

Autres renseignements :

- À des fins de comparabilité du rendement de la consommation d'énergie et d'eau du programme [Le Vert ça Rapporte](#)^{MD} par rapport à notre référence de 2019, les données sont normalisées selon des facteurs externes, y compris les conditions météorologiques, le taux d'occupation (pour les immeubles de bureaux seulement), les utilisateurs à haute intensité et les changements apportés au portefeuille. Le rendement cible peut donc varier par rapport à une comparaison directe des mesures non normalisées présentées dans le tableau ci-dessous et dans l'ensemble du présent rapport.
- Notre objectif d'émissions de portées 1 et 2 se fonde sur l'année de référence 2017, tandis que nos objectifs de consommation d'énergie et d'eau dans le cadre du programme [Le Vert ça Rapporte](#)^{MD} se fondent sur l'année de référence 2019. Nous avons choisi des années de référence différentes en raison du calendrier d'élaboration de ces deux programmes et de leurs objectifs respectifs. CF prévoit harmoniser les années de référence dans les cycles de planification futurs.

Limites des données

CF quantifie les mesures de rendement environnemental au moyen d'une approche de consolidation des contrôles opérationnels. Sauf indication contraire, nos limites de données excluent les espaces contrôlés par les locataires.

DONNÉES	LIMITES	SOURCES INCLUSES	EXCLUSIONS
Données sur les émissions de gaz à effet de serre : émissions de portées 1 et 2, selon l'emplacement	Tous les espaces sous contrôle opérationnel des propriétés gérées au Canada. La couverture des données est de 100 % à l'intérieur de cette limite (par superficie). Cette limite représente 59 % de la superficie totale du portefeuille.	Électricité, gaz naturel, carburants pour les génératrices auxiliaires, frigorigènes, carburants pour les véhicules, vapeur et eau réfrigérée.	Crédits d'énergie renouvelable (CER) : ces crédits ne sont pas inclus dans le calcul des émissions selon l'emplacement.
Données sur la consommation d'énergie et l'intensité énergétique		Électricité, gaz naturel, vapeur et eau réfrigérée.	Carburants pour les génératrices auxiliaires, carburants pour les véhicules du parc automobile, frigorigènes.
Données sur la consommation d'eau et l'intensité hydrique		Toute la consommation d'eau dans les limites.	s. o.
Données sur les déchets produits, réacheminés et l'intensité de la production de déchets		Par déchets produits, on entend ceux qui ont été : 1. Envoyés à un site d'enfouissement 2. Recyclés 3. Convertis en énergie Par déchets réacheminés, on entend ceux qui ont été recyclés ou convertis en énergie.	Les déchets non opérationnels découlent des activités existantes de construction d'immeubles (par projet) qui génèrent des déchets d'un poids supérieur ou égal à 15 000 tonnes métriques et des activités d'assainissement des sites.

²¹ The Greenhouse Gas Protocol: A Corporate Accounting and Reporting Standard (World Resources Institute/World Business Council – version révisée).
²² ISO 14064-1:2018 – Spécifications et lignes directrices, au niveau des organismes, pour la quantification et la déclaration des émissions et des suppressions des gaz à effet de serre.
²³ Environnement et Changement climatique Canada. Rapport d'inventaire national 1990-2022 : Sources et puits de gaz à effet de serre au Canada, troisième partie. (Ottawa : Environnement et Changement climatique Canada pour 2024.), tableaux A13-1 à A13-14.
²⁴ Le budget énergétique de la Terre, les rétroactions climatiques et la sensibilité climatique. Dans Changement climatique 2021 : Les bases scientifiques physiques. Contribution du Groupe de travail I au sixième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

ANNEXE A :

Données sur les émissions de GES

Total et intensité des émissions de gaz à effet de serre (GES) de portées 1 et 2

LÉGENDE

★ Indique que la mesure a reçu une assurance limitée

✓ Indique l'atteinte de la cible de rendement de CF pour 2024

ÉLÉMENTS D'INFORMATION	CODE DE RÉFÉRENCE GRI	UNITÉ DE MESURE	RÉFÉRENCE	PÉRIODE D'ÉVALUATION DU RENDEMENT (2022-2024)				VARIATION (%)/ RÉFÉRENCE	CIBLE DE 2024
			2017	2022	2023	2024			
ÉMISSIONS TOTALES									
Émissions de portées 1 et 2, selon l'emplacement (avant déduction des crédits carbone)	305-1,2	t éq. CO ₂	85 714	70 727	67 398	64 527	-24,7 %	Carboneutralité en 2050 ²⁵ – En voie d'être atteinte Réduction absolue de 35 % d'ici 2030 – En voie d'être atteinte	
Répartition par portée (avant déduction des crédits carbone)									
Portée 1	305-1	t éq. CO ₂	23 527	23 328	22 320	21 722			
Portée 2	305-2	t éq. CO ₂	62 187	47 399	45 078	42 805			
Crédits carbone achetés	305-1,2	t éq. CO ₂	-	4 877	6 441	6 105			
Émissions de portées 1 et 2, selon l'emplacement (déduction faite des crédits carbone)	305-1,2	t éq. CO ₂	85 714	65 850	60 958	★ 58 423			
Répartition par catégorie d'actif – portées 1 et 2 (avant déduction des crédits carbone)									
Immeubles de bureaux	305-1,2	t éq. CO ₂	59 695	49 150	46 374	44 381			
Centres commerciaux	305-1,2	t éq. CO ₂	26 019	21 577	21 025	20 146			
Répartition par catégorie d'actif – portées 1 et 2 (déduction faite des crédits carbone)									
Immeubles de bureaux	305-1,2	t éq. CO ₂	59 695	44 273	39 933	38 277			
Centres commerciaux	305-1,2	t éq. CO ₂	26 019	21 577	21 025	20 146			
INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES) DE PORTÉES 1 ET 2									
			2017	2022	2023	2024			
Portées 1 et 2 (avant déduction des crédits carbone)	305-4	kg éq. CO ₂ /pi ²	3,12	2,52	2,31	2,02	-35,3 %		
Portées 1 et 2 (déduction faite des crédits carbone)	305-4	kg éq. CO ₂ /pi ²	3,12	2,35	2,09	★ 1,83			
Répartition par catégorie d'actif – portées 1 et 2 (avant déduction des crédits carbone)									
Immeubles de bureaux	302-1	kg éq. CO ₂ /pi ²	2,91	2,27	2,12	1,87			
Centres commerciaux	302-1	kg éq. CO ₂ /pi ²	3,73	3,37	2,87	2,48			
Répartition par catégorie d'actif – portées 1 et 2 (déduction faite des crédits carbone)²⁶									
Immeubles de bureaux	302-1	kg éq. CO ₂ /pi ²	2,91	2,05	1,83	1,61			
Centres commerciaux	302-1	kg éq. CO ₂ /pi ²	3,73	3,37	2,87	2,48			

²⁵ L'objectif de carboneutralité de CF avant 2050 englobe les émissions absolues de portées 1 et 2, calculées à l'aide du protocole sur les GES. La cible a été établie à l'interne, sans l'aide d'un cadre d'établissement de cibles fondé sur la science de la carboneutralité.

²⁶ En 2024, une propriété est passée de la catégorie Immeubles de bureaux à Centres commerciaux. Ce changement a une incidence sur les valeurs des périodes antérieures déclarées par catégorie d'actif, mais n'a aucune incidence sur les totaux des périodes précédentes. Toutes les périodes de comparaison ont été mises à jour en conséquence.

ANNEXE A :

Données sur l'énergie

Consommation d'énergie totale et intensité énergétique

LÉGENDE

- ★ Indique que la mesure a reçu une assurance limitée
- ✓ Indique l'atteinte de la cible de rendement de CF pour 2024

ÉLÉMENTS D'INFORMATION	CODE DE RÉFÉRENCE GRI	UNITÉ DE MESURE	RÉFÉRENCE	PÉRIODE D'ÉVALUATION DU RENDEMENT (2022-2024)				VARIATION (%)/ RÉFÉRENCE	VARIATION (%) NORMALISÉE/ RÉFÉRENCE	CIBLE NORMALISÉE DE 2024
				2019	2022	2023	2024			
CONSUMMATION D'ÉNERGIE										
Total	302-1	éq. kWh	613 549 085	541 628 002	564 833 892	★ 554 469 385	-9,6 %	-10,0 %	-7,6 %	
Répartition par catégorie d'actif²⁷										
Immeubles de bureaux	302-1	éq. kWh	413 103 216	365 140 981	371 079 955	374 340 768				
Centres commerciaux	302-1	éq. kWh	200 445 869	176 487 021	193 753 937	180 128 617				
Répartition par source [type de source selon le GRI]										
Réseau électrique [électricité]	302-1	éq. kWh	369 563 279	315 228 189	342 067 849	346 064 528				
Gaz naturel [chauffage]	302-1	éq. kWh	133 578 573	117 599 398	113 134 973	110 941 412				
Vapeur [vapeur]	302-1	éq. kWh	104 310 212	102 139 864	102 273 096	87 841 962				
Eau réfrigérée [refroidissement]	302-1	éq. kWh	6 880 493	6 660 551	7 357 974	9 621 484				
Énergie renouvelable										
Énergie renouvelable produite (consommée sur place)	302-1	éq. kWh	-	470 650	647 339	651 473				
Énergie renouvelable produite (non consommée sur place)	302-1	éq. kWh	-	70 895	94 303	95 614				
Achat de crédits d'énergie renouvelable	-	éq. kWh	783 473	-	-	-				
INTENSITÉ ÉNERGÉTIQUE										
Total	305-4	éq. kWh/pi ²	22,8	19,3	19,4	★ 17,4	-23,7 %			
Répartition par catégorie d'actif²⁷										
Immeubles de bureaux	302-1	éq. kWh/pi ²	20,1	16,9	17,0	15,7				
Centres commerciaux	302-1	éq. kWh/pi ²	31,3	27,6	26,5	22,2				

²⁷ En 2024, une propriété est passée de la catégorie Immeubles de bureaux à Centres commerciaux. Ce changement a une incidence sur les valeurs des périodes antérieures déclarées par catégorie d'actif, mais n'a aucune incidence sur les totaux des périodes précédentes. Toutes les périodes de comparaison ont été mises à jour en conséquence.

ANNEXE A :

Eau

Consommation totale d'eau et intensité hydrique

LÉGENDE

- ★ Indique que la mesure a reçu une assurance limitée
- ✓ Indique l'atteinte de la cible de rendement de CF pour 2024

ÉLÉMENTS D'INFORMATION	CODE DE RÉFÉRENCE GRI	UNITÉ DE MESURE	RÉFÉRENCE	PÉRIODE D'ÉVALUATION DU RENDEMENT (2022-2024)				VARIATION (%)/ RÉFÉRENCE	VARIATION (%) NORMALISÉE/ RÉFÉRENCE	CIBLE NORMALISÉE DE 2024
				2019	2022	2023	2024			
CONSUMMATION D'EAU										
Total	303-5	m ³	2 129 684	1 378 520	1 525 932	★ 1 508 138	-29,2 %	-21,0 %	-8,0 %	
Répartition par catégorie d'actif²⁸										
Immeubles de bureaux	303-5	m ³	939 244	496 696	582 410	612 556				
Centres commerciaux	303-5	m ³	1 190 440	881 824	943 522	895 582				
INTENSITÉ HYDRIQUE										
Total	303-5	l/pi ²	79,1	49,2	52,3	★ 47,3	-40,2 %			
Répartition par catégorie d'actif²⁸										
Immeubles de bureaux	303-5	l/pi ²	45,7	23,0	26,7	25,8				
Centres commerciaux	303-5	l/pi ²	186,0	137,8	128,9	110,5				

²⁸ En 2024, une propriété est passée de la catégorie Immeubles de bureaux à Centres commerciaux. Ce changement a une incidence sur les valeurs des périodes antérieures déclarées par catégorie d'actif, mais n'a aucune incidence sur les totaux des périodes précédentes. Toutes les périodes de comparaison ont été mises à jour en conséquence.

ANNEXE A :

Déchets

Total des déchets produits, intensité de la production et taux de réacheminement

LÉGENDE

★ Indique que la mesure a reçu une assurance limitée

✓ Indique l'atteinte de la cible de rendement de CF pour 2024

ÉLÉMENTS D'INFORMATION	CODE DE RÉFÉRENCE GRI	UNITÉ DE MESURE	RÉFÉRENCE	PÉRIODE D'ÉVALUATION DU RENDEMENT (2022-2024)				VARIATION (%) / RÉFÉRENCE	CIBLE DE 2024
				2019	2022	2023	2024		
DÉCHETS PRODUITS									
Total	306-3	Mt	66 854	59 473	56 535	53 720			
Répartition par type de déchets									
Vers un site d'enfouissement	306-3	Mt	14 564	12 956	15 355	16 239			
Convertis en énergie	306-3	Mt	1 524	1 264	1 316	1 050			
Recyclés – Matières standards	306-3	Mt	21 042	11 635	13 570	13 882			
Recyclés – Matières organiques	306-3	Mt	11 480	7 833	9 611	11 349			
Recyclés – Appareils électroniques et matières dangereuses	306-3	Mt	1 291	61	71	69			
Recyclés – Construction et démolition	306-3	Mt	11 328	21 165	10 769	9 893			
Recyclés – Autre	306-3	Mt	5 714	4 560	5 844	1 237			
Répartition par catégorie d'actif									
Immeubles de bureaux certifiés LEED	306-3	Mt	16 315	5 243	6 918	7 400			
Centres commerciaux et autres immeubles de bureaux	306-3	Mt	50 539	54 230	49 617	46 320			
INTENSITÉ DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS									
Total		kg/pi ²	2,48	2,12	1,94	★ 1,68	-32,3 %		
Répartition par catégorie d'actif									
Immeubles de bureaux certifiés LEED		kg/pi ²	0,88	0,24	0,32	0,31			
Centres commerciaux et autres immeubles de bureaux		kg/pi ²	7,97	6,46	5,13	4,43			
TAUX DE RÉACHEMINEMENT DES DÉCHETS									
Total	306-4	%	78	78	73	★ 70		85 %	
Répartition par catégorie d'actif									
Immeubles de bureaux certifiés LEED	306-4	%	82	76	72	68		70 %	
Centres commerciaux et autres immeubles de bureaux	306-4	%	77	78	73	70		✓ 70 %	

ANNEXE A :

Autres données sur le rendement environnemental

Risques liés aux changements climatiques, résilience et transport durable

LÉGENDE

- ★ Indique que la mesure a reçu une assurance limitée
- ✓ Indique l'atteinte de la cible de rendement de CF pour 2024

ÉLÉMENTS D'INFORMATION	CODE DE RÉFÉRENCE GRI	UNITÉ DE MESURE	PÉRIODE D'ÉVALUATION DU RENDEMENT (2022-2024)			CIBLE DE 2024
			2022	2023	2024	
RISQUES LIÉS AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET RÉSILIENCE						
Propriétés dont l'évaluation des risques liés aux changements climatiques a été effectuée		%	100 %	98 %	100 %	
TRANSPORT DURABLE						
Bornes de recharge pour véhicules électriques		N ^{bre}	397	400 ou plus	430 ou plus	
Propriétés en exploitation (par complexe) qui seront dotées de supports à vélos et de bornes de recharge pour véhicules électriques		%	100	100	100	✓ 100 %

ANNEXE A :

Certification d'immeubles

Certification d'immeubles en pourcentage de la superficie

ÉLÉMENTS D'INFORMATION	CODE DE RÉFÉRENCE GRI	UNITÉ DE MESURE	PÉRIODE D'ÉVALUATION DU RENDEMENT (2022-2024)	
			2023	2024
TOTAL				
% des propriétés qui ont obtenu au moins une certification		% de la superficie	94,4 %	93,7 %
IMMEUBLES DE BUREAUX				
BOMA BEST		% de la superficie	77,4 %	71,7 %
Norme du bâtiment à carbone zéro – Performance		% de la superficie	19,2 %	20,7 %
Certification ENERGY STAR		% de la superficie	38,7 %	31,7 %
Certification LEED		% de la superficie	86,6 %	89,0 %
Certification WELL		% de la superficie	29,6 %	35,4 %
Certification WiredScore		% de la superficie	27,2 %	24,8 %
Certification en matière d'accessibilité de la Fondation Rick Hansen		% de la superficie	75,9 %	79,4 %
CENTRES COMMERCIAUX				
BOMA BEST		% de la superficie	91,7 %	93,7 %
Certification LEED		% de la superficie	11,2 %	7,5 %
Certification en matière d'accessibilité de la Fondation Rick Hansen		% de la superficie	42,3 %	59,4 %

ANNEXE A :

Données sur l'emploi

Nombre total d'employés par genre, type de contrat et région

ÉLÉMENTS D'INFORMATION	CODE DE RÉFÉRENCE GRI	UNITÉ DE MESURE	PÉRIODE D'ÉVALUATION DU RENDEMENT (2022-2024)		
			2022	2023	2024
EMPLOYÉS					
Total	2-7	N ^{bre}	1 502	1 506	1 529
Répartition par genre					
Hommes	405-1	%	797 (53 %)	825 (55 %)	824 (54 %)
Femmes	405-1	%	705 (47 %)	681 (45 %)	705 (46 %)
Répartition par genre et contrat de travail					
Hommes – Employés permanents	2-7	N ^{bre}	775	785	801
Femmes – Employées permanentes	2-7	N ^{bre}	679	655	669
Hommes – Employés contractuels	2-7	N ^{bre}	22	40	23
Femmes – Employées contractuelles	2-7	N ^{bre}	26	26	36
Répartition par région et type d'emploi					
Est – Employés permanents	2-7	N ^{bre}	153	188	154
Ouest – Employés permanents	2-7	N ^{bre}	335	321	339
Ontario – Employés permanents	2-7	N ^{bre}	939	901	977
International – Employés permanents	2-7	N ^{bre}	27	30	0
Est – Employés contractuels	2-7	N ^{bre}	3	2	2
Ouest – Employés contractuels	2-7	N ^{bre}	11	12	14
Ontario – Employés contractuels	2-7	N ^{bre}	33	51	43
International – Employés contractuels	2-7	N ^{bre}	1	1	0
Répartition par genre et type d'emploi					
Hommes – Employés à temps plein	2-7	N ^{bre}	701	762	754
Femmes – Employées à temps plein	2-7	N ^{bre}	585	590	613
Hommes – Employés à temps partiel	2-7	N ^{bre}	74	63	70
Femmes – Employées à temps partiel	2-7	N ^{bre}	94	91	92

ANNEXE A :

Données sur l’emploi (suite)

Nouveaux employés par genre et région

ÉLÉMENTS D'INFORMATION	CODE DE RÉFÉRENCE GRI	UNITÉ DE MESURE	PÉRIODE D'ÉVALUATION DU RENDEMENT (2022-2024)		
			2022	2023	2024
EMPLOYÉS					
Total	401-1	N ^{bre}	451	311	449
Répartition par genre					
Hommes	401-1	%	213 (47 %)	183 (59 %)	228 (51 %)
Femmes	401-1	%	238 (53 %)	128 (41 %)	221 (49 %)
Répartition par genre et région					
Hommes – Est	401-1	N ^{bre}	19	16	20
Femmes – Est	401-1	N ^{bre}	34	18	32
Hommes – Ouest	401-1	N ^{bre}	50	38	60
Femmes – Ouest	401-1	N ^{bre}	48	20	48
Hommes – Ontario	401-1	N ^{bre}	139	124	147
Femmes – Ontario	401-1	N ^{bre}	146	87	139
Hommes – International	401-1	N ^{bre}	5	5	1
Femmes – International	401-1	N ^{bre}	10	3	2
Répartition par genre et groupe d’âge					
Hommes – 25 ans et moins	401-1	N ^{bre}	72	59	100
Femmes – 25 ans et moins	401-1	N ^{bre}	84	53	81
Hommes – 26 à 44 ans	401-1	N ^{bre}	106	106	92
Femmes – 26 à 44 ans	401-1	N ^{bre}	118	60	98
Hommes – 45 à 56 ans	401-1	N ^{bre}	27	18	33
Femmes – 45 à 56 ans	401-1	N ^{bre}	31	11	25
Hommes – 57 à 75 ans	401-1	N ^{bre}	9	0	3
Femmes – 57 à 75 ans	401-1	N ^{bre}	4	4	17
Hommes – 76 ans et plus	401-1	N ^{bre}	0	0	0
Femmes – 76 ans et plus	401-1	N ^{bre}	0	0	0

ANNEXE A :

Données sur l'emploi (suite)

Roulement du personnel (volontaire)

ÉLÉMENTS D'INFORMATION	CODE DE RÉFÉRENCE GRI	UNITÉ DE MESURE	PÉRIODE D'ÉVALUATION DU RENDEMENT (2022-2024)		
			2022	2023	2024
ROULEMENT DU PERSONNEL (VOLONTAIRE)					
Total	401-1	N ^{bre}	94	233	226
Taux de roulement (volontaire)		%	6 %	15 %	15 %
Répartition par genre					
Hommes	401-1	N ^{bre} (%)	54 (57 %)	132 (57 %)	130 (58 %)
Femmes	401-1	N ^{bre} (%)	40 (43 %)	101 (43 %)	96 (42 %)
Répartition par genre et région					
Hommes – Est	401-1	N ^{bre}	5	16	9
Femmes – Est	401-1	N ^{bre}	4	23	29
Hommes – Ouest	401-1	N ^{bre}	14	28	34
Femmes – Ouest	401-1	N ^{bre}	7	24	15
Hommes – Ontario	401-1	N ^{bre}	35	86	87
Femmes – Ontario	401-1	N ^{bre}	29	54	52
Hommes – International	401-1	N ^{bre}	-	2	0
Femmes – International	401-1	N ^{bre}	-	0	0
Répartition par genre et groupe d'âge					
Hommes – 25 ans et moins	401-1	N ^{bre}	31	35	62
Femmes – 25 ans et moins	401-1	N ^{bre}	20	30	54
Hommes – 26 à 44 ans	401-1	N ^{bre}	13	71	106
Femmes – 26 à 44 ans	401-1	N ^{bre}	13	60	110
Hommes – 45 à 56 ans	401-1	N ^{bre}	5	22	27
Femmes – 45 à 56 ans	401-1	N ^{bre}	7	7	21
Hommes – 57 à 75 ans	401-1	N ^{bre}	4	4	27
Femmes – 57 à 75 ans	401-1	N ^{bre}	0	4	14
Hommes – 76 ans et plus	401-1	N ^{bre}	1	0	1
Femmes – 76 ans et plus	401-1	N ^{bre}	0	0	0

ANNEXE A :

Santé et sécurité

Données sur la santé et la sécurité

ÉLÉMENTS D'INFORMATION	CODE DE RÉFÉRENCE GRI	UNITÉ DE MESURE	PÉRIODE D'ÉVALUATION DU RENDEMENT (2022-2024)		
			2022	2023	2024
Taux d'arrêts de travail	403-9	Par tranche de 200 000 heures	-	1,7	2,2
Accidents du travail mortels	403-9	N ^{bre}	-	0	0

ANNEXE A :

Impact communautaire et philanthropie

Données sur les dons de bienfaisance

ÉLÉMENTS D'INFORMATION	CODE DE RÉFÉRENCE GRI	UNITÉ DE MESURE	PÉRIODE D'ÉVALUATION DU RENDEMENT (2022-2024)		
			2022	2023	2024
Dons de bienfaisance		\$	2 M ou +	2 M ou +	2,6 M ou +
Contributions à des organismes locaux sélectionnés par les employés		\$	150 000 ou +	135 000 ou +	210 000 ou +
Heures de bénévolat des employés		Heures	-	1 300 ou +	1 400 ou +

ANNEXE B :

Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies



CF établit ses objectifs ESG en se fondant sur les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies.

Notre planification s'appuie sur les ODD des Nations Unies pour tenir compte de façon générale des objectifs ESG à l'échelle mondiale et comprendre comment nos activités pourraient contribuer à les atteindre. Nous ne considérons pas chaque objectif au titre d'un ODD connexe et nous n'assurons pas un suivi explicite des progrès réalisés. Vous trouverez ci-dessous les ODD et les objectifs connexes que nous estimons les plus pertinents pour nos activités, ainsi que l'emplacement dans le présent rapport qui fait état de notre harmonisation et du rendement connexe.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	CIBLE	EMPLACEMENT PERTINENT
Environnement		
 <p>7 Énergie propre et à un coût abordable Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable.</p>	<ul style="list-style-type: none"> 7.2 – D'ici 2030, accroître considérablement la part des énergies renouvelables dans le panier énergétique mondial. 7.3 – D'ici 2030, doubler le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique. 	Décarbonisation et gestion de l'énergie – Page 11
 <p>12 Consommation et production responsables Établir des modes de consommation et de production durables.</p>	<ul style="list-style-type: none"> 12.5 – D'ici 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation. 	Gestion des déchets – Page 21
 <p>13 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.</p>	<ul style="list-style-type: none"> 13.1 – Renforcer la résilience et la capacité d'adaptation aux dangers liés aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles dans tous les pays. 	Décarbonisation et gestion de l'énergie – Page 11 Risques liés aux changements climatiques et résilience – Page 19
 <p>6 Eau propre et assainissement Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable.</p>	<ul style="list-style-type: none"> 6.4 – D'ici 2030, accroître considérablement l'efficacité de l'utilisation de l'eau dans tous les secteurs et assurer des prélèvements et un approvisionnement durables de l'eau douce pour remédier à la rareté de l'eau et réduire substantiellement le nombre de personnes qui souffrent de la rareté de l'eau. 	Gestion de l'eau – Page 20
 <p>11 Villes et communautés durables Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.</p>	<ul style="list-style-type: none"> 11.6 – D'ici 2030, réduire l'impact environnemental négatif par habitant des villes, notamment en portant une attention particulière à la qualité de l'air et à la gestion des déchets municipaux et autres. 	Développement durable – Page 24 Le bien-être dans l'environnement bâti – Page 42

ANNEXE C :

Index du contenu GRI et éléments d'information

Le rapport a été préparé en conformité avec les normes de 2021 du Global Reporting Institute (GRI).

ÉLÉMENTS D'INFORMATION	RÉFÉRENCE GRI	EMPLACEMENT/EXPLICATION
GRI 2 : INFORMATIONS GÉNÉRALES 2021		
Détails sur l'organisation	2-1	À propos de Cadillac Fairview – Page 4
Entités incluses dans le rapport sur le développement durable de l'organisation	2-2	À propos de Cadillac Fairview – Page 4
Période de déclaration, fréquence et point de contact	2-3	À propos de Cadillac Fairview – Page 4 À propos de ce rapport – Page 5
Reformulation de l'information	2-4	Annexe A : Données sur le rendement (avec références GRI) – Page 64
Assurance externe	2-5	À propos de ce rapport – Page 5 Rapport d'assurance limitée du professionnel en exercice indépendant – Page 94
Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires	2-6	À propos de Cadillac Fairview – Page 4 Développement durable – Page 24 Compte tenu de la nature de ses activités, des diverses régions où sont situés ses propriétés et bureaux et de son besoin de spécialistes, CF fait appel à de nombreux fournisseurs. En général, nous embauchons dans divers domaines : services publics et professionnels, construction et services aux propriétés. De plus, CF achète, pour les propriétés et les bureaux, des produits allant de l'équipement mécanique au papier. Nous surveillons les répercussions sur les secteurs dans lesquels nous sommes présents, car ces derniers touchent nos activités et notre chaîne d'approvisionnement. De nombreux enjeux touchent notre secteur d'activité, notamment les effets continus des changements climatiques, l'évolution des exigences technologiques en matière d'efficacité et les cyberrisques connexes, l'évolution du contexte macroéconomique et les tensions géopolitiques croissantes. Nos catégories d'actifs voient évoluer les modèles d'affaires (p. ex., travail à domicile pour les bureaux et numérisation pour les détaillants).
Employés	2-7	Inclusion et diversité – Page 33 Annexe A : Données sur le rendement (avec références GRI) – Page 64
Travailleurs qui ne sont pas des employés	2-8	CF fait appel à des fournisseurs de services, notamment pour le nettoyage, la sécurité et l'exploitation des immeubles. Ils offrent des services de première ligne au quotidien dans l'ensemble de nos actifs canadiens. Toutefois, nous n'effectuons pas de suivi sur ces personnes puisqu'elles sont sous contrat auprès de leur employeur respectif et que leurs horaires de travail peuvent être variables et saisonniers.
Structure et composition de la gouvernance	2-9	Leadership, surveillance et responsabilité ESG – Page 50 Annexe E : Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques – Page 86
Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé	2-11	Jeff Jacobson, président du conseil d'administration de Cadillac Fairview, n'est pas un cadre supérieur au sein de l'organisation
Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la gestion des impacts	2-12	Leadership, surveillance et responsabilité ESG – Page 50 Confiance, éthique, transparence et conformité – Page 54 Annexe E : Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques – Page 86
Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts	2-13	Leadership, surveillance et responsabilité ESG – Page 50 Annexe E : Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques – Page 86
Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le rapport sur le développement durable	2-14	Leadership, surveillance et responsabilité ESG – Page 50 Annexe E : Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques – Page 86

ANNEXE C :

Index du contenu
GRI et éléments
d'information (suite)

ÉLÉMENTS D'INFORMATION	RÉFÉRENCE GRI	EMPLACEMENT/EXPLICATION
GRI 2 : INFORMATIONS GÉNÉRALES 2021 (SUITE)		
Conflits d'intérêts	2-15	Confiance, éthique, transparence et conformité – Page 54
Communication des préoccupations majeures	2-16	Confiance, éthique, transparence et conformité – Page 54
Connaissance partagée de l'organe de gouvernance le plus élevé	2-17	Leadership, surveillance et responsabilité ESG – Page 50 Annexe E : Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques – Page 86
Déclaration sur la stratégie de développement durable	2-22	Développement durable – Page 24 La stratégie d'affaires de CF et sa raison d'être, <i>transformer les communautés pour un vibrant avenir</i> , visent à gérer notre impact environnemental grâce à la décarbonisation de nos actifs tout en accordant la priorité à l'efficacité énergétique et hydrique et au réacheminement des déchets destinés aux sites d'enfouissement.
Engagements politiques	2-23	Annexe E : Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques – Page 86
Intégration des engagements politiques	2-24	Leadership, surveillance et responsabilité ESG – Page 50 Confiance, éthique, transparence et conformité – Page 54 Annexe E : Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques – Page 86
Processus de remédiation aux impacts négatifs	2-25	Confiance, éthique, transparence et conformité – Page 54
Mécanismes permettant de demander conseil et de soulever des préoccupations	2-26	Confiance, éthique, transparence et conformité – Page 54
Conformité aux législations et aux réglementations	2-27	Confiance, éthique, transparence et conformité – Page 54 Code d'éthique professionnelle – Page 54
Adhésion à des associations	2-28	CF ou nos employés sont membres des associations nationales suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ■ GRESB ■ Association des biens immobiliers du Canada (REALPac) ■ Association canadienne des propriétaires et administrateurs d'immeubles ■ Commercial Real Estate Development Association (NAIOP) ■ Conseil du bâtiment durable du Canada (CBDCa) ■ Innovating Commerce Service Communities (auparavant, Conseil international des centres commerciaux, ou CICC) ■ Green Building Council des États-Unis (USGBC) ■ Urban Land Institute (ULI) ■ Réseau des femmes exécutives (WXN) ■ Centre canadien pour la diversité et l'inclusion (CCDI) ■ Ascend Canada ■ Commercial Real Estate Women Network (CREW) ■ Indigenous Works

ANNEXE C :

Index du contenu
GRI et éléments
d'information (suite)

ÉLÉMENTS D'INFORMATION	RÉFÉRENCE GRI	EMPLACEMENT/EXPLICATION
GRI 2 : INFORMATIONS GÉNÉRALES 2021 (SUITE)		
Approche de l'engagement des parties prenantes	2-29	<p>Gestion des risques – Page 52</p> <p>Les principaux groupes de parties prenantes de CF sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Actionnaire/propriétaire (Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario) ■ Actionnaires/propriétaires membres du régime de retraite (représentés par la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario) ■ Employés ■ Sous-traitants et fournisseurs ■ Partenaires d'investissement ■ Clients ■ Acheteurs ■ Locataires (bureaux) ■ Courtiers ■ Associations du secteur ■ Gouvernements et organismes de réglementation ■ Organisations non gouvernementales ■ Organismes de développement durable ■ Membres des collectivités <p>Nos processus d'affaires mobilisent la plupart des groupes de parties prenantes de façon continue (p. ex., collaboration régulière dans le cadre de comités ou de projets conjoints, programmes de communication, réunions, sondages) afin que nous puissions solliciter des commentaires, mener des consultations sur les stratégies ou les programmes, explorer des possibilités ou échanger des idées ou des commentaires sur des sujets communs. De nombreux groupes entretiennent des relations avec CF par l'intermédiaire d'un directeur attitré.</p>
Conventions collectives	2-30	CF ne produit pas de rapports externes sur les employés couverts par des conventions collectives.
GRI 3 : THÈMES PERTINENTS 2021		
Processus pour déterminer les thèmes pertinents	3-1	<p>Pour établir la liste des thèmes pertinents, nous avons tenu compte de la norme GRI 3 : Thèmes pertinents 2021, de l'évaluation immobilière GRESB, des rapports comparatifs mondiaux ainsi que des programmes et des rapports existants de CF sur le développement durable. Nous avons ensuite examiné ces thèmes à la lumière de notre organisation en tenant compte des changements et des tendances du secteur, de leur importance pour nos parties prenantes et de l'harmonisation avec notre stratégie et notre raison d'être.</p> <p>En 2024, nous avons commencé à mettre à jour notre évaluation de la pertinence des facteurs ESG afin de confirmer l'objectif et l'orientation de notre stratégie ESG. Cet exercice s'ajoute à notre processus annuel d'examen des risques. Nous évaluons en parallèle la pertinence des aspects financiers et des impacts afin de déterminer et d'évaluer les répercussions, les risques et les occasions actuels et futurs liés au développement durable dans le contexte du modèle d'affaires et de la chaîne de valeur uniques de CF.</p>
Liste des thèmes pertinents	3-2	En 2023, CF a réorganisé ses thèmes pertinents en piliers (Environnement, Société et Gouvernance) afin d'accroître la comparabilité au sein du secteur, la mobilisation des parties prenantes et l'harmonisation avec le GRESB. En 2024, nous avons mis à jour notre évaluation de la pertinence pour évaluer les répercussions, les risques et les occasions actuels et futurs liés au développement durable dans le modèle d'affaires et la chaîne de valeur de CF.
Gestion des thèmes pertinents	3-3	En général, nous examinons régulièrement notre stratégie et nos initiatives, nous sollicitons des conseils pour aborder les préoccupations et y répondre (par l'intermédiaire d'experts-conseils internes ou externes en fonction de l'expertise requise), et nous avons mis en place des mécanismes de gestion des risques pour soulever ou aborder les préoccupations. La stratégie de l'entreprise est guidée par les attentes des parties prenantes, les tendances du secteur et du marché et notre raison d'être, qui consiste à <i>transformer les communautés pour un vibrant avenir</i> .

ANNEXE C :

Index du contenu
GRI et éléments
d'information (suite)

ÉLÉMENTS D'INFORMATION	RÉFÉRENCE GRI	EMPLACEMENT/EXPLICATION
GRI 201 : PERFORMANCE ÉCONOMIQUE 2016		
Implications financières et autres risques et opportunités dus au changement climatique	201-2	Gestion des risques – Page 52 Risques liés aux changements climatiques et résilience – Page 19 Annexe E : Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques – Page 86
Obligations liées aux régimes à prestations déterminées et autres régimes de retraite	201-3	Bien-être des employés – Page 35 Le régime de retraite de CF aide les employés à se préparer à la retraite. L'engagement de CF à l'égard de la santé et du bien-être des employés est soutenu par plusieurs politiques et programmes, y compris des prestations médicales et dentaires, un compte de dépenses pour soins de santé, une assurance invalidité de courte et de longue durée, une assurance vie et un Programme d'aide aux employés.
GRI 205 : LUTTE CONTRE LA CORRUPTION 2016		
Activités évaluées en termes de risque lié à la corruption	205-1	Confiance, éthique, transparence et conformité – Page 54 Risques liés aux changements climatiques et résilience – Page 19 Annexe E : Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques – Page 86
Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption	205-2	Confiance, éthique, transparence et conformité – Page 54 Risques liés aux changements climatiques et résilience – Page 19
Cas avérés de corruption et mesures prises	205-3	Aucun incident de corruption n'est survenu pendant la période visée par le rapport.
GRI 302 : ÉNERGIE 2016		
Consommation énergétique au sein de l'organisation	302-1	Décarbonisation et gestion de l'énergie – Page 11 Annexe A : Données sur le rendement (avec références GRI) – Page 64 Annexe F : Rapport d'assurance limitée du professionnel en exercice indépendant – Page 94
Intensité énergétique	302-3	Décarbonisation et gestion de l'énergie – Page 11 Annexe A : Données sur le rendement (avec références GRI) – Page 64 Annexe F : Rapport d'assurance limitée du professionnel en exercice indépendant – Page 94
Réduction de la consommation énergétique	302-4	Décarbonisation et gestion de l'énergie – Page 11 Annexe A : Données sur le rendement (avec références GRI) – Page 64
GRI 303 : EAU ET EFFLUENTS 2018		
Consommation d'eau	303-5	Gestion de l'eau – Page 20 Annexe A : Données sur le rendement (avec références GRI) – Page 64 Annexe F : Rapport d'assurance limitée du professionnel en exercice indépendant – Page 94

ANNEXE C :

Index du contenu
GRI et éléments
d'information (suite)

ÉLÉMENTS D'INFORMATION	RÉFÉRENCE GRI	EMPLACEMENT/EXPLICATION
GRI 305 : ÉMISSIONS 2016		
Émissions directes de GES (portée 1)	305-1	Décarbonisation et gestion de l'énergie – Page 11
Émissions indirectes de GES (portée 2)	305-2	Annexe A : Données sur le rendement (avec références GRI) – Page 64
Intensité des émissions de GES	305-4	Annexe F : Rapport d'assurance limitée du professionnel en exercice indépendant – Page 94
Réduction des émissions de GES	305-5	
GRI 306 : DÉCHETS 2020		
Génération de déchets et impacts significatifs liés aux déchets	306-1	Gestion des déchets – Page 21 Annexe A : Données sur le rendement (avec références GRI) – Page 64
Gestion des impacts significatifs liés aux déchets	306-2	Annexe F : Rapport d'assurance limitée du professionnel en exercice indépendant – Page 94
Déchets générés	306-3	
Déchets non destinés à l'élimination	306-4	
GRI 308 : ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DES FOURNISSEURS 2016		
Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères environnementaux	308-1	Développement durable – Page 24 Nos principes d'approvisionnement durable sont intégrés à notre politique d'approvisionnement, qui énonce les processus, systèmes et modèles appropriés. Nous tenons à jour des modèles de contrat standard qui comprennent des exigences en matière de santé, de sécurité et de développement durable pour tous les fournisseurs et avons déterminé des catégories de contrats clés qui reflètent les critères de durabilité. Pour les contrats d'approvisionnement importants, des experts en la matière ajoutent des exigences supplémentaires de durabilité à la portée de la demande de propositions.
GRI 401 : EMPLOI 2016		
Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel	401-1	Annexe A : Données sur le rendement (avec références GRI) – Page 64
Avantages accordés aux salariés à temps plein et non aux employés temporaires ou à temps partiel	401-2	Bien-être des employés – Page 35
GRI 403 : SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL		
Systeme de gestion de la santé et de la sécurité au travail	403-1	Santé et sécurité – Page 44 Bien-être des employés – Page 35 Le bien-être dans l'environnement bâti – Page 42 Confiance, éthique, transparence et conformité – Page 54 Annexe A : Données sur le rendement (avec références GRI) – Page 64
Participation et consultation des travailleurs et communication relative à la santé et à la sécurité au travail	403-4	Santé et sécurité – Page 44 Le bien-être dans l'environnement bâti – Page 42 Confiance, éthique, transparence et conformité – Page 54

ANNEXE C :

Index du contenu
GRI et éléments
d'information (suite)

ÉLÉMENTS D'INFORMATION	RÉFÉRENCE GRI	EMPLACEMENT/EXPLICATION
GRI 403 : SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL 2018 (SUITE)		
Formation des travailleurs à la santé et à la sécurité au travail	403-5	Santé et sécurité – Page 44 Le bien-être dans l'environnement bâti – Page 42 Confiance, éthique, transparence et conformité – Page 54
Promotion de la santé des travailleurs	403-6	Santé et sécurité – Page 44 Le bien-être dans l'environnement bâti – Page 42 Confiance, éthique, transparence et conformité – Page 54
Prévention et réduction des impacts sur la santé et la sécurité au travail directement liés aux relations d'affaires	403-7	Santé et sécurité – Page 44 Le bien-être dans l'environnement bâti – Page 42 Confiance, éthique, transparence et conformité – Page 54
Travailleurs couverts par un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	403-8	Santé et sécurité – Page 44 Le bien-être dans l'environnement bâti – Page 42 Confiance, éthique, transparence et conformité – Page 54 Annexe A : Données sur le rendement (avec références GRI) – Page 64
Accidents du travail	403-9	Santé et sécurité – Page 44 Annexe A : Données sur le rendement (avec références GRI) – Page 64
GRI 404 : FORMATION ET ÉDUCATION 2016		
Programmes de mise à niveau des compétences des employés et programmes d'aide à la transition	404-2	Perfectionnement et soutien de nos employés – Page 36
GRI 405 : DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES 2016		
Diversité des organes de gouvernance et des employés	405-1	Inclusion et diversité – Page 33 Annexe A : Données sur le rendement (avec références GRI) – Page 64
GRI 413 : COMMUNAUTÉS LOCALES 2016		
Activités impliquant la communauté locale, évaluation des impacts et programmes de développement	413-1	Développement durable – Page 24 CF travaille en étroite collaboration avec les communautés locales dans le cadre de son processus de mobilisation des parties prenantes pour ses nouveaux développements et investissements. En mobilisant la communauté, nous nous assurons que nos propriétés reflètent ses valeurs. De plus, les investissements de CF dans les communautés locales les soutiennent dans leur ensemble grâce à l'amélioration des infrastructures, de l'espace public et de l'accès à l'art et à la culture.

ANNEXE C :

Index du contenu
GRI et éléments
d'information (suite)

ÉLÉMENTS D'INFORMATION	RÉFÉRENCE GRI	EMPLACEMENT/EXPLICATION
AUTRES THÈMES PERTINENTS (HORS GRI)		
Résilience aux changements climatiques		Risques liés aux changements climatiques et résilience – Page 19 Annexe A : Données sur le rendement (avec références GRI) – Page 64 Annexe E : Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques – Page 86
Transport durable		Satisfaction de la clientèle – Page 38 Annexe A : Données sur le rendement (avec références GRI) – Page 64
Développement durable		Décarbonisation et gestion de l'énergie – Page 11 Développement durable – Page 24 Annexe A : Données sur le rendement (avec références GRI) – Page 64 Annexe E : Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques – Page 86
Système de gestion environnementale		Rapports ESG et validation des données – Page 51
Certifications d'immeubles écologiques		Certifications d'immeubles écologiques – Page 26 Annexe A : Données sur le rendement (avec références GRI) – Page 64
Communautés vibrantes		Philanthropie et bénévolat – Page 39 Le bien-être dans l'environnement bâti – Page 42
Soutien philanthropique local et de l'entreprise		Philanthropie et bénévolat – Page 39
Culture organisationnelle		Nos employés et notre culture UnCF – Page 31 Mobilisation des employés – Page 32
Bien-être des employés		Bien-être des employés – Page 35 Perfectionnement et soutien de nos employés – Page 36
Santé, sécurité et environnement		Santé et sécurité – Page 44 Annexe A : Données sur le rendement (avec références GRI) – Page 64
Accessibilité		Accessibilité – Page 45
Mieux-être des occupants (y compris la qualité de l'air)		Le bien-être dans l'environnement bâti – Page 42
Satisfaction de la clientèle		Satisfaction de la clientèle – Page 38
Planification et gouvernance d'entreprise		Leadership, surveillance et responsabilité ESG – Page 50
Conformité réglementaire		Confiance, éthique, transparence et conformité – Page 54

ANNEXE D :

Index du Sustainability Accounting Standards Board (SASB) et éléments d'information

Nous reconnaissons l'importance de la transparence dans les rapports sur le développement durable, conformément aux normes du SASB. Toutefois, après mûre réflexion, nous avons déterminé que la déclaration de certaines mesures indiquées ci-dessous comme étant « non déclarées » pourrait compromettre des activités commerciales de nature délicate ou notre position concurrentielle. Nous croyons qu'il est dans l'intérêt supérieur de nos parties prenantes de ne pas déclarer ces renseignements, alors que nous continuons de surveiller et de gérer cet aspect de nos activités à l'interne. CF peut choisir de déclarer des mesures à certaines parties prenantes qui en font la demande. CF n'effectue pas le suivi de certaines mesures indiquées ci-dessous comme ne comportant « aucun suivi » en raison des limites des capacités actuelles de collecte de données. Nous explorons activement l'intégration de ces mesures dans les futurs cycles de production de rapports afin d'améliorer nos déclarations en matière de durabilité.

MESURE	SECTEUR IMMOBILIER	RÉFÉRENCE DU SASB	UNITÉ DE MESURE	ÉCART PAR RAPPORT À LA MESURE	2024
GESTION DE L'ÉNERGIE					
Couverture des données sur la consommation d'énergie en pourcentage de la superficie totale, par secteur immobilier	Immeubles de bureaux	IF-RE-130a.1	Pourcentage (%) par superficie	Aucun	89,6 %
	Centres commerciaux	IF-RE-130a.1	Pourcentage (%) par superficie	Aucun	30,3 %
	Hôtel	IF-RE-130a.1	Pourcentage (%) par superficie	Aucun	0,0 %
Consommation totale d'énergie par superficie du portefeuille avec couverture des données, par secteur immobilier	Immeubles de bureaux	IF-RE-130a.2	Gigajoules (GJ)	Aucun	1 347 627
	Centres commerciaux*	IF-RE-130a.2	Gigajoules (GJ)	Aucun	649 879
	Hôtel	IF-RE-130a.2	Gigajoules (GJ)	Aucun	0
Pourcentage d'électricité, par secteur immobilier	Immeubles de bureaux	IF-RE-130a.2	Pourcentage (%)	Aucun	59,1 %
	Centres commerciaux	IF-RE-130a.2	Pourcentage (%)	Aucun	69,1 %
	Hôtel	IF-RE-130a.2	Pourcentage (%)	Aucun	0,0 %
Pourcentage d'électricité renouvelable, par secteur immobilier	Immeubles de bureaux	IF-RE-130a.2	Pourcentage (%)	Aucun	0,0 %
	Centres commerciaux	IF-RE-130a.2	Pourcentage (%)	Aucun	0,2 %
	Hôtel	IF-RE-130a.2	Pourcentage (%)	Aucun	0,0 %
Variation en pourcentage comparable de la consommation d'énergie par superficie du portefeuille avec couverture des données, par secteur immobilier**	Immeubles de bureaux	IF-RE-130a.3	Pourcentage (%)	Aucun	0,9 %
	Centres commerciaux	IF-RE-130a.3	Pourcentage (%)	Aucun	-6,9 %
	Hôtel	IF-RE-130a.3	Pourcentage (%)	Aucun	0,0 %
Pourcentage du portefeuille admissible ayant une certification énergétique, par secteur immobilier	Immeubles de bureaux	IF-RE-130a.4	Pourcentage (%) par superficie	Aucun	100,0 %
	Centres commerciaux	IF-RE-130a.4	Pourcentage (%) par superficie	Aucun	99,3 %
	Hôtel	IF-RE-130a.4	Pourcentage (%) par superficie	Aucun	100,0 %
Pourcentage du portefeuille admissible certifié ENERGY STAR, par secteur immobilier	Immeubles de bureaux	IF-RE-130a.4	Pourcentage (%) par superficie	Aucun	37,6 %
	Centres commerciaux	IF-RE-130a.4	Pourcentage (%) par superficie	Aucun	0,0 %
	Hôtel	IF-RE-130a.4	Pourcentage (%) par superficie	Aucun	0,0 %
GESTION DE L'EAU					
Couverture des données sur les prélèvements d'eau en pourcentage de la superficie totale, par secteur immobilier	Immeubles de bureaux	IF-RE-140a.1	Pourcentage (%) par superficie	Aucun	89,6 %
	Centres commerciaux	IF-RE-140a.1	Pourcentage (%) par superficie	Aucun	30,3 %
	Hôtel	IF-RE-140a.1	Pourcentage (%) par superficie	Aucun	0,0 %
Couverture des données sur les prélèvements d'eau en pourcentage de la superficie dans les régions où le stress hydrique de référence est élevé ou extrêmement élevé, par secteur immobilier	Immeubles de bureaux	IF-RE-140a.1	Pourcentage (%) par superficie	Aucun	91,2 %
	Centres commerciaux	IF-RE-140a.1	Pourcentage (%) par superficie	Aucun	32,2 %
	Hôtel	IF-RE-140a.1	Pourcentage (%) par superficie	Aucun	0,0 %

* La consommation totale d'énergie par superficie du portefeuille avec couverture des données comprend l'énergie renouvelable produite et consommée (357,66 GJ en 2023 et 1 416,29 GJ en 2024), qui n'est pas incluse dans les données assurées sur les émissions de portées 1 et 2 et la consommation totale d'énergie déclarées à l'annexe A : Données sur le rendement.

** Les variations en pourcentage comparable dans ce tableau sont calculées en fonction du total des données et ne sont pas normalisées selon les changements des conditions météorologiques ou des taux d'occupation, ce qui peut différer de la méthodologie utilisée pour d'autres mesures déclarées dans le présent rapport ESG.

ANNEXE D :

Index et éléments d'information du Sustainability Accounting Standards Board (SASB) (suite)

MESURE	SECTEUR IMMOBILIER	RÉFÉRENCE DU SASB	UNITÉ DE MESURE	ÉCART PAR RAPPORT À LA MESURE	2024
Quantité totale d'eau prélevée par superficie de portefeuille avec couverture des données, par secteur immobilier	Immeubles de bureaux	IF-RE-140a.2	Milliers de mètres cubes (m ³)	Aucun	613
	Centres commerciaux	IF-RE-140a.2	Milliers de mètres cubes (m ³)	Aucun	896
	Hôtel	IF-RE-140a.2	Milliers de mètres cubes (m ³)	Aucun	0
Pourcentage du total de l'eau prélevée dans les régions où le stress hydrique de référence est élevé ou extrêmement élevé, par secteur immobilier	Immeubles de bureaux	IF-RE-140a.2	Pourcentage (%)	Aucun	58,8 %
	Centres commerciaux	IF-RE-140a.2	Pourcentage (%)	Aucun	56,5 %
	Hôtel	IF-RE-140a.2	Pourcentage (%)	Aucun	0,0 %
Variation en pourcentage comparable de la quantité d'eau prélevée pour la superficie du portefeuille avec couverture des données, par secteur immobilier**	Immeubles de bureaux	IF-RE-140a.3	Pourcentage (%)	Aucun	5,18 %
	Centres commerciaux	IF-RE-140a.3	Pourcentage (%)	Aucun	5,08 %
	Hôtel	IF-RE-140a.3	Pourcentage (%)	Aucun	0,0 %
GESTION DES RÉPERCUSSIONS SUR LA DURABILITÉ DES LOCATAIRES					
Pourcentage de nouveaux baux qui contiennent une clause de recouvrement des coûts pour les améliorations apportées aux immobilisations liées à l'efficacité des ressources, par secteur immobilier	Immeubles de bureaux	IF-RE-410a.1	Pourcentage (%) par superficie	Aucun	100 %
	Centres commerciaux	IF-RE-410a.1	Pourcentage (%) par superficie	Aucun	100 %
	Hôtel	IF-RE-410a.1	Pourcentage (%) par superficie	Aucun	Sans objet
Superficie locative associée aux baux qui contiennent une clause de recouvrement des coûts pour les améliorations apportées aux immobilisations liées à l'efficacité des ressources, par secteur immobilier	Immeubles de bureaux	IF-RE-410a.1	Mètres carrés (m ²)	Aucun	Non suivi
	Centres commerciaux	IF-RE-410a.1	Mètres carrés (m ²)	Aucun	Non suivi
	Hôtel	IF-RE-410a.1	Mètres carrés (m ²)	Aucun	Non suivi
Pourcentage de locataires dont la consommation d'électricité est mesurée séparément par un compteur ou un compteur en décompte, par secteur immobilier	Immeubles de bureaux	IF-RE-410a.2	Pourcentage (%) par superficie	Aucun	Non suivi
	Centres commerciaux	IF-RE-410a.2	Pourcentage (%) par superficie	Aucun	Non suivi
	Hôtel	IF-RE-410a.2	Pourcentage (%) par superficie	Aucun	Non suivi
Pourcentage de locataires dont les prélèvements d'eau sont mesurés par un compteur séparé ou un compteur en décompte, par secteur immobilier	Immeubles de bureaux	IF-RE-410a.2	Pourcentage (%) par superficie	Aucun	Non suivi
	Centres commerciaux	IF-RE-410a.2	Pourcentage (%) par superficie	Aucun	Non suivi
	Hôtel	IF-RE-410a.2	Pourcentage (%) par superficie	Aucun	Non suivi
ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES					
Superficie des propriétés situées dans des zones inondables à récurrence de 100 ans, par secteur immobilier	Immeubles de bureaux	IF-RE-450a.1	Mètres carrés (m ²)	Aucun	Non divulgué
	Centres commerciaux	IF-RE-450a.1	Mètres carrés (m ²)	Aucun	Non divulgué
	Hôtel	IF-RE-450a.1	Mètres carrés (m ²)	Aucun	Non divulgué

* La consommation totale d'énergie par superficie du portefeuille avec couverture des données comprend l'énergie renouvelable produite et consommée (357,66 GJ en 2023 et 1 416,29 GJ en 2024), qui n'est pas incluse dans les données assurées sur les émissions de portées 1 et 2 et la consommation totale d'énergie déclarées à l'annexe A : Données sur le rendement.

** Les variations en pourcentage comparable dans ce tableau sont calculées en fonction du total des données et ne sont pas normalisées selon les changements des conditions météorologiques ou des taux d'occupation, ce qui peut différer de la méthodologie utilisée pour d'autres mesures déclarées dans le présent rapport ESG.

ANNEXE D :

Index et éléments d’information du Sustainability Accounting Standards Board (SASB) (suite)

MESURE	SECTEUR IMMOBILIER	RÉFÉRENCE DU SASB	UNITÉ DE MESURE	ÉCART PAR RAPPORT À LA MESURE	2024
MESURES DE L'ACTIVITÉ					
Nombre d’actifs, par secteur de propriété	Immeubles de bureaux	IF-RE-000.A	Nombre	Aucun	39
	Centres commerciaux	IF-RE-000.A	Nombre	Aucun	24
	Hôtel	IF-RE-000.A	Nombre	Aucun	2
Superficie louée, par secteur de propriété	Immeubles de bureaux	IF-RE-000.B	Mètres carrés (m ²)	Aucun	1 541 411
	Centres commerciaux	IF-RE-000.B	Mètres carrés (m ²)	Aucun	1 662 268
	Hôtel	IF-RE-000.B	Mètres carrés (m ²)	Aucun	45 917
Pourcentage des actifs gérés indirectement, par secteur immobilier	Immeubles de bureaux	IF-RE-000.C	Pourcentage (%) par superficie	Aucun	0,0 %
	Centres commerciaux	IF-RE-000.C	Pourcentage (%) par superficie	Aucun	0,0 %
	Hôtel	IF-RE-000.C	Pourcentage (%) par superficie	Aucun	100,0 %
Taux d’occupation moyen, par secteur de propriété	Immeubles de bureaux	IF-RE-000.D	Pourcentage (%)	Aucun	Non divulgué
	Centres commerciaux	IF-RE-000.D	Pourcentage (%)	Aucun	Non divulgué
	Hôtel	IF-RE-000.D	Pourcentage (%)	Aucun	Non divulgué

Discussion et analyse

RÉFÉRENCE DU SASB	THÈME	EMPLACEMENT/EXPLICATION
IF-RE-130a.5	Description de la façon dont les facteurs relatifs à la gestion de l’énergie des immeubles sont intégrés à l’analyse des investissements dans les propriétés et à la stratégie opérationnelle.	Voir la section Décarbonisation et gestion de l’énergie du rapport ESG.
IF-RE-140a.4	Description de la façon dont les facteurs relatifs à la gestion de l’eau des immeubles sont intégrés à l’analyse des investissements dans les propriétés et à la stratégie opérationnelle.	Voir la section Gestion de l’eau du rapport ESG et l’ annexe E : Réponse supplémentaire du Groupe de travail sur l’information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) .
IF-RE-410a.3	Discussion sur l’approche à adopter pour mesurer les répercussions des locataires sur la durabilité, en encourageant l’atténuation et améliorer les processus qui y sont liés.	Voir la section Le bien-être dans l’environnement bâti du rapport ESG.
IF-RE-450a.2	Description de l’analyse de l’exposition aux risques liés aux changements climatiques, du degré d’exposition systématique du portefeuille et des stratégies d’atténuation des risques.	Voir la section Risques liés aux changements climatiques et résilience du rapport ESG et l’ annexe E : Réponse supplémentaire du Groupe de travail sur l’information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) .

* La consommation totale d’énergie par superficie du portefeuille avec couverture des données comprend l’énergie renouvelable produite et consommée (357,66 GJ en 2023 et 1 416,29 GJ en 2024), qui n’est pas incluse dans les données assurées sur les émissions de portées 1 et 2 et la consommation totale d’énergie déclarées à l’[annexe A : Données sur le rendement](#).

** Les variations en pourcentage comparable dans ce tableau sont calculées en fonction du total des données et ne sont pas normalisées selon les changements des conditions météorologiques ou des taux d’occupation, ce qui peut différer de la méthodologie utilisée pour d’autres mesures déclarées dans le présent rapport ESG.

ANNEXE E :

Réponse supplémentaire du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC)

Cette réponse supplémentaire offre une analyse transparente des risques et des occasions les plus importants liés aux changements climatiques pour notre organisation. Nous décrivons la façon dont ces risques et occasions sont gérés, nous présentons en détail nos structures de gouvernance et nous faisons le suivi de nos progrès au moyen de mesures et d'objectifs clés.

La gestion des risques et des occasions liés aux changements climatiques fait partie intégrante des processus de CF et de ses parties prenantes. Les répercussions potentielles comprennent les dommages à nos actifs, l'augmentation des coûts d'exploitation, les temps d'arrêt des actifs et les changements réglementaires. La gestion de ces risques améliore la résilience opérationnelle, l'accès au capital, notre réputation, est conforme aux priorités des parties prenantes et protège l'évaluation des propriétés à long terme.

La présente réponse supplémentaire doit être lue en parallèle avec le contenu principal de notre rapport ESG. Elle vous aidera à mieux comprendre comment nous gérons les risques et occasions liés aux changements climatiques.

Facteurs de gouvernance

Divulguer la gouvernance de l'organisation en ce qui concerne les risques et les occasions liés aux changements climatiques.

a. Décrire la surveillance exercée par le conseil d'administration quant aux risques et aux occasions liés aux changements climatiques.

Le conseil d'administration (conseil) supervise la stratégie d'entreprise de CF, qui comprend les risques et les occasions liés aux changements climatiques. Il examine notre stratégie annuellement et approuve nos objectifs annuels, triennaux, à moyen et à long terme, y compris les objectifs liés aux changements climatiques.

Le comité de vérification du conseil est responsable de l'intégrité et de la transparence des rapports ESG de CF. Il veille à la présentation de renseignements ESG exacts et crédibles au moyen d'une assurance externe précise et examine les contrôles internes, le cadre ESG et les améliorations continues de la gestion de CF.

Le chef de la direction fournit au minimum des mises au point trimestrielles sur les risques et les occasions liés aux changements climatiques au conseil d'administration de CF en lui fournissant des rapports appuyés par le cadre de gestion du risque de l'entreprise (GRE), des mises à jour sur les progrès du plan stratégique et le rendement ESG par rapport aux objectifs établis.

b. Décrire le rôle de la direction dans l'évaluation et la gestion des risques et des occasions liés aux changements climatiques.

Le cadre GRE de CF, supervisé par le chef des finances et relevant du conseil d'administration, tient compte des risques et des occasions liés aux changements climatiques et sert à la planification stratégique. Il nécessite la participation des équipes de la direction et de la haute direction dans le cadre d'un processus qui permet de déterminer, d'évaluer et de gérer divers risques au sein de l'organisation, y compris ceux qui sont liés au climat. Chaque année, ces équipes passent en revue le cadre GRE, évaluent les profils de risque émergents ou en évolution et font rapport des priorités au conseil.

Les risques et occasions liés aux changements climatiques repérés sont intégrés à nos priorités stratégiques et à nos programmes sur le développement durable. Notre modèle de gouvernance du programme de développement durable est utilisé pour superviser et donner suite aux progrès réalisés, et s'appuie sur la structure décrite à la page suivante.

Modèle de gouvernance du programme de développement durable :



Comité de direction du développement durable :

- Assure l'harmonisation des objectifs de développement durable avec la stratégie globale de CF
- Approuve les programmes de développement durable
- Obtient les fonds et les ressources nécessaires
- Surveille les priorités actuelles et émergentes

Comité de la haute direction du développement durable :

- Fournit des conseils sur les répercussions commerciales des décisions clés
- Fait la promotion de l'intégration des priorités de développement durable dans les services et la culture de CF
- Se tient au courant des priorités actuelles et émergentes

Champs de travail :

Les champs de travail représentent nos domaines d'action prioritaires et sont revisités et mis à jour chaque année. Pour appuyer la gestion des risques liés aux changements climatiques, ils contiennent des mesures relatives aux éléments suivants :

- Détermination et mise en œuvre de projets de décarbonisation et de résilience à l'échelle du portefeuille
- Mise en œuvre de stratégies de gestion des données et de surveillance pour mesurer le rendement et les progrès vers l'atteinte des objectifs
- Contrôles et examens pour assurer l'exactitude, la crédibilité et la transparence des données et des rapports
- Examen continu de l'évolution des pratiques de gestion des risques climatiques à l'échelle des propriétés et de l'intégration du programme

[Le Vert ça Rapporte^{MD}](#)

Nos champs de travail liés au processus GRE et au programme de développement durable sont soutenus par du personnel de la direction dans l'ensemble de nos services, comme il est décrit dans le tableau de la page suivante.

Services et rôles au niveau de la direction :

SERVICES	RÔLE
Équipe Développement durable et Climat	<ul style="list-style-type: none"> ■ Élaborer et mettre en œuvre l'approche de CF à l'égard des risques et des occasions liés aux changements climatiques, en veillant à ce qu'elle soit harmonisée avec sa stratégie, ses objectifs et son processus de planification financière. ■ Discuter régulièrement du sujet avec le propriétaire, les partenaires de coentreprises et d'autres parties prenantes clés. ■ Cerner et surveiller les risques et les occasions liés aux changements climatiques dans l'ensemble du portefeuille de CF. ■ Superviser l'élaboration et la mise en œuvre des plans de décarbonisation à l'échelle du portefeuille et des propriétés, y compris prioriser les projets ayant le plus grand impact pour le plan d'immobilisations sur 10 ans de CF et les considérations budgétaires connexes. ■ Évaluer les possibilités de financement pour appuyer l'amélioration du rendement des immeubles. ■ Superviser les progrès des principaux programmes de développement durable et de technologie et fournir des conseils d'expert sur le rendement énergétique et les émissions des propriétés. ■ Surveiller la trousse d'outils sur les risques liés aux changements climatiques et la résilience des propriétés (voir Gestion des risques à la page 52) pour appuyer la planification et les mesures de résilience des propriétés. ■ Surveiller la conformité à l'ensemble des lois, des règlements et des normes applicables en matière de présentation d'information sur les changements climatiques. ■ Examiner les contrats et les ententes pour inclure des dispositions qui tiennent compte des risques et des occasions liés aux changements climatiques. ■ Recueillir et faire le suivi des données sur l'énergie et les émissions des propriétés au moyen d'un système indépendant, en surveillant le rendement continu et en réglant tout problème lié aux données. ■ Examiner les communications avec les parties prenantes externes (p. ex., organismes de réglementation) sur les questions liées au climat pour s'assurer qu'elles sont toutes conformes à la législation et qu'elles protègent les intérêts de CF.
Initiatives stratégiques et gestion des risques	<ul style="list-style-type: none"> ■ Gérer le processus de gestion du risque d'entreprise en intégrant les risques et les occasions liés aux changements climatiques aux enjeux stratégiques aux fins de surveillance à l'échelle de CF. ■ Évaluer l'efficacité des processus de gestion des risques de CF pour cerner les risques et les occasions liés aux changements climatiques, notamment en examinant la façon dont ces risques sont intégrés au cadre global de gestion des risques.

SERVICES	RÔLE
Développement	<ul style="list-style-type: none"> ■ Utiliser le cadre de développement durable et à faibles émissions de carbone de CF pour évaluer les enjeux climatiques tout au long de son processus de développement. ■ Tenir compte du rendement opérationnel et du carbone intrinsèque des nouveaux immeubles. ■ Surveiller le respect de la réglementation sur le développement lié au climat.
Investissements	<ul style="list-style-type: none"> ■ Collaborer avec l'équipe Développement durable et Climat de CF pour évaluer les risques physiques et de transition, y compris le rendement de la consommation d'énergie et des émissions des immeubles, pendant l'acquisition. ■ Utiliser les résultats de l'évaluation des risques fournis par l'équipe Développement durable et Climat de CF pour orienter les décisions d'investissement et l'établissement des prix, le cas échéant.
Services financiers	<ul style="list-style-type: none"> ■ Intégrer les projets de décarbonisation et de résilience aux processus de planification financière. ■ Évaluer les budgets d'immobilisations et d'exploitation pour déterminer les coûts de financement et d'exploitation continus nécessaires pour tenir compte des risques et des occasions liés aux changements climatiques, ainsi que les incitatifs disponibles pour renforcer les analyses de rentabilité des projets.
Aspects juridiques	<ul style="list-style-type: none"> ■ Surveiller la conformité aux lois, aux règlements et aux normes applicables. ■ Donner des conseils sur les répercussions juridiques des lois relatives aux changements climatiques. ■ Examiner les contrats et les ententes pour inclure des dispositions qui tiennent compte des risques et des occasions liés aux changements climatiques, au besoin, et exiger des parties sous contrat d'être conformes à la législation et d'avoir des pratiques de bonne gouvernance. ■ Examiner les communications pour les harmoniser avec les exigences de CF.
Vérification interne	<ul style="list-style-type: none"> ■ Évaluer la fiabilité et la pertinence des données déclarées, ainsi que le respect des normes et règlements en évolution de CF. ■ Évaluer si des contrôles appropriés sont en place pour gérer les risques et les occasions liés aux changements climatiques, y compris des contrôles sur la collecte, le traitement et la déclaration des données.
Gestion des propriétés	<ul style="list-style-type: none"> ■ Surveiller le rendement énergétique et les émissions des propriétés par rapport aux objectifs. ■ Surveiller les risques physiques liés aux changements climatiques posés par les propriétés. ■ Mettre en œuvre et surveiller l'efficacité des mesures de décarbonisation et de résilience climatique en place à l'échelle des propriétés.

Stratégie

Divulguer les répercussions réelles et potentielles des risques et des occasions liés aux changements climatiques sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisation lorsque ces renseignements sont importants.

a. Décrire les risques et les occasions liés aux changements climatiques cernés par l'organisation à court, à moyen et à long terme.

CF a cerné les risques et occasions potentielles liés aux changements climatiques suivants qui sont pertinents pour ses activités, sur trois horizons temporels :

HORIZON TEMPOREL	DESCRIPTION
Court terme (de 1 à 3 ans)	Risques et occasions immédiats liés aux changements climatiques qui pourraient avoir une incidence sur nos activités actuelles et notre planification financière.
Moyen terme (de 4 à 7 ans)	Intégration de mesures de développement durable et de résilience dans notre portefeuille immobilier, en réagissant de façon proactive aux changements graduels dans la politique climatique, aux progrès technologiques dans la construction durable et à l'évolution de la demande pour des immeubles écoénergétiques.
Long terme (8 ans et plus)	Évaluation de la durée de vie de nos principaux actifs et infrastructures, en prévoyant des changements plus importants dans les régimes climatiques, le paysage réglementaire et les attentes de la société.

Nous présentons nos risques et occasions liés aux changements climatiques et leurs répercussions financières potentielles ci-dessous en fonction de leur risque intrinsèque. Comme nous travaillons activement sur bon nombre de ces risques et occasions, l'exposition au risque résiduel ou à l'occasion est plus faible.

Risques liés aux changements climatiques et répercussions financières potentielles

CATÉGORIE	HORIZON TEMPOREL	RISQUES POTENTIELS	RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES POTENTIELLES
RISQUES PHYSIQUES			
Grave	À court terme	Inondation, tempête, feu de forêt et sécheresse	Les dommages causés par des phénomènes climatiques graves entraînent des coûts d'entretien, de réparation, d'exploitation et d'assurance plus élevés, une diminution des revenus ou de la valeur des actifs en raison d'interruptions des activités, des effets négatifs sur la main-d'œuvre et les occupants et des préoccupations en matière de sécurité.
Chronique	À moyen et à long terme	Inondation côtière, élévation du niveau de la mer et stress thermique	Les dommages causés par des phénomènes climatiques chroniques comme l'élévation du niveau de la mer et les régimes météorologiques variables entraînent des coûts d'entretien, de réparation, d'exploitation et d'assurance plus élevés, une diminution des revenus ou de la valeur des actifs en raison d'interruptions des activités et des effets négatifs sur la main-d'œuvre et les occupants.
RISQUES DE TRANSITION			
Politique	À court et à moyen terme	Augmentation du prix du carbone	Augmentation des coûts liés au carbone et à la conformité en raison de normes plus strictes en matière de déclaration des émissions, de systèmes de plafonnement et d'échange du carbone et d'exigences plus complexes en matière de gestion des émissions et de données.
Service juridique	À court et à moyen terme	Déclaration et conformité aux règlements sur les émissions	Augmentation des exigences de déclaration sur le développement durable, plafonnement des émissions locales pour les grands immeubles (p. ex., règlement sur la limite d'émissions des immeubles à Vancouver), risque de litige (p. ex., modifications du projet de loi C-59 afférentes aux déclarations concernant les avantages d'un produit pour l'environnement) et coûts de conformité plus élevés.
Technologie	À court et à moyen terme	Demande de sources d'énergie de remplacement et de rénovations à faibles émissions de carbone	Coûts plus élevés pour les rénovations à faibles émissions de carbone, perturbations de la chaîne d'approvisionnement, pénuries d'équipement et de sources d'énergie renouvelable, perturbations opérationnelles et risque d'obsolescence sans mises à niveau.
Marché	À moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> ■ Augmentation des coûts d'exploitation, de l'écart de loyer et de l'incidence sur la valorisation ■ Répercussions géopolitiques et macroéconomiques sur l'accès au capital et au financement. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Hausse des coûts des services publics et exposition aux changements sur le marché de l'énergie, incidence sur les revenus en raison de la demande des locataires et des changements d'habitudes, et actifs bloqués ou incidence sur la valorisation en raison de la transition vers les technologies à faibles émissions de carbone. ■ Hausse du coût du capital et difficulté d'accès au financement en raison de l'incertitude géopolitique et macroéconomique croissante et de l'évolution des priorités des investisseurs concernant le développement durable.

CATÉGORIE	HORIZON TEMPOREL	RISQUES POTENTIELS	RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES POTENTIELLES
Réputation	À long terme	Accès au capital/financement vert et augmentation des attentes des actionnaires et des parties prenantes	<ul style="list-style-type: none"> ■ Difficultés liées au roulement des locataires ou aux loyers prévus, diminution de la disponibilité du capital ou des options de financement et difficulté à répondre aux attentes des parties prenantes et des actionnaires. ■ Atteinte à la réputation en raison du non-respect des objectifs climatiques.
Efficacité environnementale	À court terme	<ul style="list-style-type: none"> ■ Optimiser les activités pour réduire la consommation d'énergie et d'eau et les déchets. ■ Ajouter des systèmes de chauffage et de refroidissement efficaces grâce à la planification des immobilisations. ■ Améliorer les rapports sur l'énergie et la transparence des données (y compris les données sur les locataires et le carbone intrinsèque). 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Réduire les coûts liés aux activités et à la conformité réglementaire. ■ Hausse de la valeur des actifs. ■ Soutien à l'attraction et à la fidélisation des locataires. ■ Diminution de la dépendance aux combustibles fossiles et protection grâce à la tarification du carbone. ■ Amélioration de la rentabilité grâce à la satisfaction des employés. ■ Amélioration de la couverture et de l'intégrité des données afin d'améliorer la production de rapports et la gestion des émissions. ■ Leadership au sein de l'entreprise et réputation renforcée.
Source d'énergie	À court terme	<ul style="list-style-type: none"> ■ Passer à des sources d'énergie à faibles émissions. ■ Générer des énergies renouvelables sur place. ■ S'approvisionner en énergie verte. ■ Soutenir l'atteinte des objectifs. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Baisse des coûts d'exploitation et de conformité réglementaire des projets ou augmentation importante des dépenses d'investissement et de fonctionnement, selon la source du combustible et l'ampleur. ■ Les coûts d'exploitation pour certains projets de décarbonisation peuvent être plus élevés que si nous ne prenions aucune mesure, mais ils représentent une priorité stratégique pour CF. ■ Diminution de la dépendance aux combustibles fossiles et protection contre la tarification du carbone et l'augmentation des coûts des services publics. ■ RCI des technologies à faibles émissions et renouvelables.
Produits et services	À court terme	<ul style="list-style-type: none"> ■ Élargir l'infrastructure de recharge de véhicules électriques. ■ Construire ou acquérir des bâtiments durables à faibles émissions de carbone. ■ Intégrer la résilience climatique dans les nouvelles constructions et les rénovations majeures. ■ Surveiller et évaluer les solutions d'adaptation aux changements climatiques et contre les risques d'assurance pour les propriétés à risque élevé. ■ Protéger les budgets des services publics grâce à la certitude. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Réduction des émissions liées au transport grâce à la recharge de véhicules électriques, ce qui augmente les revenus et la satisfaction des occupants. ■ Soutien à l'attraction et à la fidélisation des locataires. ■ Obtention de taux, de couvertures et de modalités d'assurance justes et durables, tout en améliorant la tolérance au risque au moyen de mesures de résilience. ■ Leadership au sein de l'entreprise et réputation renforcée. ■ Diminution de la dépendance aux combustibles fossiles et protection contre les augmentations du coût des services publics.

CATÉGORIE	HORIZON TEMPOREL	RISQUES POTENTIELS	RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES POTENTIELLES
Marchés	À court terme	<ul style="list-style-type: none"> ■ Utiliser du financement vert et des incitatifs pour une transition vers de faibles émissions de carbone. ■ Accroître la fidélisation des locataires et les taux d'occupation en faisant participer les locataires au programme de développement durable et en investissant dans les technologies vertes afin d'améliorer notre position sur le marché et de réduire le coût des services publics. ■ Investir dans des technologies durables et à faibles émissions de carbone pour suivre les tendances du marché. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Augmentation des revenus provenant de la fidélisation des locataires et des taux d'occupation grâce au transfert des économies sur les services publics. ■ Réduction des coûts des solutions à faibles émissions de carbone grâce au financement vert et aux incitatifs. ■ Amélioration de la concurrence au sein du marché, harmonisation des préférences des consommateurs et résilience aux changements macroéconomiques. ■ Soutien à l'attraction et à la fidélisation des locataires.
Résilience	À court terme	<ul style="list-style-type: none"> ■ Investir dans des mesures de résilience et d'adaptation aux changements climatiques pour réduire les répercussions des phénomènes climatiques graves et chroniques. ■ Acquérir des propriétés dans des régions où la résilience climatique est un avantage concurrentiel. ■ Assurer la transition vers des immeubles plus efficaces et plus résilients (p. ex., autonomie de jour, réduction des périodes de pointe de refroidissement et de consommation d'électricité, diminution de la dépendance aux combustibles fossiles). 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Amélioration de l'évaluation du marché grâce à la planification de la résilience. ■ Amélioration de la fiabilité et réduction des perturbations opérationnelles causées par les événements climatiques. ■ Soutien à l'attraction et à la fidélisation des locataires. ■ Leadership au sein de l'entreprise et réputation renforcée.

b. Décrire les répercussions des risques et des occasions liés aux changements climatiques sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisation.

CF tient compte des risques et des occasions liés aux changements climatiques dans ses activités et dans sa planification stratégique et financière. Globalement, notre planification de la transition est axée sur les plans de décarbonisation à l'échelle des propriétés. Elle aide à déterminer les possibilités de réduction des émissions des propriétés. Les plans pour les propriétés sont regroupés pour orienter la réduction des émissions du portefeuille et la planification financière. Pour faire face aux risques physiques, comme les inondations, les tempêtes et les feux de forêt, les propriétés utilisent notre trousse d'outils sur la résilience climatique. Elle aide à l'évaluation de l'exposition des propriétés aux risques et à la planification de l'amélioration des propriétés pour accroître leur résilience. Au chapitre des nouveaux développements, l'évaluation des risques et occasions liés aux changements climatiques, et des répercussions potentielles sur les revenus, les coûts et l'évaluation des actifs s'appuie sur notre cadre de développement durable et à faibles émissions de carbone. Pour en savoir plus sur ces approches, veuillez consulter les sections Décarbonisation et gestion de l'énergie, Risques liés aux changements climatiques et résilience et Développement durable de notre rapport ESG ci-dessus.

À droite, nous fournissons des renseignements supplémentaires sur les répercussions dans des secteurs précis de notre chaîne de valeur.

Répercussions sur les activités, la stratégie et la planification financière :

CATÉGORIE	RÉPERCUSSIONS ET OCCASIONS
Produits et services	CF s'est engagée à décarboniser ses propriétés existantes et à accorder la priorité à la conception et à la construction à faibles émissions de carbone pour les nouvelles propriétés. Cette approche accroît notre concurrentialité sur le marché et attire les locataires et les investisseurs qui ont des engagements semblables. Elle peut réduire les coûts d'exploitation, atténuer les risques réglementaires et permettre à CF de bénéficier de primes sur les loyers et de financement vert. En raison de la nature à long terme de nos cycles de planification des affaires, il peut arriver que les investissements dans les projets de décarbonisation ne soient pas aussi facilement liés au rendement financier à court terme et puissent augmenter les coûts globaux.

CATÉGORIE	RÉPERCUSSIONS ET OCCASIONS
Chaîne d'approvisionnement et chaîne de valeur	Nos efforts de décarbonisation et de résilience aux changements climatiques nécessitent une collaboration avec nos fournisseurs et nos partenaires (p. ex., modernisation des propriétés existantes, mise en œuvre de plateformes d'intelligence énergétique alimentées par l'IA). Cette collaboration appuie l'optimisation du rendement opérationnel et des technologies d'énergie renouvelable et climatiques, en plus de favoriser la durabilité dans l'ensemble de notre chaîne de valeur.
Activités d'adaptation et d'atténuation	CF réalise des évaluations des risques liés aux changements climatiques à l'échelle des propriétés, élabore des plans de décarbonisation à long terme, mène des études qui répondent aux critères de l'American Society of Heating, Refrigerating and Air-Conditioning Engineers (ASHRAE) et met en œuvre des solutions d'ingénierie pour réduire les émissions. Nous intégrons ces activités à notre planification et à notre exécution des immobilisations à des moments cruciaux, comme la fin du cycle de vie de l'équipement. CF tire parti des économies à long terme, améliore la valeur des actifs grâce à des pratiques durables, encourage l'innovation dans les technologies vertes et s'assure du respect des règlements en évolution conformément à ses objectifs d'émissions.
Exploitation	Nos stratégies opérationnelles, qui mettent l'accent sur la gestion de l'énergie et la décarbonisation, visent à réduire notre consommation d'énergie et nos émissions, notre dépendance aux combustibles fossiles, ainsi qu'à renforcer notre résilience aux risques climatiques. Notre approche peut permettre de réduire les coûts d'exploitation, d'améliorer la concurrence sur le marché et d'atténuer les risques liés à l'augmentation des exigences réglementaires, comme les limites d'émissions municipales des immeubles.
Acquisitions et ventes	Nos stratégies d'acquisition et de vente tiennent compte des critères de développement durable (p. ex., évaluation des émissions, risques liés aux phénomènes météorologiques extrêmes, caractéristiques d'adaptation existantes, certifications pour les immeubles verts) pour atténuer le risque d'actifs délaissés. Les investissements guidés par les principes de développement durable procurent souvent des avantages financiers à long terme en atténuant les risques associés aux changements climatiques et de conformité réglementaire.
Accès au capital	CF affecte des capitaux à des projets de décarbonisation en fonction des analyses techniques et financières des plans de transition vers une économie à faibles émissions de carbone, tout en recherchant des incitatifs financiers appropriés pour améliorer l'analyse de rentabilité. Les stratégies de résilience climatique (p. ex., filtration CVC pour la fumée, ombrage passif) sont examinées chaque année aux fins d'amélioration.

c. Décrire la résilience de la stratégie de l'organisation compte tenu de différents scénarios de réchauffement climatique, y compris un scénario de hausse de température d'un maximum de 2 °C.

CF reconnaît l'incertitude associée aux risques et aux occasions liés aux changements climatiques et l'importance d'évaluer sa stratégie par rapport à divers scénarios. Nous utilisons les scénarios du Network for Greening the Financial System (NGFS) – carboneutralité ordonnée d'ici 2050, transition reportée, politiques actuelles – afin d'évaluer les répercussions financières potentielles des changements climatiques sur l'ensemble de nos actifs par l'intermédiaire d'un tiers. Ces scénarios nous aident à évaluer l'incidence que différents changements climatiques pourraient avoir sur nos activités, nos résultats financiers et la valeur de nos actifs :

- **Scénario 1 du NGFS :** Carboneutralité ordonnée d'ici 2050 : Cadre avec les efforts mondiaux visant à limiter le réchauffement à 1,5 °C grâce à une mise en œuvre rapide et approfondie des politiques climatiques et à l'innovation technologique, afin d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050.
- **Scénario 2 du NGFS :** Transition reportée : Représente les risques financiers et opérationnels liés au report d'une action climatique importante jusqu'en 2030, qui nécessiterait des mesures plus brusques et plus perturbatrices par la suite.
- **Scénario 3 du NGFS :** Prévoit les conséquences du maintien des politiques actuellement en vigueur, qui pourraient mener à un réchauffement de plus de 3 °C d'ici 2100 et augmenter les risques physiques liés au climat.

En analysant ces scénarios, CF détermine la valeur totale des risques physiques et de transition de son portefeuille. Cette analyse nous aide à élaborer des stratégies pour gérer les risques liés aux changements climatiques et à tenir compte des répercussions potentielles sur les revenus, les coûts et l'évaluation des actifs.

De plus, nous prévoyons les émissions de portées 1 et 2 jusqu'en 2030 et 2050 en fonction des données antérieures, des facteurs d'émissions prévus, des changements apportés au portefeuille, des projets d'immobilisations de décarbonisation et des stratégies d'approvisionnement. Ces projections, qui cadrent avec les scénarios de 1,5 °C et de 2 °C de l'Accord de Paris, orientent notre exposition aux risques de transition et nos stratégies afin que nous puissions atténuer les risques climatiques et tirer parti des occasions. Notre approche vise à améliorer l'efficacité énergétique, à investir dans les énergies renouvelables et à mettre en œuvre des principes de conception durable à l'échelle de notre portefeuille. En tenant compte des hypothèses liées aux politiques, des voies énergétiques et des tendances technologiques des scénarios, nous sommes à même d'adapter nos initiatives opérationnelles et stratégiques pour un avenir durable à faibles émissions de carbone.

Gestion des risques

Divulguer la façon dont l'organisation détermine, évalue et gère les risques liés aux changements climatiques.

a. Décrire les processus qu'utilise l'organisation pour déterminer et évaluer les risques liés aux changements climatiques.

CF évalue les risques liés aux changements climatiques dans le cadre de son programme [Le Vert ça Rapporte^{MD}](#) (voir ci-dessous), en intégrant ces facteurs à sa stratégie organisationnelle et à ses processus de GRE. Nous évaluons attentivement les nouvelles acquisitions, les nouveaux développements et les nouveaux actifs opérationnels, tout en mettant l'accent sur le développement durable et l'adaptation aux changements climatiques.

■ **Détermination des risques :** Notre cycle annuel de détermination des risques, qui comprend les risques liés aux changements climatiques, tire parti de perspectives internes, y compris les commentaires des employés, les données historiques, les vérifications internes et de perspectives externes, dont les tendances du marché, les références sectorielles, les mises à jour réglementaires et les avis d'experts. Les risques sont déterminés en fonction des progrès réalisés par rapport au plan stratégique de CF et de l'évolution du modèle d'affaires. Ce processus est sensible aux exigences réglementaires émergentes (p. ex., règlement sur les émissions de Vancouver) et aux changements dans la demande du marché en raison des changements climatiques, ce qui assure une large prise en compte des risques de transition et physiques.

■ **Évaluation des risques :** CF évalue les risques au moyen de processus officiels et les classe par ordre de priorité selon leur probabilité et leur impact afin de déterminer leur ampleur. Ensuite, l'équipe de la haute direction évalue l'incidence de chaque risque en fonction de critères financiers, de réputation, opérationnels, juridiques, réglementaires et stratégiques. Enfin, elle évalue la probabilité de survenance de chaque secteur de risque à court, à moyen et à long terme.

■ Intégration à la stratégie et à la planification financière :

Les renseignements tirés de l'évaluation des risques, de l'analyse de scénarios et de la planification des propriétés orientent directement la planification stratégique et les décisions financières de CF. Ainsi, les risques et les occasions liés aux changements climatiques sont intégrés à la planification des immobilisations, à la gestion des actifs et aux stratégies opérationnelles, et s'harmonisent avec notre engagement à long terme à l'égard de la durabilité et de la résilience.

b. Décrire les processus qu'utilise l'organisation pour gérer les risques liés aux changements climatiques.

Le processus de gestion des risques de CF prend en compte les changements climatiques et donne la priorité à l'atténuation, au transfert, à l'acceptation et au contrôle des risques, conformément à nos objectifs de développement durable et à notre stratégie d'entreprise. Les efforts d'atténuation sont axés sur l'efficacité énergétique, la conception à faibles émissions de carbone et les rénovations visant à renforcer la résilience. Le transfert des risques comprend une assurance, le contrôle des pertes et la prévention des pertes, tandis que l'acceptation est réservée aux risques gérables ou non économiques. Les mesures de contrôle réduisent les répercussions sur l'environnement et les coûts d'exploitation liés au climat.

La mobilisation des parties prenantes et les méthodes d'évaluation des risques nous permettent d'intégrer les risques climatiques à notre planification stratégique, en veillant à ce que la répartition des ressources corresponde à la fréquence et à la gravité des risques ainsi qu'aux préoccupations des parties prenantes. Le conseil d'administration et l'équipe de direction de CF assurent la surveillance de notre processus décisionnel, ce qui rend notre approche adaptable à l'évolution des risques climatiques tout en protégeant et en améliorant notre position sur le marché.

Programme Le Vert ça Rapporte^{MD} et tactiques de résilience aux changements climatiques :

Au cœur de notre gestion des risques climatiques se trouve le programme [Le Vert ça Rapporte^{MD}](#), qui permet d'établir les objectifs d'émissions, de consommation d'énergie, de production de déchets et d'utilisation

de l'eau, d'effectuer des vérifications pour orienter les efforts de décarbonisation et de réduire l'exposition aux risques de transition.

Il permet aussi d'évaluer l'exposition de notre portefeuille aux risques liés aux changements climatiques et aux phénomènes météorologiques extrêmes. Le programme comprend une mise à jour annuelle de la trousse d'outils sur les risques liés aux changements climatiques et la résilience. La trousse sert à évaluer le profil de risque physique de chaque propriété en tenant compte de son exposition aux risques physiques et des mesures de résilience en place pour la protéger contre ces risques. Elle nous aide à déterminer quelles propriétés sont les mieux préparées aux risques physiques liés au climat et fournit des recommandations pour celles qui sont plus à risque. La trousse met en lumière le faible risque auquel est exposé notre portefeuille grâce à des stratégies efficaces de résilience aux changements climatiques. Pour en savoir plus sur le programme [Le Vert ça Rapporte^{MD}](#) et la trousse d'outils sur les risques liés aux changements climatiques et la résilience, consultez la page 9 du rapport ESG.

De plus, des plans d'urgence et de poursuite des activités ont été établis pour chaque propriété. La participation de plus du tiers de nos propriétés à des programmes de gestion de la demande – des initiatives conçues pour aider à gérer la quantité d'électricité consommée pendant les périodes de pointe –, y compris le programme de rajustement global de l'Ontario, témoigne de notre approche proactive en matière d'harmonisation du réseau (coordonner efficacement l'offre et la demande d'électricité sur l'ensemble du réseau pour assurer la stabilité et réduire le gaspillage d'énergie).

c. Décrire comment les processus de détermination, d'évaluation et de gestion des risques liés aux changements climatiques sont intégrés à la gestion globale des risques de l'organisation.

L'intégration des processus de gestion des risques liés aux changements climatiques à la gestion globale des risques de CF est supervisée par notre fonction GRE, qui relève directement du chef des finances, et fait l'objet d'un examen régulier par le conseil d'administration de CF. Nous veillons ainsi à ce que la gestion des risques liés aux changements climatiques cadre avec les structures de gouvernance de l'entreprise et reflète nos priorités organisationnelles.

Mesures et objectifs

Divulguer les mesures et les objectifs utilisés pour évaluer et gérer les risques et les occasions liés aux changements climatiques pertinents lorsque ces renseignements sont importants.

a. Divulguer les mesures utilisées par l'organisation pour évaluer les risques et les occasions liés aux changements climatiques conformément à sa stratégie et à son processus de gestion des risques.

Voir l'[annexe A : Données sur le rendement](#) pour en savoir plus sur les mesures des risques et des occasions liés aux changements climatiques de CF, qui contiennent notamment :

- Émissions (émissions de portées 1 et 2)
- Consommation d'énergie
- Consommation d'eau
- Taux de réacheminement des déchets
- Évaluation des risques liés aux conditions climatiques et météorologiques extrêmes
- Certifications d'immeubles écologiques

Paramètres liés à la rémunération :

L'intégration de mesures liées aux changements climatiques dans la rémunération est effectuée au moyen du régime de primes au rendement à court terme (RPRCT) et du régime de primes au rendement à long terme (RPRLT). Ces régimes appuient les objectifs opérationnels de CF, en mettant l'accent sur les résultats ESG, qui incluent les mesures liées au climat, dans le cadre de la stratégie d'entreprise élargie. Le RPRCT évalue le rendement par rapport à une combinaison de mesures de l'entreprise, de mesures d'évaluation stratégique et de mesures individuelles, alors que le RPRLT évalue le rendement par rapport à une grille de pointage stratégique. Dans l'ensemble, ces processus sont supervisés par le conseil d'administration, y compris les approbations connexes. L'une des principales caractéristiques de ces régimes est la Grille de pointage du plan stratégique (GPPS), qui comprend des objectifs ESG précis qui sont intégrés à ceux des employés et des services, au besoin, selon leur rôle dans l'organisation. L'évaluation de la GPPS détermine un multiplicateur positif ou négatif en fonction du rendement par

rapport aux objectifs qui influencent directement les calculs du RPRCT et du RPRLT. Cette approche structurée fait en sorte qu'un vaste éventail d'employés et de cadres de CF de divers services et niveaux de l'entreprise, y compris le chef de la direction, sont tenus responsables de faire progresser la stratégie ESG de CF, d'assurer la conformité aux normes et aux cadres en évolution, et d'intégrer la durabilité aux priorités fonctionnelles. En liant la rémunération des dirigeants aux résultats ESG sous la supervision directe du conseil d'administration, CF renforce l'importance de pratiques commerciales durables et responsables, ce qui favorise l'équilibre entre la réalisation d'objectifs immédiats et le maintien de notre harmonisation stratégique à long terme avec les objectifs ESG.

a. Divulguer les émissions de gaz à effet de serre de portées 1 et 2 et, le cas échéant, de portée 3 ainsi que les risques connexes.

PARAMÈTRE	2024	2023	2022	2021	(RÉFÉRENCE) 2017
Émissions brutes de portées 1 et 2, selon l'emplacement (t éq. CO ₂)	64 527	67 398	70 727	68 776	85 714
Crédits carbone (t éq. CO ₂)	(6 105)	(6 441)	(4 887)	-	-
Émissions nettes de portées 1 et 2, selon l'emplacement (t éq. CO ₂)	58 423	60 958	65 850	68 776	85 714
Intensité des émissions de portées 1 et 2 selon l'emplacement, déduction faite des crédits carbone (kg/pi ²)	1,83	2,09	2,35	2,45	3,12

Les émissions de gaz à effet de serre de portée 3 n'ont pas été déclarées. Pour en savoir plus sur les progrès de CF en matière de déclaration des émissions de portée 3, consultez la [page 18](#) du rapport ESG.

b. Divulguer les mesures utilisées par l'organisation pour évaluer les risques et les occasions liés aux changements climatiques conformément à sa stratégie et à son processus de gestion des risques.

Voir l'[annexe A : Données sur le rendement](#) et les données connexes, notamment :

- Émissions (émissions de portées 1 et 2)
- Consommation d'énergie
- Consommation d'eau
- Taux de réacheminement des déchets
- Évaluation des risques liés aux conditions climatiques et météorologiques extrêmes
- Certifications écologiques

c. Décrire les objectifs utilisés par l'organisation pour gérer les risques et les occasions liés aux changements climatiques et le rendement par rapport aux objectifs.

CF a établi des objectifs de réduction des émissions absolues de portées 1 et 2 à court et à long terme.

Bien que CF achète des crédits carbone aux fins des certifications Norme du bâtiment à carbone zéro, ils ne sont pas inclus dans le calcul du rendement par rapport aux objectifs de réduction des émissions de CF.

CIBLE	TYPE DE CIBLE	ANNÉE CIBLE	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	RENDEMENT DEPUIS LA RÉFÉRENCE
Réduction de 35 % des émissions de portées 1 et 2	Absolue	2030	2017	Réduction de 25 %
Atteindre la carboneutralité – Émissions de portées 1 et 2	Absolue	2050	2017	Réduction de 25 %

ANNEXE F :

Rapport d'assurance limitée du professionnel en exercice indépendant

À l'intention du comité consultatif en matière d'immobilier du conseil du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario et du conseil de CFPT Trustee Inc. ainsi que de la direction de La Corporation Cadillac Fairview Limitée

Nous avons réalisé une mission d'assurance limitée à l'égard des indicateurs clés de performance ci-joints de La Corporation Cadillac Fairview Limitée (« Cadillac Fairview » ou la « Société ») pour l'exercice clos le 31 août 2024 (collectivement, l'« information sur l'objet considéré »).

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation de l'information sur l'objet considéré, conformément au protocole sur les gaz à effet de serre du World Resources Institute et du *World Business Council for Sustainable Development* qui s'intitule *The Greenhouse Gas Protocol: A Corporate Accounting and Reporting Standard (Revised Edition)* (le « protocole sur les GES »), aux normes de la *Global Reporting Initiative* pour 2022 et aux critères élaborés par la direction, tels qu'ils figurent à l'annexe A (collectivement, les « critères applicables »). La direction est également responsable de la sélection des critères applicables utilisés et du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'une information sur l'objet considéré exempte d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Notre responsabilité

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sous forme d'assurance limitée à l'égard de l'information sur l'objet considéré, sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre et des éléments probants que nous avons obtenus. Nous avons effectué notre mission d'assurance limitée conformément à la Norme internationale de missions d'assurance (« ISAE ») 3000 révisée, *Missions d'assurance autres que les audits ou examens d'informations financières historiques*. Cette norme requiert que nous planifions et réalisons la mission de façon à avoir une assurance limitée que l'information sur l'objet considéré est exempte d'anomalies significatives.

Une mission d'assurance limitée implique la mise en œuvre de procédures (qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques et d'autres procédures) et l'évaluation des éléments probants obtenus. Les procédures comprennent également l'appréciation de la pertinence dans les circonstances de l'utilisation par Cadillac Fairview des critères applicables aux fins de la préparation de l'information sur l'objet considéré. Le choix des procédures repose sur notre jugement professionnel et tient compte de notre détermination des secteurs où il est susceptible d'y avoir des risques d'anomalies significatives dans l'information sur l'objet considéré, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Notre mission comprend notamment les procédures suivantes :

- Prise de renseignements auprès des membres de la direction et du personnel pertinents responsables de la préparation et de la communication de l'information sur l'objet considéré, ainsi qu'auprès du personnel externe à l'entité responsable de la gestion d'énergie qui participe à la préparation et à la communication de l'information sur l'objet considéré;
- Acquisition d'une compréhension des données sous-jacentes qui sont utilisées comme données d'entrée dans le calcul de l'information sur l'objet considéré, y compris les facteurs d'émission et les facteurs de conversion;
- Acquisition d'une compréhension du processus utilisé pour préparer et communiquer l'information sur l'objet considéré;
- Rapprochement, évaluation et vérification des calculs arithmétique sur les données sous-jacentes relatives à l'information sur l'objet considéré sur une base d'échantillon;
- Évaluation de la pertinence des facteurs d'émission de GES appliqués.

Les procédures mises en œuvre dans une mission d'assurance limitée sont de nature différente et d'étendue moindre que celles mises en œuvre dans une mission d'assurance raisonnable effectuée conformément aux Normes internationales de missions d'assurance, et elles suivent un calendrier différent. De ce fait, le niveau d'assurance obtenu dans une mission d'assurance limitée est nettement moindre

que l'assurance qui aurait été obtenue s'il s'était agi d'une mission d'assurance raisonnable. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion sous forme d'assurance raisonnable sur la question de savoir si l'information sur l'objet considéré a été préparée, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux critères applicables.

Notre indépendance et notre gestion de la qualité

règles ou du code de déontologie pertinents applicables à l'exercice de l'expertise comptable et se rapportant aux missions de certification, qui sont publiés par les différents organismes professionnels comptables, lesquels reposent sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence professionnelle et de diligence, de confidentialité et de conduite professionnelle.

Le cabinet applique la Norme canadienne de gestion de la qualité 1, *Gestion de la qualité par les cabinets qui réalisent des audits ou des examens d'états financiers, ou d'autres missions de certification ou de services connexes*. Cette norme exige du cabinet qu'il conçoive, mette en place et fasse fonctionner un système de gestion de la qualité qui comprend des politiques ou des procédures en ce qui concerne la conformité aux règles de déontologie, aux normes professionnelles et aux exigences légales et réglementaires applicables.

Limites inhérentes importantes

Les données relatives à l'environnement et à l'utilisation de l'énergie sont assujetties à des limites inhérentes en matière d'exactitude étant donné la nature et les méthodes utilisées pour déterminer ces données. La sélection de différentes techniques de mesure acceptables peut donner lieu à des mesures sensiblement différentes. Le niveau de précision des différentes techniques de mesure peut également varier.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre et des éléments probants que nous avons obtenus, nous n’avons rien relevé qui nous porte à croire que l’information sur l’objet considéré de la Société pour l’exercice clos le 31 août 2024 n’a pas été préparée, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux critères applicables.

Critères applicables conçus à une fin particulière

L’information sur l’objet considéré a été préparée conformément aux critères applicables pour fins de présentation de la direction de Cadillac Fairview au comité consultatif en matière d’immobilier du conseil du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l’Ontario et du conseil de CFPT Trustee Inc. Par conséquent, elle pourrait ne pas convenir à d’autres fins.

Bien que Deloitte reconnaisse que la communication de notre rapport d’assurance limitée sera incluse en totalité à la discrétion de Cadillac Fairview dans son rapport ESG 2025, Deloitte n’assume ni n’accepte aucune responsabilité ou obligation envers un tiers à l’égard de cette communication et du rapport qu’elle contient.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Toronto (Ontario)
25 juin 2025

Annexe A

La Corporation Cadillac Fairview limitée | Information sur l’objet considéré | Pour l’exercice clos le 31 août 2024

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE	CRITÈRES	EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2024	PAGE(S) DU RAPPORT ESG 2025
Champs d’application 1 et 2 (t éq. CO ₂)	La méthode de quantification des émissions des champs d’application 1 et 2 est alignée sur le protocole intitulé <i>The Greenhouse Gas Protocol: A Corporate Accounting and Reporting Standard</i> . Les données incluent les compensations d’émissions de carbone et les émissions de carbone provenant des immeubles de bureaux et des commerces de détail situés au Canada qui sont sous le contrôle opérationnel de Cadillac Fairview.	58 423	17
Intensité des champs d’application 1 et 2 (kg éq. CO ₂ /pi ²)	Critère élaboré à l’interne par la direction. L’intensité des champs d’application 1 et 2 est calculée en divisant les émissions des champs d’application 1 et 2 (définies ci-dessus) par la superficie en pieds carrés des immeubles de bureaux et des commerces de détail au Canada qui sont sous le contrôle opérationnel de Cadillac Fairview.	1,83	17
Consommation d’énergie (éq. kWh)	Critère élaboré à l’interne par la direction. Les données incluent la consommation d’énergie pour les immeubles de bureaux et les commerces de détail situés au Canada qui sont sous le contrôle opérationnel de Cadillac Fairview et excluent les carburants pour génératrices de secours et les carburants pour véhicules.	554 469 385	17
Intensité énergétique (éq. kWh/pi ²)	Critère élaboré à l’interne par la direction. L’intensité énergétique est calculée en divisant la consommation d’énergie (définie ci-dessus) par la superficie en pieds carrés des immeubles de bureaux et des commerces de détail situés au Canada qui sont sous le contrôle opérationnel de Cadillac Fairview.	17,4	17
Consommation d’eau (m ³)	La méthode de quantification de la consommation d’eau est conforme aux normes de la <i>Global Reporting Initiative pour 2022</i> . Les données incluent la consommation d’eau des immeubles de bureaux et des commerces de détail situés au Canada qui sont sous le contrôle opérationnel de Cadillac Fairview.	1 508 138	20

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE	CRITÈRES	EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2024	PAGE(S) DU RAPPORT ESG 2025
Intensité de la consommation d’eau (L/pi ²)	Critère élaboré à l’interne par la direction. L’intensité de la consommation d’eau est calculée en divisant la consommation d’eau (définie ci-dessus) par la superficie en pieds carrés des immeubles de bureaux et des commerces de détail situés au Canada qui sont sous le contrôle opérationnel de Cadillac Fairview.	47,3	20
Taux de réacheminement des déchets (%)	Critère élaboré à l’interne par la direction. Le taux de réacheminement des déchets est calculé en divisant le nombre de tonnes de déchets réacheminés des immeubles de bureaux et des commerces de détail situés au Canada et sous le contrôle opérationnel de Cadillac Fairview par le total des déchets opérationnels produits par les immeubles de bureaux et les commerces de détail situés au Canada et sous le contrôle opérationnel de Cadillac Fairview. Les tonnes de déchets réacheminés incluent le recyclage et la valorisation énergétique des déchets. Les déchets opérationnels sont définis comme les déchets provenant des opérations quotidiennes, à l’exception des déchets par des activités existantes de construction d’immeubles (par projet) qui génèrent des déchets d’un poids supérieur ou égal à 15 000 tonnes métriques et des activités d’assainissement des sites (par exemple, le sol contaminé enlevé).	70	21
Intensité des déchets (kg/pi ²)	Critère élaboré à l’interne par la direction. L’intensité des déchets est calculée en divisant le total des déchets opérationnels produits par la superficie en pieds carrés des immeubles de bureaux et des commerces de détail situés au Canada qui sont sous le contrôle opérationnel de Cadillac Fairview. Les déchets opérationnels sont définis comme les déchets provenant des opérations quotidiennes, à l’exception des déchets par des activités existantes de construction d’immeubles (par projet) qui génèrent des déchets d’un poids supérieur ou égal à 15 000 tonnes métriques et des activités d’assainissement des sites (par exemple, le sol contaminé enlevé).	1,68	21

Glossaire

A **ASHRAE (American Society for Heating, Refrigerating and Air-Conditioning Engineers) :** Société mondiale qui fait progresser le bien-être humain grâce à une technologie durable pour l'environnement bâti. Elle est axée sur les systèmes d'immeuble, l'efficacité énergétique, la qualité de l'air intérieur, la réfrigération et la durabilité dans le secteur des systèmes de CVC.

Assurance limitée :

Se rapporte à un examen indépendant effectué par un tiers afin de fournir un niveau de confiance modéré (moins que raisonnable ou que pleine assurance) que les données divulguées sont exemptes d'inexactitudes importantes. Elle requiert habituellement des procédures d'enquête, d'échantillonnage et d'analyse des données, plutôt que des essais de vérification exhaustifs.

B **BOMA Best (Building Owners and Managers Association Building Environmental Standards) :** Géré par la Building Owners and Managers Association (BOMA), le programme offre un cadre uniforme permettant aux propriétaires et aux gestionnaires d'immeubles d'évaluer de façon critique le rendement énergétique et environnemental dans six domaines clés, soit l'énergie, l'eau, l'air, le confort, la santé et le bien-être, ainsi que la gestion des déchets. Les immeubles sont évalués et certifiés afin de souligner l'excellence des pratiques de construction durable et du rendement opérationnel.

C **CAFRH (Certification en matière d'accessibilité de la Fondation Rick Hansen^{MC}) :** Programme qui favorise l'accessibilité au-delà des exigences minimales établies par les codes du bâtiment. Le programme RHFAC est un système d'évaluation exhaustif qui mesure l'accessibilité des immeubles et des sites au Canada en fonction de critères qui tiennent compte de l'expérience vécue par les personnes handicapées. Il vise à inciter les propriétaires et les promoteurs à tenir compte de l'accessibilité dès la phase de conception et à reconnaître ceux qui démontrent qu'ils ont adopté des pratiques exemplaires de conception et de construction accessibles dans le but de créer des espaces inclusifs.

Carbone intrinsèque (émissions) :

Émissions de gaz à effet de serre liées à la production, au transport, à l'installation et à l'élimination des matériaux de construction. Contrairement au carbone opérationnel, ces émissions se produisent avant et après la phase d'utilisation d'un immeuble.

Carboneutralité :

Ce terme désigne l'atteinte de l'équilibre global entre les émissions de GES produites et les émissions de GES absorbées de l'atmosphère. Cet équilibre peut être atteint en réduisant les émissions existantes et en mettant en œuvre des mesures pour compenser les émissions restantes. Il est essentiel d'atteindre la carboneutralité pour parvenir à stabiliser les températures mondiales, comme l'indiquent les objectifs climatiques internationaux tels ceux énoncés dans l'Accord de Paris.

CER (certificats d'énergie renouvelable) :

Les CER sont un instrument fondé sur le marché qui représente les droits de propriété sur les caractéristiques environnementales, sociales et autres caractéristiques non liées à l'énergie de la production d'électricité renouvelable. Chaque CER démontre qu'un mégawattheure (MWh) d'électricité a été produit à partir d'une source admissible d'énergie renouvelable et qu'il a été intégré au système partagé de lignes de transport d'énergie. Les CER constituent un mécanisme d'achat d'énergie renouvelable ajoutée ou retirée du réseau électrique. Ils favorisent la production d'énergie renouvelable et aident les organisations à déclarer qu'elles utilisent de l'énergie verte pour réduire leur empreinte carbone et atteindre leurs objectifs de durabilité sans que cela exige de production directe à la source.

Certification de rendement selon la Norme du bâtiment à carbone zéro du CBDCA :

Certification offerte par le Conseil du bâtiment durable du Canada (CBDCA) visant à reconnaître les immeubles dont il a été démontré que leur exploitation est carboneutre. La certification Norme du bâtiment à carbone zéro – Performance évalue le rendement annuel d'un immeuble dans des conditions réelles pour s'assurer qu'il atteint un bilan de carbone zéro sans avoir recours à des crédits carbone. Les immeubles qui obtiennent la certification Norme du bâtiment à carbone zéro – Performance sont perçus comme des chefs de file en matière de durabilité et de responsabilité environnementale, ce qui établit une norme pour l'évolution des pratiques de construction écologique.

Certification WELL de santé et de sécurité :

Système d'évaluation mis au point par l'International WELL Building Institute (IWBI) axé sur les politiques opérationnelles, les protocoles d'entretien, la mobilisation des parties prenantes et les plans d'urgence dans le but de composer avec le contexte après la pandémie de COVID-19. Cette évaluation vérifiée par un tiers et fondée sur des données probantes est axée sur des stratégies opérationnelles et de gestion qui renforcent la sécurité à l'intérieur des immeubles en réduisant la transmission de maladies infectieuses. La certification WELL de santé et de sécurité comprend des critères liés aux procédures de nettoyage et d'assainissement, aux programmes de préparation aux situations d'urgence, aux ressources liées aux services de santé, à la gestion de la qualité de l'air et de l'eau, ainsi qu'à la mobilisation des parties prenantes et aux communications qui leur sont destinées.

Comité de vérification :

Un sous-comité désigné du conseil d'administration d'une organisation qui assure la surveillance de l'information financière et sur les facteurs ESG, de la gestion des risques et des contrôles internes.

Contrôle opérationnel :

Approche d'établissement de limites utilisée dans les rapports sur le développement durable selon laquelle une organisation inclut des données sur les émissions et l'environnement provenant des activités qu'elle peut gérer, peu importe d'où elles émanent. Cela comprend la capacité de mettre en œuvre des politiques et des pratiques ayant une incidence sur le rendement environnemental. Cette limite détermine les actifs qui sont inclus dans les rapports sur les données environnementales en vertu du protocole sur les GES.

Crédits carbone (crédits compensatoires) :

Crédits achetés ou générés par des activités qui permettent de réduire, d'éviter ou de capter des émissions provenant de sources non couvertes par les activités d'une organisation. Ces crédits peuvent compenser les émissions attribuables à d'autres sources, en équilibrant de façon efficace les répercussions environnementales globales de l'organisation. Les projets qui génèrent habituellement des crédits carbone comprennent le reboisement, les installations d'énergie renouvelable, le captage du méthane et l'amélioration de l'efficacité énergétique.

Critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) :

Cadre utilisé par les investisseurs et les entreprises pour évaluer le comportement de l'entreprise et déterminer son rendement financier futur en fonction de facteurs de risque clés. Les critères environnementaux tiennent compte du rendement de l'entreprise en tant que responsable de la nature. Les critères sociaux examinent la façon dont l'entreprise gère les relations avec ses employés, ses fournisseurs, ses clients et les communautés où elle exerce ses activités. Les critères de gouvernance comprennent la direction de l'entreprise, la rémunération des dirigeants, les vérifications, les contrôles internes et les droits des actionnaires.

CVC (chauffage, ventilation et climatisation) :

Les systèmes de chauffage, ventilation et climatisation sont conçus pour gérer la qualité de l'air et la température dans les immeubles, créant ainsi des environnements sécuritaires et confortables pour les occupants. Pour ce faire, les systèmes procurent du chauffage et de la climatisation, auxquels s'ajoute la ventilation, ce qui permet d'éliminer les contaminants et de réguler les niveaux d'humidité. L'entretien et la conception appropriés des systèmes de CVC sont essentiels pour l'efficacité énergétique, la réduction des coûts d'exploitation et le rendement efficace des systèmes tout au long de leur durée de vie. Les systèmes de CVC sont également essentiels pour atteindre les objectifs de durabilité environnementale dans la conception et l'exploitation des immeubles.

D

Décarbonisation :

Le processus de réduction des émissions de gaz à effet de serre issues des activités en améliorant l'efficacité énergétique, en effectuant la transition vers des sources d'énergie à faibles émissions de carbone et en réduisant au minimum la dépendance aux combustibles fossiles. Il s'agit d'un objectif à long terme qui exige des améliorations progressives, des investissements et une surveillance continue du rendement.

Demande de propositions (DP) :

Document publié par une organisation dans le but de solliciter des propositions de fournisseurs potentiels de services ou autres. La DP décrit les particularités du projet, les exigences et les critères de sélection de la meilleure proposition. Elle est couramment utilisée pour assurer la transparence et l'équité dans le processus d'appel d'offres. Le processus de DP permet à l'organisation qui fait la demande de comparer les qualifications, l'expérience, les méthodes de travail et les coûts avant de prendre une décision.

E

Économie circulaire :

Une approche de gestion des ressources qui vise à réduire au minimum la quantité de déchets et à prolonger la durée de vie utile des matières grâce à la réutilisation, au recyclage et à la conception durable. Elle diffère du modèle linéaire traditionnel « extraire-fabriquer-jeter ».

Émissions :

Fait précisément référence aux émissions de gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère découlant des activités. Ils sont classés en fonction du Greenhouse Gas Protocol en émissions de portées 1, 2 et 3.

Émissions de portée 1 :

Il s'agit des émissions de GES directes provenant de sources détenues ou contrôlées par une organisation. Les émissions de portée 1 comprennent les émissions attribuables à la combustion de gaz naturel dans les chaudières et fournaies détenues ou contrôlées, à l'utilisation de combustibles dans les véhicules et les génératrices, ainsi qu'aux pertes de frigorigène. Elles sont considérées comme les sources d'émissions les plus directes et contrôlables au sein d'une organisation.

Émissions de portée 2 :

Il s'agit des émissions de GES indirectes associées à l'achat d'électricité, de vapeur, de chaleur ou de froid. Des émissions de portée 2 sont générées lorsque de l'électricité ou d'autres formes d'énergie sont produites, puis utilisées par l'organisation. Ces émissions représentent une part importante de l'empreinte carbone des organisations, en particulier celles qui consomment de grandes quantités d'électricité.

Émissions de portée 3 :

Il s'agit des émissions de GES indirectes qui ne sont pas visées par les portées 1 ou 2 et qui surviennent dans la chaîne de valeur de l'entreprise déclarante, y compris les émissions en amont et en aval. Les émissions de portée 3 découlent des activités d'actifs qui ne sont pas détenus ou contrôlés par l'organisation déclarante, mais qui ont des répercussions indirectes sur sa chaîne de valeur. Les émissions de portée 3 représentent souvent la plus grande part de l'empreinte carbone de l'organisation et peuvent être les plus difficiles à mesurer et à gérer en raison de leur nature externe.

ENERGY STAR :

Programme créé par l'Environmental Protection Agency (EPA) et le ministère de l'Énergie des États-Unis dans le but de promouvoir l'efficacité énergétique. Les immeubles peuvent obtenir la certification ENERGY STAR en respectant des normes de rendement précises qui démontrent qu'ils consomment moins d'énergie, qu'ils sont moins coûteux à exploiter et qu'ils émettent moins de gaz à effet de serre que les immeubles comparables.

éq. CO₂ (équivalent en dioxyde de carbone) :

Mesure, habituellement exprimée en tonnes (t) ou en kilogrammes (kg), utilisée pour comparer les émissions de divers gaz à effet de serre en fonction de leur potentiel de réchauffement de la planète par rapport à celui du dioxyde de carbone (CO₂). L'unité de t éq. CO₂ ou de kg éq. CO₂ est couramment utilisée pour exprimer les répercussions de chaque gaz à effet de serre en quantité de CO₂ qui produirait la même mesure de réchauffement. Cette conversion permet d'intégrer toutes les émissions de gaz à effet de serre en une seule donnée représentant le total des répercussions sur le réchauffement de la planète.

éq. kWh (équivalent kilowattheure) :

Unité qui convertit toutes les formes d'énergie (p. ex., gaz, électricité) en équivalent d'énergie électrique pour permettre des mesures et des comparaisons cohérentes.

ESS (environnement, santé et sécurité) :

Discipline doublée d'une spécialité qui étudie et met en œuvre des aspects pratiques de la protection de l'environnement et du maintien de la santé et de la sécurité au travail. La gestion de l'ESS est une composante de nombreuses entreprises qui comprend l'élaboration, la mise en œuvre, l'application et l'amélioration continue de pratiques visant à prévenir les accidents, les blessures et les dommages à l'environnement. Ses principaux aspects comprennent la conformité à la réglementation, l'évaluation des risques, la gestion des déchets et la planification des interventions d'urgence. Les programmes de gestion de l'ESS assurent le bien-être des employés et des écosystèmes et aident les organisations à éviter des sanctions juridiques et des dommages à leur réputation.

Évaluation de la pertinence :

Processus qui consiste à déterminer et à prioriser les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) qui sont les plus importants pour la réussite de l'entreprise et les attentes des parties prenantes. La pertinence financière tient compte des enjeux qui pourraient avoir une incidence sur la valeur d'une organisation. La pertinence de l'impact tient compte d'enjeux où les activités ont une incidence sur l'environnement, les gens et la société.

Exploitation écoénergétique :

Programme qui a recours à une approche axée sur les données pour optimiser les systèmes de CVC afin d'améliorer l'efficacité, de réduire les coûts et de réduire au minimum les répercussions sur l'environnement. L'exploitation écoénergétique consiste notamment à surveiller et à analyser de façon continue les données provenant des capteurs de l'immeuble afin de formuler des recommandations à l'intention des équipes des propriétés. En mettant en œuvre des pratiques d'exploitation écoénergétique, les organisations peuvent mettre en lumière les inefficacités, déterminer les causes profondes des anomalies opérationnelles et contribuer à valider des investissements dans des technologies et des systèmes intelligents qui favorisent une utilisation durable de l'énergie. Cette approche proactive en matière de gestion de l'énergie appuie des objectifs environnementaux et l'excellence opérationnelle de façon générale.

G Géothermie (thermopompe utilisant le sol comme source de chaleur) :

Technologie d'énergie renouvelable très efficace qui utilise la température souterraine stable de la terre pour procurer du chauffage, de la climatisation et de l'eau chaude aux immeubles. Une thermopompe utilisant le sol comme source de chaleur transfère de la chaleur vers le sol ou à partir de celui-ci, en tirant parti de la terre comme source de chaleur en hiver et comme dissipateur thermique en été. Les systèmes géothermiques sont reconnus pour leur efficacité énergétique, leurs faibles coûts d'exploitation et leur capacité à réduire les émissions de gaz à effet de serre, de sorte qu'ils constituent une solution efficace pour la conception durable des immeubles.

GES (gaz à effet de serre) :

Composés chimiques présents dans l'atmosphère terrestre qui emprisonnent la chaleur et contribuent à l'effet de serre, ce qui entraîne le réchauffement de la planète et les changements climatiques. Les principaux gaz à effet de serre comprennent le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄), l'oxyde de diazote (N₂O) et les gaz fluorés. Ces gaz sont émis par l'intermédiaire de diverses activités humaines, comme la combustion de combustibles fossiles pour produire de l'électricité et de la chaleur et servir au transport, ainsi que dans les processus industriels et les pratiques agricoles. La gestion et la réduction des émissions de GES sont nécessaires pour atténuer les effets des changements climatiques. Les émissions de GES sont mesurées en tonnes d'équivalent de dioxyde de carbone (t éq. CO₂); par conséquent, elles sont appelées « émissions de carbone ».

Gestion du risque d'entreprise (GRE) :

Approche exhaustive qui sert à déterminer, à évaluer, à gérer et à atténuer les risques à l'échelle d'une organisation, y compris les risques ESG et liés aux changements climatiques. L'objectif est de comprendre et de gérer les interdépendances des divers risques et leurs effets cumulatifs sur les objectifs d'une organisation. Une GRE efficace aide les organisations à prévoir les menaces, à s'y préparer, à optimiser la prise de décisions et à renforcer leur résilience.

GIFCC (Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques) :

Mis sur pied par le Conseil de stabilité financière en 2015, le GIFCC offre un cadre aux entreprises et aux autres organisations afin qu'elles puissent élaborer des communications financières liées au climat plus efficaces au moyen de leurs processus de production de rapports existants. Les recommandations du GIFCC portent sur quatre domaines thématiques : la gouvernance, la stratégie, la gestion du risque, ainsi que les mesures et les cibles. Ces recommandations visent à aider les entreprises à mesurer et à gérer les risques liés aux changements climatiques et à fournir des renseignements clairs à l'appui des investissements durables.

GRESB (Global Real Estate Sustainability Benchmark) :

Organisation axée sur l'industrie qui fournit des données ESG normalisées et validées aux marchés des capitaux. Axées principalement sur les secteurs de l'immobilier et des infrastructures, les évaluations du GRESB mesurent des indicateurs de rendement, comme la consommation d'énergie, les émissions de gaz à effet de serre, la gestion de l'eau et la mobilisation des parties prenantes. Les investisseurs se servent des résultats de l'indice de référence pour améliorer et protéger la valeur pour les actionnaires, réduire le risque d'investissement et promouvoir des pratiques commerciales durables.

GRI (Global Reporting Initiative) :

Organisation internationale indépendante de premier plan qui aide les entreprises, les gouvernements et d'autres organisations à comprendre et à communiquer les effets importants qu'ils ont dans des domaines comme les changements climatiques, les droits de la personne et la corruption. La GRI offre un cadre exhaustif de production de rapports sur la durabilité qui est utilisé partout dans le monde et qui est continuellement mis à jour afin de tenir compte des pratiques exemplaires mondiales. Les normes de la GRI offrent aux organisations un modèle détaillé pour la production de rapports sur le rendement environnemental, social et de la gouvernance, favorisant une plus grande transparence organisationnelle et permettant aux parties prenantes de prendre des décisions plus éclairées fondées sur des renseignements fiables et normalisés.

IA (intelligence artificielle) :

Utilisation d'algorithmes et traitement des données pour automatiser les systèmes des immeubles et optimiser la consommation d'énergie, couramment appliqués aux analyses des systèmes de CVC et des immeubles intelligents.

Intensité (émissions, énergie, eau et déchets) :

Mesure normalisée qui exprime le rendement environnemental, comme la consommation d'énergie, d'eau, la production de déchets ou les émissions de gaz à effet de serre, par unité d'activité ou de taille, le plus souvent par pied carré de superficie sous contrôle opérationnel. Les mesures d'intensité sont utilisées pour permettre des comparaisons justes entre des actifs de différentes tailles et pour suivre les tendances de rendement au fil du temps, indépendamment de la croissance du portefeuille.

ISAE 3000 (norme internationale de missions d'assurance 3000) :

Norme mondiale qui offre des lignes directrices pour les missions d'assurance autres que les vérifications ou les examens des renseignements financiers antérieurs. Élaborée par l'International Auditing and Assurance Standards Board (IAASB), l'ISAE 3000 s'applique principalement aux missions d'assurance portant sur les rapports ESG, les contrôles internes, la conformité à la réglementation et d'autres renseignements non financiers.

ISO 14064-1 :

Cette norme est axée sur la quantification et la déclaration des émissions et des absorptions de GES. Elle fournit aux organisations des outils pour mesurer et gérer leurs émissions de GES de façon uniforme et comparable. Cette norme est avantageuse pour les organisations qui cherchent à assurer leur crédibilité et leur transparence et à témoigner de leur responsabilité dans leurs rapports sur les GES.

ISO 45001 :

Norme internationale qui précise les exigences relatives à un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail afin de permettre aux organisations d'offrir des milieux de travail sains et sécuritaires.

ISO 9001 :

La norme ISO 9001 est la plus reconnue et elle établit les critères d'un système de gestion de la qualité. Elle repose sur plusieurs principes de gestion de la qualité, y compris le fait d'accorder résolument la priorité au client, la participation de la haute direction de l'entreprise, une approche axée sur les processus et l'amélioration continue. La norme aide les organisations à offrir systématiquement des produits et des services qui répondent aux exigences des clients et des organismes réglementaires.

L LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) :

LEED est un système de certification des bâtiments écologiques largement reconnu. Il offre un cadre permettant aux architectes, aux ingénieurs, aux promoteurs et aux entrepreneurs de créer des immeubles respectueux de l'environnement et efficaces sur le plan des ressources. La certification est basée sur un système de pointage et les immeubles peuvent atteindre l'un des quatre niveaux d'évaluation LEED : Certifié, Argent, Or ou Platine. Les points sont accordés dans plusieurs catégories, y compris la consommation d'énergie et la qualité de l'air. Les immeubles qui répondent aux critères nécessaires sont en mesure de démontrer des pratiques de conception, de construction, d'exploitation et d'entretien conformes aux principes de durabilité.

Le Vert ça Rapporte^{MD} :

Le programme national de développement durable de Cadillac Fairview qui intègre des pratiques environnementales exemplaires aux activités quotidiennes d'exploitation et d'entretien des propriétés qu'elle gère. Lancé en 2008, il structure les efforts de CF en durabilité environnementale.

Lié aux changements climatiques :

Renvoie aux risques, aux occasions, aux déclarations ou aux mesures qui découlent des répercussions des changements climatiques sur les activités, les actifs ou la stratégie d'une organisation.

Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO) :

La LAPHO, une loi promulguée en 2005 par le gouvernement de l'Ontario, au Canada, vise à élaborer, à mettre en œuvre et à appliquer des normes d'accessibilité pour veiller à ce que tous les citoyens, quelles que soient leurs capacités, aient accès aux mêmes services et aux mêmes possibilités.

M m³ (mètre cube) :

Unité de volume couramment utilisée dans le domaine de l'immobilier pour mesurer la consommation d'eau. Les mètres cubes sont équivalents au volume contenu dans un cube dont la longueur des côtés équivaut à un mètre. La surveillance de la consommation d'eau en mètres cubes contribue à une gestion efficace de l'eau, aux efforts de conservation et aux pratiques d'utilisation durable de l'eau dans divers secteurs. Cette mesure joue également un rôle important dans l'évaluation de l'efficacité des technologies et des pratiques d'économie d'eau.

N Norme de construction WELL :

Système basé sur le rendement qui sert à mesurer, certifier et surveiller les aspects de l'environnement bâti qui ont des répercussions sur la santé et le bien-être des personnes selon les concepts suivants : l'air, l'eau, l'alimentation, la lumière, la santé physique, le confort et l'esprit. Élaborée par l'International WELL Building Institute (IWBI), la norme de construction WELL est la première à se concentrer exclusivement sur la santé et le bien-être des occupants des immeubles. Ce processus de certification évalue le rendement de l'immeuble dans sept catégories, soit l'air, l'eau, la lumière, l'alimentation, la santé physique, le confort et l'esprit. Il intègre des pratiques exemplaires de conception et de construction à des études médicales et scientifiques fondées sur des données probantes.

O ODD (objectifs de développement durable) :

Ensemble de 17 objectifs interreliés à l'échelle mondiale qui constituent un plan d'action visant à assurer un avenir meilleur et plus durable pour tous. Ils ont été établis en 2015 par l'Assemblée générale des Nations Unies et sont destinés à être atteints d'ici 2030. Ces objectifs ont une vaste portée et sont interdépendants. Ils couvrent un large éventail de questions liées au développement social et économique. Chaque objectif comporte des objectifs précis qui visent à promouvoir la prospérité tout en protégeant la planète.

Organisation internationale de normalisation (ISO) :

Organisation internationale non gouvernementale indépendante comptant 165 organismes de normalisation nationaux. L'ISO élabore et publie une vaste gamme de normes exclusives, industrielles et commerciales. Elle est reconnue pour ses normes de haute qualité, assurant la sécurité et l'efficacité qui sont utilisées dans divers secteurs d'activité partout dans le monde, y compris la fabrication, la technologie, la salubrité alimentaire, l'agriculture et les soins de santé. Ces normes aident les organisations à simplifier leurs processus et à améliorer l'efficacité, ce qui rehausse souvent la qualité des produits et services.

R Réacheminement des déchets :

Ce terme renvoie aux déchets qui échappent à l'élimination dans des sites d'enfouissement grâce au recyclage, au compostage ou à la réutilisation. Les stratégies efficaces de réacheminement des déchets contribuent à conserver les ressources naturelles, ainsi qu'à diminuer les émissions de gaz à effet de serre et la pollution. Ce concept est important pour les pratiques de gestion durable des déchets, car il appuie les principes de l'économie circulaire en prolongeant le cycle de vie des matériaux et en réduisant la demande de ressources brutes.

Résilience :

La capacité d'un immeuble, d'un système ou d'une communauté à résister à des conditions difficiles, à s'y adapter et à se rétablir de ces conditions, comme les phénomènes météorologiques extrêmes et les risques liés aux changements climatiques.

S**SASB (Sustainability Accounting Standards Board) :**

Les normes du SASB, qui relèvent maintenant de l'International Sustainability Standards Board (ISSB), offrent des cadres propres à chaque secteur d'activité pour communiquer des renseignements financiers importants sur la durabilité aux investisseurs. Ces normes garantissent que les facteurs ESG pertinents pour le rendement financier sont communiqués de façon transparente et fiable, ce qui facilite la prise de décisions d'investissement éclairées, tout en améliorant la création de valeur à long terme.

SIMDUT (Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail) :

Système à l'échelle du Canada conçu pour fournir aux employeurs et aux travailleurs des renseignements sur les matières dangereuses utilisées au travail. Le SIMDUT vise à assurer la sécurité en milieu de travail en offrant des renseignements détaillés sur la manipulation, l'entreposage et l'utilisation sécuritaires des matières dangereuses. Il contribue à la prévention des blessures, des maladies et des accidents au travail en veillant à ce que les travailleurs soient bien renseignés et prêts à travailler en toute sécurité avec ou à proximité des matières dangereuses.

Système de gestion environnementale (SGE) :

Cadre qui aide une organisation à atteindre ses objectifs environnementaux grâce à des examens, à des évaluations et à l'amélioration continue de son rendement environnemental. Le SGE intègre les politiques, les pratiques et les processus environnementaux aux activités de l'entreprise. Il est généralement fondé sur des normes internationales comme la norme ISO 14001. Le système aide les organisations à réduire au minimum leur empreinte écologique en contrôlant les effets de leurs activités sur l'environnement. Il facilite également la conformité aux lois et règlements environnementaux, améliore l'efficacité et appuie les initiatives de durabilité.

Système immotique :

Système de matériel et de logiciels en réseau qui contrôle et surveille l'équipement mécanique et électrique d'un immeuble, comme la ventilation, l'éclairage, les systèmes électriques, ainsi que les systèmes de lutte contre les incendies et les systèmes de sécurité. Les systèmes immotiques améliorent l'efficacité opérationnelle de l'immeuble, optimisent la consommation d'énergie, rehaussent le confort des occupants et assurent la sécurité. La centralisation du contrôle des systèmes permet une gestion intégrée, automatisée et intelligente de l'environnement de l'immeuble, ce qui contribue aux pratiques de construction durable.

T**Taux de fréquence des blessures entraînant une perte de temps :**

Mesure de la sécurité qui sert à évaluer la sécurité en milieu de travail en mesurant le nombre de blessures entraînant une perte de temps sur le lieu de travail par million d'heures travaillées. Une blessure est considérée comme une blessure entraînant une perte de temps si elle empêche le travailleur d'effectuer ses tâches habituelles pendant toute la journée qui suit. Cette mesure aide les organisations à cerner les tendances, à évaluer le rendement en matière de sécurité et à mettre en œuvre des mesures de prévention pour réduire le nombre de blessures au travail, ce qui favorise un milieu de travail plus sécuritaire. Le taux de fréquence des blessures entraînant une perte de temps est calculé en divisant le nombre de blessures professionnelles à déclaration obligatoire par le nombre total d'heures travaillées et en multipliant le résultat par 200 000.

U**Utilisateur à haute intensité :**

Locataires dont l'activité commerciale principale entraîne une consommation d'eau plus importante que la normale (p. ex., la consommation d'eau d'un centre de conditionnement physique ou d'une aire de restauration et les systèmes de climatisation pour les locataires clés ou les centres de données).

V**VE (véhicule électrique) :**

Véhicule fonctionnant entièrement ou partiellement à l'électricité, habituellement au moyen d'une batterie rechargeable à titre de source d'énergie principale, plutôt que d'essence ou de diesel. Les VE sont reconnus pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la dépendance aux combustibles fossiles qu'ils entraînent. Ils font partie intégrante de la transition vers des systèmes de transport plus durables et offrent des avantages environnementaux importants, y compris une réduction des émissions de carbone et de la pollution atmosphérique.



CF